EXPÉRIENCES DE VIE DES ÉLÈVES DE NIVEAU SECONDAIRE DE LA MONTÉRÉGIE

Rapport général

Carmen Bellerose
Jean Beaudry
Suzanne Bélanger

Avril 2002

106-06390/

Auteurs
Carmen Bellerose
Jean Beaudry
Suzanne Bélanger

Secrétariat
France Salois

Conception et réalisation de la page couverture
Le Zeste graphique

Responsable des publications
Nathalie Hudon

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source

Pour obtenir une copie de ce document, adressez-vous à :
Vente de document
Direction des communications
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie
1255, rue Beauregard, Longueuil (Québec)
J4K 2M3
(450) 928-6777, poste 4323

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

SANTECOM (http://www.santecom.qc.ca) : 16-2002-004

Dépôt légal : 3e trimestre 2002
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada
ISBN : 2-89342-235-7

Prix : 12,00 $

REMERCIEMENTS

Cette enquête a été réalisée grâce à une subvention obtenue dans le cadre du Programme de subventions en santé publique.

Les auteurs tiennent d'abord à remercier divers acteurs du milieu scolaire pour avoir permis la tenue de l'enquête :

- ☑ la Direction régionale du ministère de l'Éducation;
- ☑ les membres de la Table régionale des directeurs généraux des commissions scolaires;
- ☑ les directeurs des écoles participantes;
- ☑ les professeurs des groupes sélectionnés.

Tout au long de ce projet, les responsables ont pu compter sur la collaboration de nombreux collègues de la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Montérégie (DSPPÉ), à qui ils expriment toute leur gratitude :

- ☑ les professionnels de l'équipe Jeunesse de la DSPPÉ qui ont collaboré avec l'équipe de recherche lors de l'interprétation des résultats et de la réflexion sur les pistes d'action, en plus d'avoir collaboré à la rédaction du rapport abrégé : Andrée Brunet, Lorraine Deschênes, Isabelle Émond, Dominique Gagnon, Marie Jacques, Marie Julien, Ginette Lafontaine, Marie-Paule Leblanc, Yolaine Noël, Catherine Risi, Christine Rowan, Diane Sergerie;
- ☑ les professionnels de la DSPPÉ, membres du comité d'orientation de l'enquête, impliqués dans la préparation et la mise en œuvre de l'enquête : Paul Berger, Noëlandré Delisle, Dominique Gagnon, Marie-Paule Leblanc, Claudine Léonard, Élizabeth Masson, Andrée Perreault, Ruth Pilote, Diane Sergerie, Rolland Tremblay, Christian Viens;
- ☑ Manon Blackburn, agente de recherche, impliquée dans la préparation du matériel d'enquête;
- ☑ Évelyne Savoie, technicienne de recherche, responsable de l'exploitation de la banque de données et de la préparation des documents techniques;
- ☑ France Salois, responsable de la mise en page du présent document.

Les auteurs ont aussi bénéficié de l'expertise statistique de :

- ☑ Lyne Des Groseilliers, de l'Institut de la statistique du Québec, pour la préparation du plan de sondage et le calcul des effets de plan;
- ☑ Manon Girard, consultante, pour la validation de la banque de données, les calculs de pondération et d'effets de plan;
- ☑ Jacques Lemaire, biostatisticien au Centre de recherche de l'Hôpital Charles LeMoyne, pour la réalisation des analyses multivariées.

Un grand merci enfin aux 2 767 élèves qui ont participé à l'enquête.

MOT DU DIRECTEUR

En juin 2001, les résultats sommaires de l'enquête sur les *Expériences de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie* ont été présentés aux intervenants et aux partenaires de la région de la Montérégie impliqués dans la promotion de la santé et du bien-être auprès des jeunes et de leur famille. Couronnée de succès, cette présentation se déroulait dans le cadre de la Journée montérégienne de santé publique 2001.

Dans la foulée de cet événement, les chercheurs responsables de cette enquête, les membres de l'équipe Jeunesse et la Direction de la santé publique (DSP) ont eu l'occasion de présenter ces résultats à diverses instances. Ils ont donc rencontré des directeurs de commissions scolaires, des directeurs d'écoles, des enseignants et autres professionnels du milieu scolaire, des membres de comités de parents, des intervenants de CLSC, des membres d'organismes communautaires, des élus et des employés municipaux afin de leur faire part des principaux faits saillants de cette enquête.

Afin de mieux saisir l'ampleur de certaines problématiques, il fallait aller plus loin. Si le rapport sommaire constitue une mine de renseignements sur les habitudes de vie des élèves de la Montérégie, leurs comportements à risque, les difficultés psychosociales qu'ils rencontrent, le rapport final trace un portrait plus approfondi. Il constitue donc un complément essentiel pour ceux qui veulent une information détaillée, y incluant les aspects méthodologiques.

L'étude montérégienne présente aussi un intérêt particulier, dans le contexte où l'Institut de la statistique du Québec a mené une enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents québécois et ce, à quelques mois d'intervalle de l'enquête régionale effectuée par la DSP de la Montérégie. Le lecteur pourra ainsi comparer les données montérégiennes à celles de l'ensemble du Québec puisque de nombreux indicateurs sont similaires entre les deux enquêtes. D'autre part, la disparité entre les deux études permet de jeter un éclairage parfois différent sur la réalité des jeunes.

Le directeur par intérim,

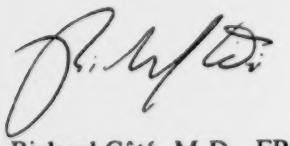

Richard Côté, M.D., FRCPC

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX **13**

LISTE DES FIGURES **17**

1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES **21**

1.1 PRÉAMBULE 21

1.2 CHOIX DE LA POPULATION CIBLE 21

1.3 THÈMES 21

1.4 PROCÉDURES DE COLLECTE 23

1.4.1 Instrument 23
1.4.2 Population visée 24
1.4.3 Base de sondage 24
1.4.4 Stratification 24
1.4.5 Taille et répartition de l'échantillon 25

1.5 COLLECTE 26

1.5.1 Démarches préliminaires 26
1.5.2 Prétest 26
1.5.3 Collecte 26
1.5.4 Taille de l'échantillon et non-réponse 27

1.6 TRAITEMENT DES DONNÉES 28

1.6.1 Validation 28
1.6.2 Pondération et postratification 28

1.7 MÉTHODES D'ANALYSE 28

1.7.1 Analyse descriptive 28
1.7.2 Analyse sur les facteurs de risque et les facteurs de protection 29

1.8 PORTÉE ET LIMITES DE L'ENQUÊTE 31

2. DESCRIPTION DE LA POPULATION **33**

2.1 PRÉAMBULE 33

2.2 EFFECTIFS DE POPULATION 33

2.3 STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE 33

2.4 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES 34

3. ALCOOL ET DROGUES 37

3.1 PRÉAMBULE 37

3.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES 37

3.2.1 Indicateurs de prévalence 38
3.2.2 Mesures complémentaires 39
3.2.3 Analyses multivariées 39

3.3 RÉSULTATS 39

3.3.1 Prévalence de la consommation d'alcool et de drogues illicites 39
3.3.2 Fréquence de consommation 41
3.3.3 Âge d'initiation 44
3.3.4 Manières de boire 45
3.3.5 Drogues consommées et polyconsommation 47
3.3.6 Motifs de consommation 48

3.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION 49

3.4.1 Consommation d'alcool 49
3.4.2 Consommation de drogues illicites 52

3.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION 52

4. USAGE DE LA CIGARETTE 55

4.1 PRÉAMBULE 55

4.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES 55

4.2.1 Indicateurs de prévalence 56
4.2.2 Mesures complémentaires 56
4.2.3 Analyses multivariées 57

4.3 RÉSULTATS 57

4.3.1 Prévalence de l'usage du tabac 57
4.3.2 Fréquence de consommation et quantité de cigarettes fumées 59
4.3.3 Âge d'initiation 60
4.3.4 Cessation 62

4.4 FACTEURS DE RISQUES ET FACTEURS DE PROTECTION 62

4.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION 64

5. COMPORTEMENTS À L'ÉGARD DU POIDS 67

5.1 PRÉAMBULE 67

5.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES 68

5.2.1 Indicateurs de prévalence 68
5.2.2 Mesures complémentaires 68
5.2.4 Analyses multivariées 69

5.3 RÉSULTATS 69

5.3.1 Comportement au moment de l'enquête 69
5.3.2 Comportement visant la perte ou le maintien du poids 70
5.3.3 Comportement visant le gain de poids 73
5.3.4 Image corporelle 73
5.3.5 Comportements de l'entourage 77
5.4 Facteurs de risque et facteurs de protection 80
5.5 Synthèse et discussion 81

6. ACTIVITÉ PHYSIQUE 83

6.1 Préambule 83
6.2 Aspects méthodologiques 84
6.2.1 Indicateurs de prévalence 84
6.2.2 Mesures complémentaires 85
6.2.3 Analyses multivariées 85
6.3 Résultats 86
6.3.1 Cours d'éducation physique à l'école 86
6.3.2 Activité physique quotidienne 86
6.3.3 Activité physique vigoureuse 88
6.3.4 Fréquence satisfaisante 89
6.3.5 Motivation des jeunes 91
6.3.6 Incitatifs à la pratique 92
6.4 Facteurs de risque et facteurs de protection 94
6.5 Synthèse et discussion 94

7. SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS 97

7.1 Préambule 97
7.2 Aspects méthodologiques 97
7.3 Résultats 98
7.3.1 En automobile 98
7.3.2 À bicyclette 99
7.3.3 En patins à roues alignées 100
7.4 Synthèse et discussion 103

8. IDÉES ET GESTES SUICIDAIRES 105

8.1 Préambule 105
8.2 Aspects méthodologiques 106
8.2.1 Indicateurs de prévalence 106
8.2.2 Mesures complémentaires 106
8.2.3 Analyses multivariées 107

8.3 RÉSULTATS 107
8.3.1 Idées suicidaires 107
8.3.2 Tentatives de suicide 108
8.3.3 Propension à se confier 109
8.3.4 Recours aux services 110
8.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION 111
8.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION 112

9. ÉCARTS DE CONDUITE 115

9.1 PRÉAMBULE 115
9.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES 116
9.2.1 Indicateurs de prévalence 116
9.2.2 Mesures complémentaires 117
9.2.3 Analyses multivariées 118
9.3 RÉSULTATS 118
9.3.1 Les conduites étudiées 118
9.3.2 Délits selon le type 119
9.3.3 Indice du trouble des conduites 119
9.3.4 Taxage et port d'armes 120
9.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION 121
9.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION 123

10. JEUNES VICTIMES DE VIOLENCE 125

10.1 PRÉAMBULE 125
10.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES 126
10.2.1 Violence à l'école ou sur le chemin de l'école 126
10.2.3 Violence dans les relations amoureuses 126
10.2.3 Contacts sexuels non désirés 127
10.3 RÉSULTATS 127
10.3.1 Violence à l'école ou sur le chemin de l'école 127
10.3.2 Violence dans les relations amoureuses 130
10.3.3 Contacts sexuels non désirés 132
10.4 SYNTHÈSE ET DISCUSSION 134

SYNTHÈSE ET CONCLUSION 137

UN TOUR D'HORIZON 137
LES FACTEURS DE RISQUE ET LES FACTEURS DE PROTECTION 141
COMMENTAIRES 144
PISTES POUR L'ACTION 145

Limites 146

ANNEXE 1 ..... **147**

ANNEXE 1 : FACTEURS DE PROTECTION ET FACTEURS DE RISQUE **149**

Caractéristiques socio-économiques du milieu familial 149

Capacités personnelles et sociales 150

État de santé physique et psychologique du jeune 150

Présence de soutien social dans l'environnement immédiat 151

Interaction parents-enfant 152

Certains facteurs spécifiques 153

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE **157**

BIBLIOGRAPHIE **189**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Taille prévue de l'échantillon, par strate 25

Tableau 1.2 Taux de réponse et taille finale de l'échantillon, par strate 27

Tableau 2.1 Nombre estimé d'élèves inscrits à l'enseignement régulier en 1ère, 3e, 5e secondaire dans les écoles secondaires de la Montérégie, par sexe Automne 1998 33

Tableau 2.2 Répartition (%) des élèves selon l'âge ou le sexe, par niveau scolaire Montérégie, Automne 1998 34

Tableau 2.3 Répartition (%) des élèves selon certaines caractéristiques socio-économiques, par niveau scolaire, Montérégie, Automne 1998 35

Tableau 3.1 Type d'usage d'alcool et de drogues illicites au cours de l'année précédant l'enquête selon le sexe ou le niveau scolaire Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 40

Tableau 3.2 Âge d'initiation à l'alcool ou aux drogues illicites, selon le sexe Élèves de 5e secondaire ayant déjà consommé ce type de psychotrope Montérégie, Automne 1998 44

Tableau 3.3 Comportements à risque en matière de consommation d'alcool selon le sexe et le niveau scolaire Jeunes ayant bu de l'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998 46

Tableau 3.4 Fréquence de consommation de drogues illicites selon la fréquence de consommation d'alcool Consommateurs d'alcool de 1ère, 3e et 5e secondaire Montérégie, Automne 1998 48

Tableau 3.5 Élèves ayant consommé de l'alcool ou des drogues illicites dans certaines situations spécifiques Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998 49

Tableau 3.6 Consommation régulière d'alcool ou de drogues illicites Rapports de cotes des analyses de régression logistique 51

Tableau 4.1 Type d'usage de la cigarette selon le sexe et le niveau scolaire Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 58

Tableau 4.2 Type d'usage de la cigarette selon le sexe, par niveau scolaire Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 59

Tableau 4.3 Quantité de cigarettes fumées par jour selon le sexe, le niveau scolaire ou la catégorie de fumeur
Fumeurs de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 60

Tableau 4.4 Âge d'initiation à la cigarette selon le sexe, le niveau scolaire ou le statut tabagique
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant déjà fumé une cigarette au complet
Montérégie, Automne 1998 61

Tableau 4.5 Usage de la cigarette
Rapports de cotes des analyses de régression logistique 63

Tableau 5.1 Comportement à l'égard au poids au moment de l'enquête selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e, 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 70

Tableau 5.2 Nombre d'essais selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves ayant tenté de perdre ou de maintenir leur poids au cours des six mois précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998 71

Tableau 5.3 Fréquence d'utilisation de certaines méthodes visant la perte ou le maintien de poids selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant eu ce comportement au cours des six mois précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998 72

Tableau 5.4 Image corporelle idéalisée selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e, 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 76

Tableau 5.5 Nombre de tentatives pour perdre ou maintenir son poids au cours des six mois précédant l'enquête selon l'image corporelle idéalisée, par sexe
Élèves de 1ère, 3e, 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 77

Tableau 5.6 Jeunes exposés à des modèles, commentaires ou pressions de leur entourage concernant leur poids selon le sexe et le type de personnes présentes dans l'entourage
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 78

Tableau 5.7 Tentatives répétées pour perdre ou maintenir son poids
Rapports de cotes des analyses de régression logistique 81

Tableau 6.1 Jeunes ayant pratiqué des activités physiques spécifiques au moins une fois au cours de la semaine précédant l'enquête
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 86

Tableau 6.2 Fréquence de l'activité physique de loisir (nombre de jours/semaine) selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 87

Tableau 6.3 Fréquence de l'activité physique de loisir (nombre de séances/semaine) selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 88

Tableau 6.4 Fréquence de l'activité physique vigoureuse (nombre de jours/semaine) selon le sexe et le niveau scolaire, Montérégie, Automne 1998 89

Tableau 6.5 Importance des motifs de pratique d'activité physique ou sportive
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 91

Tableau 6.6 Situations incitant à la pratique de sport ou d'activité physique
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 93

Tableau 7.1 Fréquence[1] du bouclage de la ceinture de sécurité avant en auto selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 98

Tableau 7.2 Fréquence d'utilisation de la bicyclette selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes ayant utilisé une bicyclette au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998 99

Tableau 7.3 Fréquence du port de casque de vélo selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes ayant utilisé une bicyclette au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998 100

Tableau 7.4 Fréquence d'utilisation de patins à roues alignées selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes ayant patiné au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998 100

Tableau 7.5 Fréquence de port des pièces d'équipement protecteur en patins à roues alignées selon le sexe et le niveau scolaire, par pièce d'équipement
Jeunes ayant patiné au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998 101

Tableau 7.6 Fréquence de circulation en patins à roues alignées selon certains lieux, au total et selon le sexe
Jeunes ayant patiné au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998 102

Tableau 8.1 Présence d'idées ou des gestes suicidaires au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 108

Tableau 8.2 Présence de tentatives de suicide au cours des 12 mois précédant l'enquête selon diverses caractéristiques
Élèves avec idées suicidaires, Montérégie, Automne 1998 109

Tableau 8.3 Réaction de confidence selon le sexe, le niveau scolaire et la sévérité des idéations
Élèves avec idées ou gestes suicidaires, Montérégie, Automne 1998 110

Tableau 8.4 Présence d'idéations suicidaires au cours des 12 mois précédant l'enquête
Rapports de cotes des analyses de régression logistique 113

Tableau 9.1 Jeunes ayant commis un écart de conduite spécifique au cours des six mois précédant l'enquête selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 118

Tableau 9.2 Jeunes ayant commis un délit au cours des six mois précédant l'enquête selon le sexe et le niveau scolaire, par type de délit
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 119

Tableau 9.3 Présence de délit Rapports de cotes des analyses de régression logistique, par type de délit 122

Tableau 10.1 Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 128

Tableau 10.2 Élèves victimes de certaines situations de violence à l'école ou sur le chemin de l'école, selon le niveau scolaire, Montérégie, Automne 1998 129

Tableau 10.3 Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école selon le sexe et le fait d'avoir été ou non soi-même agresseur
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 130

Tableau 10.4 Élèves victimes de violence dans les relations amoureuses dans diverses situations, par sexe
Élèves ayant eu une ou des relations amoureuses au cours des 12 mois précédant l'enquête Montérégie, Automne 1998 132

Tableau 10.5 Élèves ayant déjà eu des contacts sexuels non désirés selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 133

Tableau 10.6 Nombre de fois où il y a eu contacts sexuels non désirés selon le sexe
Victimes de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 133

Tableau 10.7 Victimes de contacts sexuels non désirés selon le sexe et le lien avec l'agresseur
Victimes de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 134

Tableau synthèse 1 Prévalence de certaines habitudes de vie et de sécurité, par niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 138

Tableau synthèse 2 Prévalence de certains problèmes psychosociaux, par niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 140

Tableau synthèse 3 Les prédicteurs des comportements « à risque »
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 142

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1 Fréquence de la consommation d'alcool ou de drogues illicites au cours de l'année précédant l'enquête selon le sexe
Consommateurs de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 42

Figure 3.2 Fréquence de la consommation d'alcool ou de drogues illicites au cours de l'année précédant l'enquête selon le niveau scolaire
Consommateurs de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 43

Figure 3.3 Buveurs qui s'enivrent souvent ou à toutes les fois selon le nombre habituel de consommations par occasion, par niveau scolaire
Montérégie, Automne 1998..... 47

Figure 4.1 Âge d'initiation à la cigarette
Élèves de 5e secondaire ayant déjà fumé une cigarette au complet
Montérégie, Automne 1998..... 61

Figure 5.1 Image corporelle perçue et idéalisée selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998..... 74

Figure 5.2 Image corporelle perçue selon le niveau scolaire
Filles de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998 75

Figure 5.3 Jeunes ayant tenté de perdre ou de maintenir leur poids au cours des six mois précédant l'enquête selon le sexe et la présence de pression dans l'entourage
Montérégie, Automne 1998..... 79

Figure 6.1 Indicateurs de la pratique de l'activité physique au cours de la semaine précédant l'enquête selon le niveau scolaire, par sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998..... 90

Figure 6.2 Importance des motifs de pratique de l'activité physique ou sportive selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e, 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998..... 92

Figure 6.3 Situations incitant à la pratique de sport ou d'activité physique selon le fait d'être actif ou non presque tous les jours
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998..... 93

Figure 9.1 Jeunes ayant manifesté un trouble des conduites au cours des six mois précédant l'enquête selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998..... 120

Figure 10.1 Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école selon le niveau scolaire et le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998..... 129

Figure 10.2 Élèves victimes de violence dans leurs relations amoureuses
selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant eu une ou des relations amoureuses
au cours des 12 mois précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998 131

INTRODUCTION

Le jeune âge et l'adolescence sont des périodes de vie fréquemment privilégiées par les programmes de promotion-prévention en matière de santé et de bien-être. Ceci se comprend aisément, l'adolescence constituant souvent une période charnière au cours de laquelle s'installent les habitudes tabagiques, sédentaires, alimentaires, sexuelles qui expliquent tant de maladies aiguës ou chroniques chez l'adulte. Divers problèmes se manifestent également chez certains jeunes, à l'occasion : troubles de comportement et d'adaptation, délinquance, violence, comportements suicidaires, abus d'alcool et usage de psychotropes. Les problèmes que vivent les jeunes, les habitudes et les comportements qu'ils adoptent préoccupent la santé publique parce qu'ils ont des liens étroits avec leur bien-être actuel et futur, leur qualité de vie et leur capacité de se développer sainement et harmonieusement.

Le *Programme régional de santé publique de la Montérégie* (PNRSP) témoigne de cette préoccupation (DSPPÉ, 1996) en identifiant de nombreuses cibles d'action visant spécifiquement la population des 5-17 ans. Ces axes d'intervention accordent une place importante au développement des capacités personnelles et sociales et au soutien social considérés comme des facteurs associés à plusieurs problématiques sociales et à certains comportements à risque des jeunes. La Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Montérégie (DSPPÉ) s'est également dotée d'un programme de promotion-prévention auprès des jeunes de 5-17 ans et de leur famille, à l'automne 1998, *À toute jeunesse* (DSPPÉ, 1998). Un des principes fondamentaux de ce programme réitère la nécessité d'agir en amont des problèmes. Citant le document *Les priorités nationales de santé publique 1997-2002 (*MSSS, 1997*)*, les concepteurs du programme rappellent que pour optimiser les actions de promotion et de prévention il faut agir «...sur le renforcement des facteurs de protection de la santé et du bien-être... et sur la réduction des facteurs de risque ». Précisons que, par définition, les facteurs de risque ont comme propriété d'accroître la probabilité de voir apparaître chez le jeune un désordre émotif ou comportemental alors qu'un facteur de protection joue une fonction médiatrice ayant pour effet d'amoindrir l'impact délétère des facteurs de risque.

L'enquête que nous avons menée est en lien avec les préoccupations de l'équipe Jeunesse. Elle vise d'une part à mettre à jour et compléter le portrait des élèves de la Montérégie sur une dizaine de sujets relatifs aux habitudes de vie et de sécurité ou à certains problèmes d'ordre psychosocial présents chez les jeunes. Pour les équipes de la DSPPÉ œuvrant dans le secteur Jeunesse, une information ayant une couleur régionale est indispensable pour faciliter la reconnaissance de la situation par les milieux et favoriser le développement de la collaboration entre les partenaires dans la mise en œuvre des stratégies de promotion et prévention.

D'autre part, elle cherche à documenter l'importance relative de quelques facteurs de risque et facteurs de protection dans l'adoption ou à tout le moins le maintien de certains comportements

chez les jeunes. Pour aider à la priorisation des cibles d'action des programmes de la DSPPÉ, il est important, non seulement de connaître l'importance relative des diverses problématiques mais aussi, de pouvoir identifier les facteurs de risque et de protection qui semblent les plus prometteurs pour l'intervention.

Cette étude, réalisée dans les premières années du processus de mise en œuvre du programme *À toute jeunesse*, a ainsi comme finalité de contribuer à la mise à jour des plans d'action en promotion-prévention et pourra éventuellement servir de point de référence pour vérifier dans quelques années si la situation des jeunes s'est améliorée. Elle a été planifiée en collaboration avec des représentants des diverses équipes de la DSPPÉ, concernées par le secteur Jeunesse. Leur rôle a été déterminant, notamment pour préciser les objectifs de l'enquête, la population cible et les thèmes à documenter. Ils ont aussi contribué à la rédaction d'un rapport abrégé (Bellerose et al., 2001) qui met l'accent sur les pistes d'action élaborées sur la base de ces résultats.

Le présent document constitue le rapport général de l'enquête. Le lecteur y trouvera des précisions sur les aspects méthodologiques de l'enquête et une description de la population étudiée. Chacun des autres chapitres s'articule autour d'un comportement, conduite ou situation spécifique. On y présente une brève mise en contexte de la problématique, quelques précisions sur les aspects méthodologiques propres au sujet traité, des résultats de prévalence sur les comportements, conduites ou situations concernés et les résultats de l'analyse sur les facteurs de risque et de protection associés. Une synthèse et discussion des résultats complètent chaque chapitre. Une synthèse générale et des pistes de réflexion pour les interventions en santé publique auprès des jeunes concluent ce rapport.

1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

1.1 PRÉAMBULE

Ce chapitre présente les divers aspects méthodologiques reliés à la planification, la réalisation et le traitement de l'enquête sur les *Expériences de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie*. On y aborde tour à tour les éléments relatifs au choix de la population cible et des thèmes de l'enquête, aux procédures de collecte, à la collecte, au traitement des données, aux méthodes d'analyse retenues, sans oublier de rappeler la portée et les limites de cette enquête.

1.2 CHOIX DE LA POPULATION CIBLE

L'école est un milieu d'intervention privilégié pour l'application de diverses stratégies de promotion-prévention auprès des jeunes. Les élèves de niveau élémentaire et du début secondaire participent, en effet, à de nombreux programmes de promotion-prévention dont certains effets pourraient commencer à être perceptibles au niveau secondaire. C'est pourquoi, la présente enquête s'est intéressée aux élèves du secondaire.

Ce choix a été fait, d'une part, pour cerner une période de vie — l'adolescence — où les habitudes, comportements et problèmes deviennent plus manifestes ou à tout le moins plus répandus. D'autre part, dans une perspective de monitoring du programme *À toute jeunesse*, la disponibilité d'une information antérieure à l'implantation du programme permet d'avoir un point de référence pour éventuellement comparer l'évolution des taux de prévalence des comportements et habitudes, mais aussi celle des valeurs prises par les indicateurs relatifs aux facteurs de risque et de protection documentés par l'enquête.

1.3 THÈMES

En lien avec les objectifs de l'enquête, deux séries de thèmes ont été adoptées. La première porte sur des comportements ou conduites qui peuvent menacer à court ou à long terme la santé ou le bien-être des jeunes :

- l'usage de la cigarette;
- la consommation d'alcool;
- la consommation de drogues illicites;
- la pratique insuffisante d'activités physiques;
- les comportements inappropriés à l'égard du poids;
- les idées et gestes suicidaires;

- les écarts de conduite.

La seconde concerne des facteurs de risque et des facteurs de protection pouvant jouer un rôle dans l'adoption ou le maintien de ces comportements à risque. Les plus récents paradigmes proposés pour expliquer le développement de l'adolescent ont, en effet, comme théorie que l'adoption de tels comportements relève de l'interaction complexe et dynamique d'un ensemble de conditions appartenant tantôt à l'univers psychosocial du jeune, tantôt à son univers familial ou social (Cloutier, 1996). L'enquête a donc documenté la présence de quelques-uns de ces facteurs dans l'environnement du jeune, non seulement pour en établir un portrait et en suivre éventuellement l'évolution mais aussi et surtout, pour identifier lesquels sont davantage associés à la présence des comportements et conduites étudiées.

Les facteurs retenus correspondent à certaines dimensions privilégiées par le programme *À toute jeunesse* ou identifiés dans la littérature; nous nous sommes inspirés notamment du modèle de Cloutier (1996), identifiant les dimensions intervenant dans le développement des problèmes psychosociaux à l'adolescence. Les questions et indicateurs retenus pour cet aspect de l'enquête sont par contre tributaires de la disponibilité d'échelles de mesure simples et compatibles avec la méthode d'enquête utilisée. Les facteurs pris en compte couvrent divers domaines :

- les caractéristiques socio-économiques du milieu familial du jeune :
  - type de famille;
  - occupation des parents;
  - perception de la situation financière.
- les capacités personnelles et sociales du jeune :
  - estime de soi;
  - propension à se confier;
  - sensibilité à l'influence des amis.
- l'état de santé physique ou mentale du jeune :
  - perception de la santé;
  - détresse psychologique.
- la présence de soutien social dans l'environnement de l'enfant :
  - soutien des amis;
  - soutien de la famille;
  - soutien des personnes hors famille.

- l'interaction parents-enfant :
  - soutien affectif de chacun des parents;
  - contrôle abusif de chacun des parents.

- autres, spécifiques à un thème donné :
  - amis qui consomment des psychotropes (tabac, alcool et drogue);
  - motifs de consommation (alcool et drogue);
  - image corporelle, comportements et pressions de l'entourage (comportements à l'égard du poids);
  - etc.

L'enquête traite, par ailleurs, de trois autres situations qui ne s'inscrivent pas dans la perspective de l'analyse en fonction des facteurs de risque et de protection, mais correspondent à des enjeux de santé publique. Il s'agit :

- du port d'équipement protecteur dans les déplacements en auto, en vélo et en patins à roues alignées;

- de la violence dont les jeunes sont victimes, que ce soit de façon générale à l'école ou sur le chemin de l'école ou dans leurs relations amoureuses;

- et plus spécifiquement de la violence à caractère sexuel, définie comme des contacts de nature sexuelle non désirés.

Le thème de la sexualité n'a pas été traité dans cette enquête puisque de nombreuses études sur le sujet étaient déjà disponibles au moment de l'enquête. Quelques questions exploratoires sur l'homophobie et une question jalon sur l'utilisation de méthode contraceptive ont été posées dans l'enquête, mais les résultats ne sont pas présentés dans ce rapport.

1.4 PROCÉDURES DE COLLECTE

1.4.1 Instrument

L'enquête fut réalisée à partir d'un questionnaire auto-administré, complété en classe. Il comporte 87 questions, réparties en 13 sections. Cet instrument a été élaboré en tenant compte des besoins d'information des professionnels de la DSSPÉ œuvrant dans le domaine de la santé des jeunes. L'emprunt de questions déjà utilisées dans des enquêtes reconnues a été privilégié. On y retrouve, entre autres, de nombreuses questions prévues pour l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois* (ISQ, 1999). D'autres questions sont inédites et ont été élaborées pour répondre aux besoins spécifiques de l'enquête montérégienne.

Le questionnaire a été produit en version française et anglaise.

1.4.2 Population visée

La population visée par l'enquête est l'ensemble des élèves de 1re, 3e et 5e secondaire fréquentant, à l'automne 1998, les classes régulières des écoles privées et publiques, françaises et anglaises, de la Montérégie. Les écoles à vocation spéciale ou qui ont moins de 12 élèves par niveau ont été exclues de la base de sondage, de même que les élèves fréquentant des classes spéciales dans les écoles régulières. Nous estimons que la population visée représente environ 90 % de la population étudiante de la Montérégie.

1.4.3 Base de sondage

La base de sondage est composée d'unités scolaires. Une unité scolaire correspond généralement à une école dispensant l'enseignement de 1re, 3e et 5e secondaire. Cependant, certaines écoles secondaires n'offrent pas tous ces niveaux d'enseignement. Dans ce cas, l'unité scolaire est formée d'un regroupement d'écoles, dont l'école secondaire de deuxième cycle constitue le noyau. Les écoles de premier cycle avoisinantes lui sont alors associées, selon la mobilité habituelle de la clientèle. Dans ce cas, on s'est cependant assuré que le nombre d'élèves était du même ordre de grandeur pour chacun des trois niveaux scolaires.

Pour chaque unité scolaire, les variables suivantes ont été colligées : les coordonnées de ou des écoles formant l'unité scolaire, la langue d'enseignement, le nombre total d'élèves en classes régulières de 1re, 3e et 5e secondaire et une estimation du nombre de groupes/classes par niveau scolaire, considérant qu'en principe, il y avait 30 élèves par classe.

Les données requises pour l'élaboration de la base de sondage proviennent des statistiques scolaires de l'année 1996-1997 du ministère de l'Éducation du Québec, disponibles à la Direction régionale de la Montérégie. Une mise à jour de ces données a été faite en septembre 1997 pour réviser la liste des écoles et connaître, pour chacune d'elles, le nombre de groupes/classes prévus pour le bloc de cours de formation personnelle et sociale (FPS) ou morale/religion. Cette mise à jour a été faite par appel téléphonique auprès des directions d'écoles. Cette démarche aura permis de préciser le nombre de groupes à prendre en compte pour la sélection des unités scolaires. Originalement, l'enquête devait avoir lieu au printemps 1998. La collecte a cependant dû être reportée à l'automne de la même année, pour des raisons externes au projet. Le délai entre la rentrée scolaire et le début de l'enquête n'était toutefois pas suffisant pour réviser une autre fois les composantes de la base de sondage.

1.4.4 Stratification

Un plan d'échantillonnage stratifié à deux degrés de grappes a été retenu. Au premier degré, les unités scolaires ont été choisies et au deuxième degré, des classes de 1re, 3e et 5e secondaire à l'intérieur de chacune des unités. Pour procéder à la sélection de l'échantillon, les unités scolaires ont d'abord été regroupées en quatre strates :

- unités scolaires privées;
- unités scolaires anglophones;
- unités scolaires publiques francophones de grande taille (500 élèves ou plus/niveau);
- unités scolaires publiques francophones de petite taille (moins de 500 élèves/niveau).

Le nombre d'unités scolaires à sélectionner dans chaque strate a été déterminé de façon à respecter l'importance relative des strates définie en fonction des effectifs scolaires. À l'intérieur de chaque strate, la probabilité de sélection d'une unité scolaire était proportionnelle à sa taille, établie à partir du nombre de groupes de 5e secondaire ayant un cours de FPS. Des écoles de remplacement ont aussi été sélectionnées dans chacune des strates en même temps que l'échantillon initial, leur nombre variant selon l'importance de la strate. Une fois l'unité scolaire déterminée, la ou les classes à enquêter étaient choisies de façon aléatoire à l'aide d'une grille préparée à cet effet. Tous les élèves des classes sélectionnées devaient être enquêtés.

1.4.5 Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon (nombre d'élèves) a été fixée de façon à obtenir une bonne précision des estimations (coefficient de variation inférieur à 15 %) pour toute prévalence d'au moins 15 % par niveau scolaire/sexe et de 10 % pour les sexes réunis. Un effet de plan, estimé à 2, a aussi été pris en considération. Une taille d'échantillon d'au moins 800 répondants par niveau scolaire s'avère nécessaire pour obtenir les précisions souhaitées. En posant l'hypothèse qu'il y aurait, en moyenne, 30 élèves par groupe/classe et que 80 % d'entre eux participeraient à l'enquête, on a prévu sélectionner quelque 1 000 élèves par niveau scolaire, soit un minimum de 34 groupes/classes. Nous avons haussé ce nombre à 35. Dans les grandes écoles publiques francophones, deux groupes/classes par niveau sont sélectionnés; le nombre d'unités scolaires prévues dans cette strate a été diminué en conséquence.

TABLEAU 1.1
Taille prévue de l'échantillon, par strate

	Unités scolaires				Total
	Privées	Anglaises	Publiques françaises		
			Grandes	Petites	
Importance relative (%)	20 %	9 %	24 %	47 %	100 %
Nombre de groupes/niveau	7	3	8	17	35
Nombre d'unités scolaires	7	3	4	17	31
Nombre de groupes sélectionnés	21	9	24	51	105
Taille de l'échantillon (nb d'élèves)	630	270	720	1 530	3 150
Nombre attendu de répondants	504	216	576	1 224	2 520

1.5 COLLECTE

1.5.1 Démarches préliminaires

La pierre angulaire de ce projet demeure la mobilisation du milieu scolaire. Dans un premier temps, nous avons rencontré la Direction régionale du ministère de l'Éducation du Québec en Montérégie pour vérifier le potentiel d'acceptabilité et de faisabilité de ce projet et s'informer de la démarche à suivre avec le milieu scolaire. Par la suite, nous avons sollicité l'appui des directeurs généraux de commissions scolaires et leur avons demandé d'informer les directeurs d'école de la tenue éventuelle de l'enquête. Dans un second temps, les directeurs des écoles sélectionnées ont été contactés pour obtenir les autorisations nécessaires. Les comités d'école ont été informés par les directions d'école, lorsque celles-ci ont jugé bon de le faire.

1.5.2 Prétest

Le questionnaire a d'abord été testé auprès d'une cinquantaine de jeunes volontaires en septembre 1997. Un prétest sur le terrain a ensuite été réalisé par l'équipe de recherche à l'automne 1997 afin de vérifier le contenu et les procédures de l'enquête. Ce prétest a été fait dans deux écoles francophones de la Montérégie, non retenues dans l'échantillon de l'enquête. Dans chaque école, trois classes ont été visitées, soit une par niveau scolaire. Les élèves complétaient le questionnaire et une période de discussion était prévue pour vérifier la perception des élèves face à l'enquête, aux thèmes abordés et aux difficultés particulières du questionnaire.

Des corrections et ajustements ont été apportés au questionnaire et aux procédures prévues pour l'enquête.

1.5.3 Collecte

À l'origine, la collecte devait avoir lieu au printemps 1998. Cependant, le déroulement de l'année scolaire a été perturbé par une tempête de verglas survenue en janvier 1998. L'enquête a dû être reportée et s'est finalement déroulée entre le 2 novembre et le 16 décembre 1998.

La collecte des données a été confiée à la maison de sondage CROP Inc. Plus spécifiquement, CROP s'est occupé de la prise de rendez-vous dans les écoles, de la sélection aléatoire des groupes à enquêter et de la supervision de l'administration du questionnaire en classe. Le personnel de la firme a préalablement reçu une formation de l'équipe de recherche sur ces aspects spécifiques de l'enquête.

Le questionnaire était rempli en classe, en présence d'un interviewer de la firme, une période complète de cours étant requise à cet effet. Le professeur était libre de demeurer dans la classe, mais ne pouvait pas circuler parmi les élèves. Le cours de FPS avait été identifié pour la tenue de l'enquête puisqu'il s'agit d'un cours obligatoire dans lequel les élèves ne sont pas regroupés en fonction de leur performance académique. Au moment de la collecte, nous avons cependant réalisé que le cours qui

était donné à l'automne n'était pas nécessairement le cours de FPS. Selon le choix de l'école, ce pouvait être plutôt le cours de morale ou religion.

Le consentement des parents devait en principe être obtenu pour les élèves âgés de moins de 14 ans. À cet effet, lorsque la direction d'école le jugeait nécessaire, les élèves des classes de 1ère et 3e secondaire sélectionnées recevaient une lettre d'explication de la DSPPÉ et un formulaire de refus qu'ils devaient remettre à leurs parents. Le cas échéant, l'élève devait rapporter le formulaire de refus à l'enseignant avant le jour de collecte. La participation de l'élève était, par ailleurs, volontaire.

1.5.4 Taille de l'échantillon et non-réponse

La quasi totalité des écoles et des groupes sélectionnés ont accepté de participer à l'enquête. Il a été nécessaire de recourir à une école de remplacement en une seule occasion. Un groupe de remplacement a aussi été nécessaire au 1ère secondaire. Au total, le nombre de groupes enquêtés correspond au nombre de groupes échantillonnés.

On compte, au total, 2 928 élèves inscrits dans les groupes ciblés pour l'enquête; 2 767 jeunes ont participé. Le taux de réponse se situe donc à 94,5 %. Les taux par strate et par niveau scolaire sont présentés au tableau 1.2. La non-réponse provient principalement de l'absence ou du retard des élèves (88 %). Le refus de l'élève y contribue dans une proportion de 7 % et le refus parental dans une proportion de 5 %. Les taux les plus faibles se retrouvent dans la strate des écoles anglaises, mais les effectifs sont peu nombreux.

Quant aux taux de non-réponse partielle, ils sont généralement inférieurs à 5 %, quel que soit le niveau scolaire. Les cas d'exception seront mentionnés au chapitre concerné. À noter toutefois que la non-réponse a parfois tendance à être un peu plus élevée chez les élèves de 1ère secondaire.

TABLEAU 1.2
Taux de réponse et taille finale de l'échantillon, par strate

Strates	Taux de réponse (%)				Répondants (n)			
	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total
Écoles privées	96	97	95	**96**	209	224	201	**634**
Écoles anglophones	77	95	83	**85**	58	73	67	**198**
Écoles publiques francophones :								
☑ Grandes écoles	95	97	95	**96**	206	222	221	**649**
☑ Petites écoles	95	96	94	**95**	416	441	429	**1 286**
Échantillon total	**94**	**96**	**94**	**95**	**889**	**960**	**918**	**2 767**

1.6 TRAITEMENT DES DONNÉES

1.6.1 Validation

La vérification et la codification des questionnaires ont été effectuées par la maison de sondage selon les directives de l'équipe de recherche. Les questionnaires faisaient l'objet d'une double saisie informatique. La firme a vérifié les codes de saisie et l'enchaînement des questions et l'équipe de recherche a procédé à la vérification logique.

1.6.2 Pondération et postratification

Afin d'inférer les résultats de l'échantillon à la population visée par l'enquête, un poids a été associé à chaque répondant. Ce poids correspond au nombre d'individus que le répondant « représente » dans la population de référence. Les facteurs de pondération tiennent compte de la probabilité initiale de sélection et d'un ajustement pour la non-réponse (Girard, 1999).

La pondération a ensuite été ajustée pour s'assurer que la distribution pondérée des répondants était conforme à celle de la population de référence. Les données utilisées pour la postratification sont les effectifs totaux de chacun des niveaux scolaires, par strate, selon les renseignements fournis par la Direction régionale du MEQ de la Montérégie.

1.7 MÉTHODES D'ANALYSE

1.7.1 Analyse descriptive

Le premier volet des résultats décrit l'ampleur et les caractéristiques des divers phénomènes étudiés. Les analyses menées à cette fin sont basées sur l'utilisation de données pondérées, ramenées à la taille échantillonnale.

Les résultats se présentent généralement sous forme de proportions, qui sont toutefois entachées d'erreurs dites d'échantillonnage puisque l'enquête n'est pas menée auprès de l'ensemble de la population. Une mesure de la précision de chacune des estimations est donc nécessaire pour inférer correctement les résultats à l'ensemble de la population. La mesure utilisée pour qualifier la précision de l'estimation est le coefficient de variation (c.v.). Une estimation est considérée précise lorsque le coefficient de variation est inférieur à 15 %. Les proportions dont le c.v. se situe entre 15 % et 25 % sont marquées d'un astérisque (*) pour signifier que l'estimation doit être interprétée avec prudence. Un double astérisque (**) est utilisé lorsque le c.v. est supérieur à 25 %; l'estimation est alors considérée imprécise et n'est fournie qu'à titre indicatif. L'effet de plan est pris en compte dans ces calculs.

Le plan de sondage complexe utilisé pour cette enquête influence la précision des résultats. Il faut donc en tenir compte dans la mesure de la précision de chaque estimation. L'effet de plan renseigne sur la perte ou le gain de précision associé à une estimation attribuable au plan de sondage, par

rapport à la précision qu'on aurait eue si l'on avait tiré un échantillon aléatoire de même taille. Étant donné le grand nombre d'estimations produites dans ce rapport, des effets de plan moyens ont été calculés pour chacun des niveaux scolaires et pour l'échantillon total. Les effets de plan de 20 variables, choisies dans chacune des thématiques de l'enquête, ont servi à établir ces moyennes. Ils ont été déterminés à l'aide du logiciel SUDAAN (version 7.0). L'effet de plan moyen est ainsi fixé à 1,12, 1,35 et 1,14 respectivement pour les groupes de 1ère, 3e et 5e secondaire et à 1,24 pour l'échantillon total.

Le plan de l'analyse consiste à décrire les variations des phénomènes étudiés selon le niveau scolaire et/ou le sexe. Les variations significatives sont détectées à l'aide du test du Chi carré. Un ajustement a cependant été apporté pour tenir compte de l'effet de plan de chacun des niveaux. Le seuil de signification retenu pour déclarer une association significative varie selon le niveau d'analyse. Ainsi, lorsque le test porte sur l'ensemble de l'échantillon, le seuil de signification considéré est fixé à $p \leq 0,001$. S'il s'agit plutôt d'un sous-échantillon basé sur le sexe, le seuil est plutôt $p \leq 0,01$, alors qu'il est de $p \leq 0,05$ si le sous-échantillon est le niveau scolaire. Le test d'égalité de deux proportions est ensuite effectué sur la base de la comparaison des intervalles de confiance. Les tableaux ont été produits avec le logiciel SPSSS (version 8).

Les différences significatives sont généralement mentionnées dans le texte. Certaines différences non significatives peuvent, à l'occasion, être signalées comme tendances, si elles présentent un intérêt et si la valeur de « p » ne s'éloigne pas trop de la valeur seuil. Toutes les valeurs de « p » sont d'ailleurs précisées dans les tableaux. Il peut, par contre, arriver que deux proportions semblent différentes mais ne le soient pas d'un point de vue statistique, à cause notamment du petit nombre de répondants sur lequel est basée l'estimation.

1.7.2 Analyse sur les facteurs de risque et les facteurs de protection

Le second volet de l'analyse aborde la notion des facteurs de protection et des facteurs de risque. Plus précisément, cette analyse doit conduire à l'identification des facteurs de risque et de protection permettant de prédire un certain nombre de comportements ainsi qu'à cerner leur contribution respective. Les comportements étudiés sont les suivants :

- usage de la cigarette (30 jours ayant précédé l'enquête);
- consommation hebdomadaire d'alcool (12 mois ayant précédé l'enquête);
- s'être saoulé souvent ou à toutes les fois que l'on a bu (12 mois ayant précédé l'enquête);
- consommation hebdomadaire de drogues illicites (12 mois ayant précédé l'enquête);
- avoir tenté, au moins à trois reprises, de perdre ou de contrôler son poids (six mois précédant l'enquête);
- pratique insuffisante d'activité physique vigoureuse (moins de 3 jours au cours de la semaine ayant précédé l'enquête);
- pratique insuffisante d'activité physique de loisir (moins de six jours au cours de la semaine ayant précédé l'enquête);
- présence d'idéations suicidaires (12 mois ayant précédé l'enquête);

- avoir commis plus d'un délit mineur (six mois ayant précédé l'enquête);
- avoir commis plus d'un délit d'agression (six mois ayant précédé l'enquête);
- avoir commis au moins un délit majeur (six mois ayant précédé l'enquête).

Pour évaluer les liens entre une variable dépendante (comportement « à risque ») et plusieurs variables indépendantes (facteurs de risque et facteurs de protection), il est essentiel de ne pas se limiter à l'examen isolé des variables indépendantes puisque très souvent, ces dernières sont reliées entre elles à des degrés divers. Il est donc préférable de faire appel à une analyse multivariée qui permet de jauger le lien particulier qu'entretient chaque variable prédictive en contrôlant toutes les autres variables introduites dans l'analyse. Compte tenu que les 11 comportements examinés ont été recodés de manière dichotomique montrant alors la variation « absence » ou « présence » d'un comportement à risque, la méthode de régression logistique fut retenue.

L'analyse de régression produit des coefficients de régression qui sont, par la suite, traduits en rapport de cotes : l'analyse modélise donc les « chances » d'avoir un comportement à risque en fonction de l'augmentation ou de la diminution de chacun des prédicteurs examinés. Dans la stratégie d'analyse préconisée, l'équation de régression tient uniquement compte des effets additifs des prédicteurs et non de leur effet interactif et ce, dans le but de simplifier l'interprétation des résultats. L'analyse produit également un élément de performance globale comparable au R2 d'une régression multiple, ainsi qu'un test de signification du coefficient d'un prédicteur (Lambda de Wilks).

Quant aux variables indépendantes (variables prédictives), on en retrouve approximativement une trentaine, celles-ci pouvant varier quelque peu d'une analyse à l'autre. Elles sont regroupées en trois grandes familles : les caractéristiques sociodémographiques, les facteurs de risque et les facteurs de protection. Ces « prédicteurs », généralement des variables en gradient, furent considérés comme des variables quantitatives. L'annexe 1 présente les divers indicateurs utilisés comme facteurs de risque et facteurs de protection.

Cette analyse a été menée avec les données pondérées. Les tests n'ont cependant pas été corrigés pour tenir compte du plan de sondage complexe. Le logiciel SAS (version 8.0) a été utilisé.

Pour chacun des comportements étudiés, trois vagues successives d'analyses ont été effectuées, les deux premières faisant appel à une stratégie en cascade (stepwise) et la dernière à la stratégie (enter).

La première vague d'analyse de régression logistique vise à établir la liste des prédicteurs individuellement (c'est-à-dire sans la présence des autres variables indépendantes) associés à la présence d'un comportement à risque. Pour ce faire, les rapports de cotes (c'est-à-dire probabilités d'avoir un comportement) non ajustés sont calculés pour chacune des variables indépendantes retenues dans le modèle de prédiction. Ce premier bloc d'analyse permet, en quelque sorte, de corroborer les impressions « sur le terrain » qui sont généralement des conceptualisations unidimensionnelles des phénomènes.

La seconde vague d'analyse vise à identifier les meilleurs prédicteurs à l'intérieur de chacune des trois familles de variables indépendantes considérées. Pour ce faire, les variables dont les coefficients se

sont avérés statistiquement significatifs dans la première vague d'analyse sont retenues pour une seconde analyse. Les rapports de cotes ajustés en fonction des autres candidats de même famille sont alors calculés pour chacune des variables retenues. Cette stratégie permet donc d'isoler, dans chaque famille de prédicteurs, ceux qui sont les plus étroitement associés au comportement à l'étude.

Dans une troisième et dernière vague d'analyse, une analyse de régression logistique globale est effectuée sur l'ensemble des variables significatives identifiées à l'étape précédente. Ceci permet de dégager les effets exclusifs et ajustés de chacun des candidats considérés et de dégager un modèle prédictif plus global.

Afin de compenser pour une possible surpuissance due aux grands effectifs d'étudiants, nous avons généralement considéré un seuil sévère de signification de 0,001 lorsque tous les étudiants étaient impliqués dans les analyses, et un seuil de 0,01 lorsque l'analyse ne s'appliquait que sur l'un des secondaires ou encore, sur un genre donné (garçon, fille). Ces analyses en échantillons de plus en plus morcelés visaient notamment à vérifier la stabilité de nos modèles plus globaux.

Dans la troisième et dernière vague d'analyse, l'examen de la contribution de chacun des facteurs retenus à l'étape précédente s'est effectué à partir de la méthode de régression ordinaire qui consiste à introduire simultanément dans l'équation toutes les variables de prédiction. À cette dernière étape, nous avons accepté un seuil de signification de $p \leq 0,01$ et indiqué d'un astérisque les résultats pour lesquels $0,001 < p \leq 0,01$.

Les résultats présentés dans ce rapport concernent les rapports de cotes non ajustés (première vague) et les rapports de cotes ajustés de la troisième vague d'analyse et ce, pour l'ensemble des élèves, sexe et niveau scolaire confondus.

1.8 PORTÉE ET LIMITES DE L'ENQUÊTE

Il ne faut pas perdre de vue que l'enquête fut menée auprès de jeunes qui fréquentent l'école secondaire et qui plus est, sont inscrits dans des classes régulières. Les prévalences ne peuvent donc être inférées qu'à cette population et non à l'ensemble des jeunes Montérégiens du même âge. Les résultats ne tiennent pas compte, en effet, des jeunes inscrits dans des classes ou des écoles spéciales. Ils ignorent également la situation des jeunes décrocheurs scolaires.

Il faut aussi rappeler que les facteurs de risque et de protection abordés dans cette enquête ne constituent qu'une partie des variables susceptibles d'être associées au comportement des jeunes. Les résultats ne sont valides qu'en référence à cet ensemble de facteurs.

Les techniques d'analyses multivariées n'ont pas été corrigées pour tenir compte de l'effet du plan de sondage de cette enquête. Les résultats s'appliquent donc uniquement aux répondants de l'enquête et ne peuvent, du point de vue statistique, être inférés à l'ensemble de la population visée. Ils n'en présentent pas moins un certain intérêt pour alimenter la réflexion quant aux pistes d'intervention.

2. DESCRIPTION DE LA POPULATION

2.1 PRÉAMBULE

La population visée par cette enquête est composée des élèves fréquentant les écoles secondaires de la Montérégie et inscrits dans les classes régulières de niveau 1, 3, 5. Ce chapitre présente une brève description de cette population pour en préciser les effectifs, la structure par âge et sexe et quelques caractéristiques socio-économiques. Le lecteur pourra ainsi référer à ces données pour déterminer la taille des populations concernées par l'une ou l'autre des situations décrites tout au long de cet ouvrage.

2.2 EFFECTIFS DE POPULATION

Les résultats de cette enquête sont inférés à quelque 42 425 élèves, composés de 30 587 jeunes fréquentant des écoles publiques francophones, 8 583 des écoles privées francophones et 3 255, des écoles publiques anglophones. Cette information est donnée à titre indicatif, puisque la composition de l'échantillon assure une représentation régionale de la population étudiante pour chaque niveau scolaire, et non une représentation par type d'établissement.

Ce rapport fournit plutôt essentiellement des estimations par niveau scolaire et/ou par sexe pour divers phénomènes. Le tableau 2.1 présente les effectifs de cette population de référence.

TABLEAU 2.1
Nombre estimé d'élèves inscrits à l'enseignement régulier en 1ère, 3e, 5e secondaire dans les écoles secondaires de la Montérégie, par sexe, Automne 1998

		1ère secondaire	3e secondaire	5e secondaire	Total
Garçons		7 366	7 102	6 897	**21 365**
Filles		7 318	6 941	6 801	**21 060**
Total	**n**	**14 684**	**14 043**	**13 698**	**42 425**
	%	**34,6 %**	**33,1 %**	**32,3 %**	**100 %**

2.3 STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE

Les élèves de 1ère secondaire avaient majoritairement 12 ans au moment de l'enquête, ceux de 3e secondaire, 14 ans et ceux de 5e secondaire, 15 ans. Il y a une proportion équivalente de filles et de garçons à chacun des niveaux scolaires étudiés, quoique qu'en termes d'effectifs, les garçons

soient un peu plus nombreux que les filles.

TABLEAU 2.2
Répartition (%) des élèves selon l'âge ou le sexe, par niveau scolaire
Montérégie, Automne 1998

1ère secondaire		3e secondaire		5e secondaire	
Âge	%		%		%
12 ans ou moins	67,1	14 ans ou moins	69,0	16 ans ou moins	66,0
13 ans	28,4	15 ans	24,8	17 ans	28,5
14 ans ou plus	4,5	16 ans ou plus	6,2	18 ans ou plus	5,5
Sexe					
Garçons	50,2	Garçons	50,6	Garçons	50,4
Filles	49,8	Filles	49,4	Filles	49,6

2.4 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

La description des caractéristiques socio-économiques est d'abord utile pour préciser le profil de la population étudiée selon quelques balises usuelles. Idéalement, de telles données servent aussi à valider la représentativité de la population quand des comparaisons peuvent être faites avec des données de sources externes. Dans ce cas-ci, une telle comparaison est cependant difficile vu le peu de données existantes sur une population si spécifique.

Les caractéristiques retenues dans l'enquête sont celles qui peuvent avoir un lien avec le développement, le comportement ou le bien-être des jeunes. L'une d'elles permet de préciser le type de famille dans laquelle évolue l'élève. Une autre aborde la dimension culturelle et s'intéresse à la langue que le jeune parle habituellement avec ses amis. Quant aux indicateurs économiques, leur nombre et leur portée sont forcément limités puisque l'information provient du jeune lui-même. Nous avons retenu deux questions utilisées, entre autres, dans l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents québécois* (ISQ, 1999). Il s'agit de la perception que le jeune a de la situation financière de sa famille en la comparant à celle des jeunes de son école, et de la présence de ses parents sur le marché du travail.

Les principales caractéristiques qui s'appliquent à la clientèle scolaire étudiée sont les suivantes, quel que soit le niveau scolaire. Environ 70 % des élèves vivent avec leurs deux parents, plus de 85 % des jeunes parlent français avec leurs amis, près de 66 % considèrent leur famille aussi à l'aise que celles des jeunes de leur école et plus de 85 % des élèves ont au moins un parent qui travaille à temps plein.

Le tableau suivant apporte des précisons supplémentaires. Quelques caractéristiques varient d'ailleurs selon le niveau scolaire, soit le type de famille et l'occupation des parents. Dans le premier cas, on note que la proportion d'élèves vivant en garde partagée diminue avec le niveau scolaire, alors que

celle des jeunes vivant en famille monoparentale augmente. Dans le second cas, la proportion d'enfants dont les deux parents travaillent à plein temps est moindre en 1ère secondaire qu'en 3e et 5e secondaire.

TABLEAU 2.3
Répartition (%) des élèves selon certaines caractéristiques socio-économiques, par niveau scolaire
Montérégie, Automne 1998

Caractéristiques socio-économiques	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total
	%	%	%	%
Type de famille		p < 0,001		
Avec père et mère	68,8	70,9	69,5	**69,5**
Garde partagée	14,6	7,9	6,0	**9,7**
Avec parent seul	6,8	8,3	12,9	**9,3**
Avec parent et beau-parent	9,6	11,9	9,7	**10,4**
Autres	0,2**	1,0**	1,9**	**1,1****
Langue parlée avec les amis		p = 0,398		
Français	87,6	88,6	88,4	**88,1**
Anglais	8,4	8,3	7,9	**8,2**
Français/anglais	2,5*	1,2**	1,2**	**1,7***
Autres	1,5**	1,9**	2,5*	**2,0**
Situation financière perçue		p = 0,096		
Plus à l'aise	22,0	20,1	20,9	**21,1**
Aussi à l'aise	68,9	69,1	65,7	**67,8**
Moins à l'aise	9,1	10,8	13,4	**11,1**
Occupation des parents		p < 0,001		
Les deux travaillent à temps plein	40,7	52,1	47,7	**46,4**
Au moins un travaille à temps plein	45,6	41,5	46,7	**44,7**
Les deux travaillent à temps partiel	5,6	1,1**	0,8**	**2,6**
Au moins un travaille à temps partiel	4,3*	2,3**	2,3*	**3,0**
Aucun parent en emploi	3,8*	3,0*	2,5*	**3,1**

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

3. ALCOOL ET DROGUES[1]

3.1 PRÉAMBULE

En 1992, le Québec identifiait comme l'un de ses objectifs de santé et de bien-être pour l'an 2002 (MSSS, 1992), de diminuer de 15 % la consommation d'alcool dans la population générale et d'augmenter la proportion de personnes qui n'auront jamais consommé de drogues illégales. Comme l'adolescence est souvent la période où les jeunes s'initient à ces substances, il s'agit d'un moment propice pour les interventions de santé publique. La consommation de psychotropes est particulièrement préoccupante, considérant que la consommation de drogue chez les étudiants est à la hausse depuis quelques années et que la consommation d'alcool est un phénomène très présent chez les jeunes (King et al., 1999).

Certains comportements à risque chez les jeunes sont associés à la consommation de psychotropes, par exemple, la conduite automobile avec facultés affaiblies, les relations sexuelles non protégées et les manifestations d'agressivité. Il est aussi généralement admis que la consommation précoce d'alcool ou de drogue est souvent un indicateur de la sévérité, de l'intensité et de la durée d'une consommation future (Vitaro et al., 1992).

La consommation de psychotropes a déjà été traitée dans de nombreuses enquêtes canadiennes et québécoises, voire régionales, s'adressant soit à la population générale, soit aux jeunes. Ces derniers sont toutefois définis en fonction de groupes d'âge variés et souvent plus larges que la seule population d'âge scolaire. La présente enquête a le mérite de fournir des données spécifiques sur la population scolaire de la Montérégie. Celles-ci serviront aussi de repère pour vérifier éventuellement si la situation des prochaines générations témoignera des efforts investis depuis plusieurs années en matière de prévention dans le domaine.

3.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Il existe une variété d'indicateurs pour décrire la consommation d'alcool ou de drogue. Nous avons privilégié les questions utilisées par Santé Québec pour l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents québécois* (ISQ,1999) et adapté les indicateurs qui s'y rapportent. À noter que les taux de non-réponse aux questions et indices se rapportant à ces domaines sont généralement inférieurs à 5 %, quel que soit le niveau scolaire. La seule exception concerne la question sur la quantité d'alcool habituellement consommée, à laquelle n'ont pas répondu 9,5 % des jeunes de 1ère secondaire déclarant avoir bu de l'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête. L'analyse de

[1] **Avec la collaboration de Yolaine Noël, DSPPÉ.**

la variation de la non-réponse en fonction du sexe ne révèle pas d'écart significatif. Par contre, en référant à la question sur leur fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois, la non-réponse apparaît plus élevée chez les jeunes qui déclarent avoir bu juste pour goûter que chez ceux qui ont indiqué une fréquence de consommation (13 % c. 4 %). En somme, la non-réponse semble davantage être le fait de jeunes qui commencent à boire.

3.2.1 Indicateurs de prévalence

La consommation d'alcool, comme l'usage de drogues illicites, est décrit à l'aide d'une typologie basée sur la consommation du produit au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Elle comprend cinq catégories, distinguant :

- les consommateurs réguliers, c'est-à-dire ceux qui déclarent avoir consommé la substance à peu près chaque semaine[2] au cours de la période considérée;
- les consommateurs occasionnels, qui déclarent plutôt avoir consommé à peu près chaque mois ou à une fréquence moindre;
- les expérimentateurs, c'est-à-dire ceux qui n'ont fait que goûter ou essayer au cours de ces 12 mois;
- et les non-consommateurs pendant la période considérée. Dans le cas de la drogue, il est possible de départager les jeunes qui n'ont jamais consommé, de ceux qui l'ont déjà fait mais s'en sont abstenu au cours de ces 12 mois. Cette nuance ne peut être apportée pour la consommation d'alcool.

Dans le cas de d'alcool, l'indice est dérivé directement de deux questions de l'enquête. L'élaboration de l'indice sur l'usage de la drogue est cependant plus complexe, puisqu'il faut décrire la consommation de substances illicites, tous types confondus, alors que les données initiales sont disponibles par types de produits : marijuana et ses dérivés, colle ou solvant, cocaïne, hallucinogènes, médicaments, tels que tranquillisants ou stimulants pris sans prescription médicale pour avoir un effet semblable à celui de la drogue. La fréquence de consommation pour la période concernée doit alors être attribuée. Nous avons retenu comme valeur de fréquence, celle correspondant à la fréquence la plus élevée mentionnée pour l'un ou l'autre des types de drogues consommées[3].

---

[2] Pour la question sur l'alcool, le libellé de la catégorie de fréquence est « plus souvent qu'à chaque mois ».

[3] Cette mesure ne tient pas compte cependant de la fréquence de consommation des tranquillisants ou stimulants, pour lesquels l'information n'est pas disponible. Environ 18 % des consommateurs de drogues ont déclaré prendre de tels produits. Dans leur cas, la fréquence attribuée est celle rapportée pour d'autres substances consommées, puisque la quasi totalité des consommateurs qui prennent des produits autres que ceux de type marijuana, font aussi usage de la marijuana ou de ses dérivés. Il se peut dès lors que la proportion de consommateurs réguliers soit sous-estimée si l'utilisation de tranquillisants ou stimulants est plus fréquente que celle des autres types de drogues. Il existe, par ailleurs, une minorité de consommateurs (1,5 %) qui n'ont pris que de ce type de produit et qui sont exclus des calculs, puisque qu'aucune fréquence de consommation ne peut leur être attribuée.

L'enquête renseigne également sur l'âge des jeunes la première fois qu'ils ont pris de la drogue ou bu de l'alcool. Dans le cas de l'alcool, la mesure prend en compte les jeunes ayant consommé de l'alcool au cours de l'année précédant l'enquête. Dans le cas de la drogue, la mesure est établie pour tous les consommateurs, anciens ou actuels.

3.2.2 Mesures complémentaires

Quelques données complémentaires sont également présentées pour l'ensemble des consommateurs. Dans le cas de l'alcool, on s'intéresse à la consommation à risque, définie par le fait de consommer habituellement cinq consommations ou plus par occasion ou par le fait de s'enivrer souvent ou à toutes les fois que l'on boit. Pour la question portant sur le nombre de consommations prises habituellement, il était précisé qu'une consommation correspond à une petite bouteille de bière, un verre de 4 ou 5 onces de vin, 1-1 ½ once de fort, de spiritueux ou de boisson forte, alors qu'une grosse bouteille de bière, un verre double de boisson forte ou un coup accompagné d'une bière (« beer chaser ») correspondent à deux consommations.

Pour la consommation de drogue, des données sur le type de substances consommées et la polyconsommation sont présentées.

L'enquête a aussi cherché à identifier les situations qui incitent les jeunes à consommer de l'alcool ou de la drogue. Cette question est empruntée à l'enquête de Deschênes (Deschênes, 1996). Elle se présente sous forme d'une liste de 12 énoncés et l'élève doit indiquer à quelle fréquence il consomme dans chacune de ces situations (souvent, quelquefois, rarement, jamais).

3.2.3 Analyses multivariées

Une analyse a été menée sur certains indicateurs de ce chapitre pour déceler les facteurs de risque et les facteurs de protection particulièrement associés à la consommation de psychotropes. Trois comportements font l'objet d'une telle analyse : la consommation régulière d'alcool, l'enivrement fréquent et la consommation régulière de drogue. Outre les caractéristiques d'âge et de sexe, huit facteurs de protection et onze facteurs de risque sont pris en compte.

3.3 RÉSULTATS

3.3.1 Prévalence de la consommation d'alcool et de drogues illicites

Tous niveaux scolaires confondus, les élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire déclarent, dans une proportion de 34 %, avoir pris ou fait l'essai de drogues illicites au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (tableau 3.1). Presque deux fois plus d'étudiants rapportent avoir consommé de l'alcool pendant la même période (65 %). Les filles sont proportionnellement aussi nombreuses que les garçons à consommer ces substances.

Qu'il s'agisse de drogue ou d'alcool, les proportions de consommateurs augmentent, par ailleurs, selon le niveau scolaire. Au début du secondaire, 12 % des jeunes indiquent avoir pris de la drogue au cours des 12 mois précédents et 35 %, de l'alcool. Chez les élèves de 5e secondaire, les mêmes proportions s'élèvent respectivement à 52 % et 89 %. Pour les substances illicites, on retrouve aussi une plus grande proportion d'anciens consommateurs quand le niveau scolaire est plus avancé. En tenant compte de ces jeunes, les taux de prévalence à vie pour la consommation de drogues s'élèvent respectivement à 13 %, 41 % et 59 % chez les élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire.

La consommation régulière des drogues illicites est aussi répandue que celle de l'alcool (13 %, 15 %), alors que la consommation occasionnelle est deux fois plus fréquente dans le cas de l'alcool (39 %) que de la drogue (18 %). Quant à ceux qui, au cours des 12 derniers mois, n'ont consommé que pour essayer ou goûter, leur proportion est estimée à 2 % pour la drogue mais s'élève à 11 % dans le cas de l'alcool. Environ 4 % des jeunes déclarent avoir déjà consommé de la drogue mais ne l'ont pas fait au cours des 12 mois précédant l'enquête. Précisons également que la majorité des consommateurs actuels de drogue (80 % à 90 % selon le niveau scolaire) déclarent en avoir aussi pris avant les 12 mois précédant l'enquête (données non présentées).

TABLEAU 3.1

Type d'usage d'alcool et de drogues illicites au cours de l'année précédant l'enquête selon le sexe ou le niveau scolaire

Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Consommateurs actuels				Non-consommateurs	
	Tous types	Réguliers	Occasionnels	Expérimentateurs	Abstinents	Jamais
	%					
Alcool Total	**64,5**	14,5	38,6	11,4	**35,5**	
Drogues Total	**33,6**	13,0	18,4	2,2	**4,1**	**62,3**
Alcool	p = 0,001					
Garçons	65,2	17,2	36,4	11,6	34,8	
Filles	63,7	11,8	40,8	11,1	36,3	
Drogues	p < 0,001					
Garçons	35,5	16,4	16,8	2,2*	3,7*	60,8
Filles	31,7	9,4	20,1	2,1*	4,5	63,8
Alcool	p < 0,001					
1ère secondaire	34,9	2,1*	17,6	15,2	65,1	
3e secondaire	74,1	13,8	47,3	14,0	25,9	
5e secondaire	89,3	28,4	53,5	6,4	11,7	
Drogues	p < 0,001					
1ère secondaire	11,7	4,5*	5,9	1,3**	1,6**	86,7
3e secondaire	29,5	17,0	20,2	2,3**	3,0*	57,6
5e secondaire	52,3	18,5	30,6	3,2*	7,9	39,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

3.3.2 Fréquence de consommation

Le tableau 3.1 présente les proportions de consommateurs réguliers, occasionnels et expérimentateurs, établis sur la base de l'ensemble de la population scolaire, que ce soit au total, par sexe ou par niveau scolaire. Ce tableau est intéressant dans la mesure où il permet de tracer un profil de consommation pour l'ensemble des élèves. Cependant, pour analyser plus spécifiquement les variations de la fréquence de consommation, il est plus révélateur de ne s'intéresser qu'aux seuls consommateurs.

Vus sous cet angle, les résultats indiquent que, tous degrés confondus, 23 % des buveurs de 1ère, 3e et 5e secondaire ont consommé régulièrement de l'alcool au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, alors que 39 % des jeunes qui ont pris de la drogue l'ont fait sur base régulière. La consommation est plus fréquente chez les garçons que chez les filles, tant chez les consommateurs d'alcool que parmi les consommateurs de drogue ($p < 0,001$) (figure 3.1). On estime ainsi que chez les buveurs, 26 % des garçons et 19 % des filles prennent régulièrement de l'alcool. L'usage régulier d'au moins un type de drogue caractérise 46 % des garçons qui ont fait usage de drogue au cours de l'année précédente; cette proportion est plutôt de 30 % chez les filles. En contre partie, l'usage occasionnel de drogue ou d'alcool est un peu plus répandu chez les filles qui consomment que chez les garçons.

Quant aux variations de la fréquence de consommation selon le niveau scolaire, elles se révèlent significatives dans le cas de l'alcool ($p < 0,001$), mais non dans celui de la drogue ($p = 0,087$) (figure 3.2). Par exemple, chez les jeunes de 1ère secondaire déclarant avoir pris de l'alcool, moins d'un buveur sur dix en a consommé de façon régulière (6 %). En 3e et 5e secondaire, ce comportement est plutôt le fait d'un buveur sur quatre (19 %) et d'un buveur sur trois (32 %). D'autre part, même si la proportion de consommateurs qui font usage de drogue sur une base régulière présente quelques variations d'un niveau scolaire à l'autre (38 %, 43 %, 35 %), ces écarts ne sont pas suffisants pour être considérés significatifs au plan statistique.

FIGURE 3.1
Fréquence de la consommation d'alcool ou de drogues illicites
au cours de l'année précédant l'enquête selon le sexe
Consommateurs de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

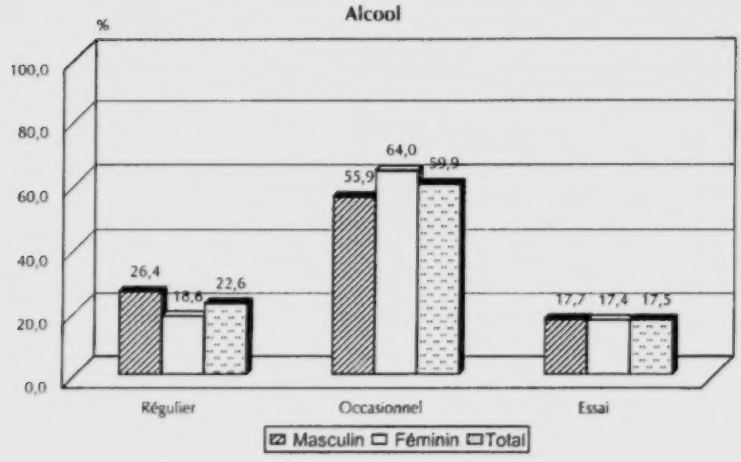

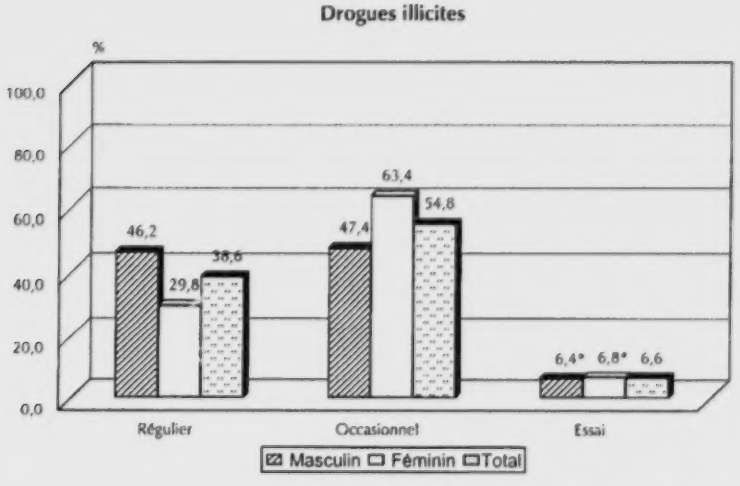

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

FIGURE 3.2
Fréquence de la consommation d'alcool ou de drogues illicites au cours de l'année précédant l'enquête selon le niveau scolaire
Consommateurs de 1re, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

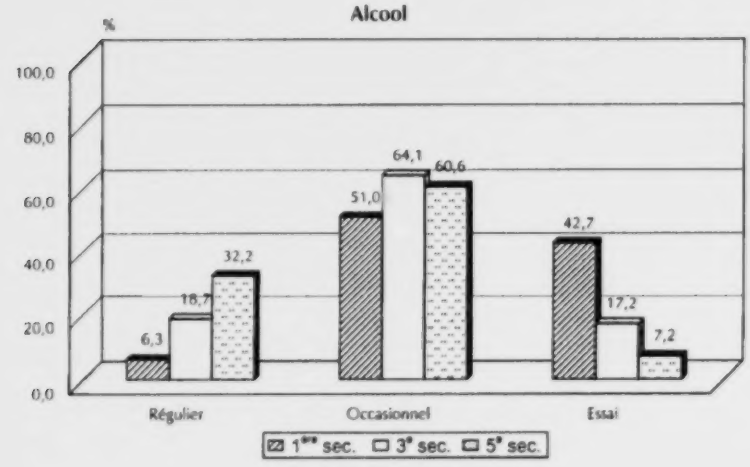

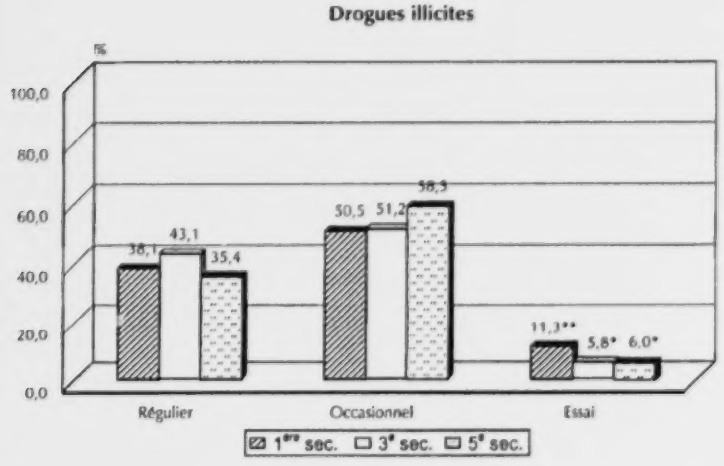

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

3.3.3 Âge d'initiation

Pour avoir un aperçu plus précis de la précocité de l'âge d'initiation, il est préférable de s'intéresser aux élèves les plus âgés, chez qui la proportion de consommateurs est la plus élevée. Ainsi, chez les élèves de 5e secondaire, l'âge moyen auquel les jeunes déclarent avoir bu de l'alcool pour la première fois est estimé à 13,5 ans, alors que les jeunes ayant consommé de la drogue au cours de leur vie avaient en moyenne 14,0 ans la première fois qu'ils l'ont fait. Le tableau 3.2 précise que cette initiation peut se passer à un très jeune âge chez certains, puisque 10 % des buveurs de 5e secondaire et 3 % des jeunes ayant déjà consommé de la drogue ont fait leur première expérience avant l'âge de 12 ans, soit sans doute avant l'entrée au secondaire. Ensuite, la proportion de nouveaux consommateurs a tendance à augmenter avec l'âge. Les filles de 5e secondaire se sont initiées à la drogue au même âge que les garçons mais un peu plus tard qu'eux à la consommation d'alcool ($p < 0,001$).

Tableau 3.2
Âge d'initiation à l'alcool ou aux drogues illicites, selon le sexe
Élèves de 5e secondaire ayant déjà consommé ce type de psychotrope
Montérégie, Automne 1998

Sexe	Moins de 12 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans ou plus
			%		
Alcool			$p < 0,001$		
Garçons	14,1	12,1	17,6	27,1	29,1
Filles	4,7*	16,5	20,9	25,3	32,6
Total	**9,5**	**14,5**	**19,0**	**26,0**	**31,0**
Drogues			$p = 0,170$		
Garçons	4,2**	9,7**	19,0	31,6	35,4
Filles	2,5**	10,2**	20,8	30,5	36,0
Total	**3,6**	**9,9**	**19,9**	**30,9**	**35,7**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

À titre d'information, mentionnons que, tous niveaux scolaires confondus, les jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire avaient, en moyenne, respectivement 10,8 ans, 12,5 ans et 13,5 ans lorsqu'ils ont bu de l'alcool la première fois. Pour la consommation de drogue, les premières expériences surviennent un peu plus tard, soit en moyenne à 11,7 ans, 12,9 ans et 14,0 ans selon le groupe.

3.3.4 Manières de boire

Lorsqu'ils boivent, les jeunes disent consommer, en moyenne, 2,6 consommations par occasion. La quantité consommée est toutefois plus élevée chez les garçons que chez les filles (3,0 c. 2,2 verres) et elle augmente selon le niveau scolaire (1,4, 2,3 et 3,4 verres). Le nombre de consommations s'accroît aussi avec la fréquence de consommation. Ceux qui n'ont fait que goûter déclarent avoir pris, en moyenne, 1,2 consommation par occasion; ceux qui boivent moins d'une fois par mois en déclarent 2,0, alors que la moyenne passe à 2,9 puis à 4,2 chez les jeunes qui boivent à peu près chaque mois, ou plus régulièrement chaque semaine (données non présentées).

L'enquête estime à 16 %, la proportion de jeunes buveurs qui prennent habituellement cinq consommations ou plus quand ils boivent. Ce phénomène est plus répandu chez les garçons que chez les filles (20 % c. 10 %) et son importance s'accroît avec le niveau scolaire. La proportion de garçons qui ont ce comportement est ainsi trois fois plus importante en 3e qu'en 1ère secondaire (15 % c. 5 %) et elle concerne près d'un buveur sur trois en 5e secondaire. Chez les filles qui ont bu au cours de l'année précédant l'enquête, la consommation d'une grande quantité d'alcool est plutôt rare chez les élèves de 1ère secondaire, mais les proportions sont de 7 % et 16 % respectivement en 3e et 5e secondaire.

D'autre part, 31 % des buveurs déclarent prendre de l'alcool au point de se saouler « souvent » ou « à toutes les fois » qu'ils consomment. Toutes proportions gardées, les garçons sont toujours plus nombreux que les filles à se comporter de la sorte (37 % c. 26 %). Les adeptes de ce comportement augmentent selon le niveau scolaire. Chez les garçons, cette augmentation est graduelle et à la fin du secondaire, près de la moitié des buveurs (49 %) déclarent avoir cette habitude. Chez les filles, par contre, l'écart est surtout présent entre la 1ère et la 3e secondaire, la proportion de buveuses s'enivrant fréquemment, passant de 7 % à 28 %; en 5e secondaire, cette proportion a peu bougé (29 %).

TABLEAU 3.3

Comportements à risque en matière de consommation d'alcool selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes ayant bu de l'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Quantité habituelle	Enivrement		
	5 cons. ou plus	Souvent	Toutes les fois	Total
	%		%	
Total	**15,5**	**20,9**	**10,0**	**30,9**
Sexe	p < 0,001		p < 0,001	
Garçons	20,7	23,8	13,4	**37,1**
Filles	10,0	17,9	6,5	**24,4**
Niveau scolaire	p < 0,001		p < 0,001	
1ère secondaire	2,6*	5,9*	3,1**	**9,0***
3e secondaire	10,7	17,6	14,7	**32,3**
5e secondaire	24,0	29,5	9,5	**39,0**
Garçons	p < 0,001		p < 0,001	
1ère secondaire	5,0**	6,5**	4,5**	**11,0****
3e secondaire	14,6*	19,5	17,5	**37,0**
5e secondaire	31,8	34,9	14,1	**49,0**
Filles	p < 0,001		p < 0,001	
1ère secondaire	--	5,8**	1,5**	**7,3****
3e secondaire	6,7*	15,9	11,8	**27,7**
5e secondaire	16,4	24,2	5,0**	**29,2**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

La figure suivante illustre, par ailleurs, que les jeunes qui déclarent se saouler souvent ou à toutes les fois qu'ils consomment ne prennent pas nécessairement un nombre élevé de consommations. Ainsi, plus de la moitié (56 %) des jeunes de 3e secondaire qui indiquent se saouler à cette fréquence déclarent prendre habituellement un ou deux verres; en 5e secondaire, la proportion est moindre, mais il y a tout de même près de deux buveurs sur cinq (38 %) qui s'enivrent avec un ou deux verres.

Par ailleurs, en 3e secondaire, 26 % des jeunes qui s'enivrent fréquemment disent boire cinq consommations ou plus par occasion, cette proportion grimpant à 40 % pour le 5e secondaire.

FIGURE 3.3
Buveurs qui s'enivrent souvent ou à toutes les fois selon le nombre habituel de consommations par occasion, par niveau scolaire
Montérégie, Automne 1998

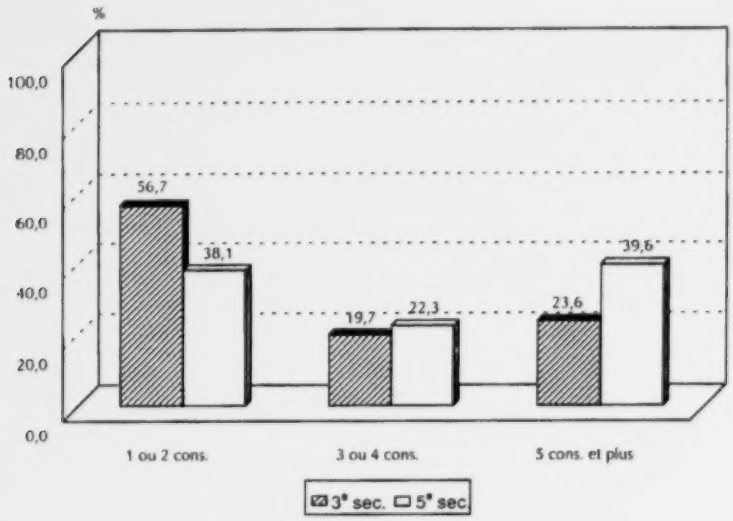

3.3.5 Drogues consommées et polyconsommation

Les jeunes qui ont consommé de la drogue sur une base régulière ou occasionnelle au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête[4] déclarent presque tous (98 %) avoir consommé de la marijuana. Les hallucinogènes comptent aussi certains adeptes, un jeune sur trois ayant pris ce type de produit. Suivent par ordre décroissant d'importance : les médicaments pris sans prescription médicale, tels que des stimulants (15 %) ou des tranquillisants (7 %), la cocaïne (7 %), les produits de type colle ou solvant (3,5 %) (données non présentées).

Ces proportions ne varient pas de façon significative selon le sexe[5] ou le niveau scolaire. Tout au plus note-t-on que la proportion de consommateurs de marijuana, quoique déjà très élevée, est un peu moins répandue en 1ère secondaire qu'en 3e et 5e (92 % c. 99 %) (données non présentées).

Pour un peu plus de la moitié de ces jeunes (58 %), leur consommation s'est limitée à un seul type de produit, soit des substances à base de cannabis dans presque tous les cas. Il n'en demeure pas moins que 29 % des jeunes consommateurs ont fait usage de deux types de produit et 13 %, d'au moins trois variétés de substance. Ces proportions ne varient pas de façon significative selon le sexe ($p = 0,587$) ou le niveau scolaire ($p = 0,382$) (données non présentées).

---

[4] Des données sur la consommation à vie sont présentées dans le rapport abrégé de l'enquête. Comme elles sont moins détaillées, elles n'ont pas été reprises ici.

[5] Si l'on considère plutôt la consommation à vie, les filles se démarquent des garçons en étant proportionnellement plus nombreuses à consommer ou à avoir consommé des tranquillisants ou des stimulants (23 % c. 17 %).

Le tableau 3.4 porte sur les jeunes ayant pris de l'alcool au cours de l'année précédant l'enquête. Il indique quelle proportion d'entre eux ont aussi déclaré avoir pris de la drogue au cours de cette période. On ne sait pas cependant si les deux substances ont été consommées en même temps. On note d'abord que, toutes fréquences confondues, un peu plus de la moitié des jeunes buveurs (55 %) ont aussi consommé de la drogue à un moment ou l'autre dans l'année, excluant ceux qui ne l'ont fait que pour essayer. Cette proportion augmente avec la fréquence de consommation d'alcool. Chez les jeunes qui ont pris de l'alcool, mais moins d'une fois par mois, il s'en trouve 38 % qui ont pris de la drogue pendant l'année. Cette proportion s'élève à 58 % chez les jeunes qui ont bu à peu près chaque mois et à 78 % chez ceux qui ont bu plus souvent qu'à chaque mois. En fait, le tableau 3.4 illustre que la fréquence de consommation de drogue augmente avec la fréquence de la consommation d'alcool.

TABLEAU 3.4
Fréquence de consommation de drogues illicites selon la fréquence de consommation d'alcool
Consommateurs d'alcool de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Fréquence de consommation d'alcool	Fréquence de consommation de drogues		
	À peu près chaque semaine	Occasionnelle[1]	Jamais ou juste pour goûter
	%		
	$p < 0,001$		
Moins d'une fois par mois	10,7	27,4	61,9
À peu près chaque mois	25,0	32,7	42,3
Plus souvent qu'à chaque mois	39,7	38,8	21,5
Total	**22,8**	**32,1**	**45,1**

[1] À peu près chaque mois ou moins d'une fois par mois.

3.3.6 Motifs de consommation

Le tableau 3.5 présente une liste de situations pouvant inciter les jeunes à prendre de l'alcool ou de la drogue. Les résultats portent sur la proportion de consommateurs ayant consommé « souvent » ou « quelquefois » dans de telles circonstances au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Les motifs associés au plaisir sont le plus fréquemment mentionnés par les jeunes. Ainsi, la majorité d'entre eux déclarent avoir consommé dans des circonstances où ils voulaient fêter un événement spécial (alcool : 88 %, drogue : 81%) ou rencontrer des amis et s'amuser (alcool : 68 %, drogue : 83 %). Cependant, une proportion non négligeable de jeunes indiquent aussi consommer quand ils sont confrontés à une situation personnelle ou sociale difficile. La proportion de jeunes mentionnant au moins une de ces situations est estimée à 39 % chez les buveurs et à 53 % chez ceux qui ont fait usage de drogues illicites. Les garçons ont tendance à être proportionnellement plus nombreux que les filles à consommer de l'alcool dans de telles situations (43 % c. 36 %; $p = 0,015$). L'enquête ne décèle pas de tels écarts entre les sexes pour les motifs reliés à l'usage de drogues

(p = 0,572) (données non présentées).

TABLEAU 3.5

Élèves ayant consommé de l'alcool ou des drogues illicites dans certaines situations spécifiques
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998

Énoncés	Consommateurs	
	Alcool	Drogue
	%	
Situations associées au plaisir, au bien-être		
Quand tu veux fêter un événement spécial	88,3	79,4
Quand tu rencontres des amis et que tu veux t'amuser	68,4	82,2
Quand tu es bien dans ta peau	54,1	60,1
Quand tu veux te stimuler, te donner de l'énergie	21,5	31,4
Au moins une de ces situations	93,3	87,1
Situations difficiles		
Quand tu veux surmonter ta gêne	19,7	16,7
Quand tu veux oublier tes problèmes	13,3	20,7
Quand tu es triste à propos de quelque chose	11,3	16,9
Quand les autres insistent pour que tu en prennes	10,4	17,3
Quand tu t'ennuies	9,9	22,6
Quand tu es tendu ou stressé	9,8	20,6
Quand tu es incapable d'exprimer tes sentiments	9,9	9,3
Quand tu ne peux pas t'endormir	3,1	15,4
Au moins une de ces situations	40,0	50,3

3.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION

Cette section présente des résultats de l'analyse multivariée menée sur le phénomène de la consommation de psychotropes. Les trois indicateurs choisis pour ces analyses sont la consommation hebdomadaire de drogues, la consommation hebdomadaire d'alcool et l'enivrement fréquent.

Outre l'âge et le sexe du jeune, bon nombre de conditions faisant partie de son univers psychologique, familial et social sont, d'une façon ou l'autre, étroitement associées à ces phénomènes. Le tableau 3.6 présente la liste des facteurs de risque et des facteurs de protection pris en compte dans ces analyses.

3.4.1 Consommation d'alcool

Les rapports de cotes non ajustés indiquent que la consommation hebdomadaire d'alcool est moins répandue chez les jeunes qui rapportent une saine relation affective avec l'un et l'autre parent ou qui

peuvent compter sur un soutien familial. Par contre, le fait de se tenir avec des amis qui consomment, soit du tabac, de l'alcool ou de la drogue, de manifester de la détresse psychologique, d'avoir une mère qui exerce un niveau élevé de contrôle abusif ou encore, de boire pour surmonter une difficulté (ex. : surmonter sa gêne, réduire son stress) sont autant de facteurs qui sont associés à une plus grande fréquence de consommation d'alcool.

Lorsqu'on examine ces associations à la lumière des effets engendrés par les autres candidats de même famille, le portrait se modifie quelque peu. Alors que les deux variables sociodémographiques sont retenues comme variables prédictives significatives, un seul facteur de protection demeure associé à la consommation d'alcool. Il s'agit de la présence d'un niveau élevé de soutien affectif de la part de la mère. Par contre, trois facteurs de risque sont dorénavant exclus du modèle. Ce sont les variables « contrôle abusif de la mère », « détresse psychologique » et « amis qui fument » (données non présentées).

La dernière analyse de régression logistique permettant de contrôler pour les effets de six candidats retenus jusqu'ici, n'opère pas de sélection additionnelle. Selon les rapports de cotes ajustés, les facteurs de protection ne jouent plus un rôle dans la prédiction du phénomène, alors que bon nombre de facteurs de risque demeurent. Ainsi, les jeunes les plus à risque d'avoir une consommation fréquente d'alcool sont les garçons, les élèves plus âgés, ceux dont les amis consomment de l'alcool ou de la drogue et les jeunes qui consomment pour des motifs à connotation plus négative. Lorsque toutes ces conditions sont réunies, les risques que le jeune ait une consommation fréquente d'alcool sont plus de 30 fois plus élevés.

Bien qu'elles ne soient pas présentées ici, les analyses de régression effectuées sur l'enivrement fréquent arrivent à des résultats similaires à ceux présentés ci haut. En effet, hormis le fait que l'affection de la mère ne constitue plus un prédicteur fiable de ce comportement alors que la présence d'amis qui fument le devient, ce sont les mêmes caractéristiques sociodémographiques et les mêmes facteurs de risque qui permettent de prédire l'un et l'autre comportement.

TABLEAU 3.6
Consommation régulière d'alcool ou de drogues illicites
Rapports de cotes des analyses de régression logistique

Facteurs étudiés	Alcool		Drogues	
	R.C. non ajustés	R.C. ajustés	R.C. non ajustés	R.C. ajustés
Facteurs sociodémographiques				
Sexe	-1,54	-2,00	-1,80	-2,66
Niveau scolaire	3,48	3,51	2,01	---
Facteurs de protection				
Bonne estime de soi	---	---	---	---
Soutien affectif élevé de la mère	-1,42	-1,27*	-1,46	---
Soutien affectif élevé du père	-1,34	---	-1,67	---
Soutien des amis	---	---	---	---
Soutien de la famille	-1,91	---	-2,00	---
Soutien de personnes hors famille	---	---	---	---
Satisfaction par rapport à son image corporelle	---	---	1,29[1]	---
Bonne ou excellente santé perçue	---	---	-1,67	---
Facteurs de risque				
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école	--	--	--	--
Famille monoparentale	--	--	--	--
Parents qui ne travaillent pas	--	--	--	--
Sensibilité à l'influence des amis	--	--	--	--
Attitude abusive de contrôle chez la mère	1,45	--	1,50	--
Attitude abusive de contrôle chez le père	--	--	1,46	--
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	1,64	--	1,80	--
Avoir des amis qui :	--	--	--	--
☑ fument	3,30	--	7,09	2,84
☑ consomment de l'alcool	7,98	2,97	5,25	--
☑ consomment de la drogue	3,93	1,62	8,01	2,64
Motifs de consommation (situations difficiles)	2,14	1,93	2,42	2,31

Note : Les facteurs sont définis à l'annexe 1.

* $0,001 < p < 0,01$.

[1] Ici, ce facteur ne semble pas jouer son rôle de protection puisque la probabilité que ce comportement soit présent, augmente lorsque le jeune est satisfait de son image corporelle.

3.4.2 Consommation de drogues illicites

Dans le cas de la consommation hebdomadaire de drogues illicites, l'examen des rapports de cotes non ajustés indique qu'en plus du sexe et du niveau scolaire, cinq facteurs de protection et sept facteurs de risque sont significativement associés à une consommation fréquente de drogue chez les jeunes. Dans le cas des facteurs de protection, il s'agit de l'affection parentale, du soutien de la famille, de l'état de santé perçue et de l'image corporelle. Dans ce dernier cas, l'association est toutefois positive, de telle sorte que la probabilité que le comportement se manifeste augmente (et non diminue) lorsque le jeune a une image corporelle positive de lui-même. Concernant les facteurs de risque, on remarque, comme dans le cas de l'alcool, que le contrôle abusif du père, la présence d'amis qui consomment divers types de substances, la détresse psychologique ainsi que des motifs négatifs de consommation sont tous associés à une plus forte probabilité de présence du comportement à l'étude.

La seconde étape de l'analyse de régression logistique tient compte des autres variables à l'intérieur de la même famille de facteurs. À cette étape, les deux variables sociodémographiques demeurent associées au phénomène. Par contre, le fait de pouvoir compter sur l'affection de la mère, sur le soutien de la famille et de se percevoir en bonne santé ne diminue pas pour autant le risque de présence de ce comportement. En revanche, le contrôle parental abusif, la détresse psychologique et la présence d'amis qui consomment de l'alcool n'ont plus pour effet d'accroître significativement les risques de consommer de la drogue sur une base hebdomadaire (données non présentées).

Lorsque l'analyse prend en compte l'ensemble des facteurs de risque et de protection retenus, le portrait s'en trouve modifié de façon appréciable, du moins au regard des facteurs de protection (voir les rapports de cotes ajustés). En effet, on se trouve à évacuer le niveau scolaire de la solution finale ainsi que les cinq facteurs de protection qui, en première analyse, s'étaient avérés être significativement associés à la consommation hebdomadaire de drogue. En résumé, les jeunes les plus à risque d'avoir ce comportement sont les garçons qui fréquentent des amis consommateurs de tabac et de drogue et qui, de plus, consomment eux-mêmes fréquemment pour des motifs négatifs. Les filles sont, quant à elles, près de trois fois moins à risque que les garçons de prendre de la drogue à chaque semaine.

3.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

La consommation d'alcool est déjà une réalité chez le tiers des jeunes de 1re secondaire et chez la majorité des élèves de 3e et 5e secondaire en Montérégie. Ceci illustre bien à quel point la consommation d'alcool est un phénomène banalisé au plan social. Qui plus est, la consommation excessive est un comportement qui caractérise au moins un buveur sur quatre en 5e secondaire. L'usage de drogues illicites est moins répandu que celui de l'alcool. On notera toutefois que la consommation régulière de drogue touche une proportion importante de consommateurs dès le début du secondaire. Chez les buveurs, le phénomène n'est pas le même, la proportion de consommateurs réguliers progressant avec le niveau scolaire. On notera aussi qu'une proportion non négligeable de jeunes s'initie tôt aux psychotropes. L'initiation à l'alcool semble précéder l'initiation à

la drogue.

Les filles sont proportionnellement aussi nombreuses que les garçons à consommer de l'alcool et des drogues, mais leur manière de consommer est différente. Les filles qui consomment le font moins fréquemment que les garçons, tant pour l'alcool que pour les drogues illicites. Elles sont aussi proportionnellement moins nombreuses qu'eux à prendre régulièrement de grandes quantités d'alcool et à adopter fréquemment un comportement d'enivrement. En moyenne, les filles s'initient à l'alcool plus tôt que les garçons, ce qui n'est pas le cas toutefois pour la consommation de drogue.

Il ne faut pas perdre de vue que ces résultats s'appliquent aux élèves de classes régulières. Ils ne sont pas nécessairement représentatifs du comportement de l'ensemble des jeunes de cet âge, surtout chez les plus âgés, si l'on considère qu'une partie des effectifs abandonnent l'école avant la fin du secondaire.

Il est difficile de comparer les données montérégiennes avec celles d'autres enquêtes parce que la mesure du phénomène varie d'une étude à l'autre, tant au regard des indicateurs utilisés, des périodes de référence que des groupes d'âge visés. De plus, la comparaison doit se faire avec des études relativement récentes, l'usage de psychotropes étant un phénomène qui évolue dans le temps. Mentionnons néanmoins qu'une étude réalisée en 1998 dans la région sociosanitaire de l'Estrie auprès des étudiants des écoles secondaires obtient des résultats similaires aux nôtres (RRSSS de l'Estrie, 2000). Dans cette région, les proportions de jeunes qui consomment de l'alcool de façon occasionnelle ou régulière sont respectivement estimées à 34 %, 74 % et 91 % en 1re, 3e et 5e secondaire. En Montérégie, les proportions sont les mêmes, à toutes fins utiles (35 %, 74 % et 89 %). Pour ces mêmes niveaux scolaires, la consommation de drogue au moment de l'enquête est déclarée par 16 %, 49 % et 61 % des élèves de l'Estrie; les résultats montérégiens font état de prévalences un peu moindres, soit 12 %, 39 % et 52 % de la population scolaire de 1re, 3e et 5e secondaire, mais la différence entre les questions des deux enquêtes et leur période de référence peuvent expliquer de tels écarts.

Du coté des facteurs de risque ou de protection, l'étude indique que la présence, dans l'environnement, d'amis qui consomment une ou des substances psychoactives (tabac, alcool ou drogues) et les motifs négatifs de consommation se démarquent parmi les facteurs étudiés. Ils se distinguent même davantage que les facteurs de protection. Ceci renforce l'importance de la stratégie d'intervention favorisant le développement des habiletés personnelles de l'élève pour qu'il sache affirmer ses choix, développer des habiletés de communication et résister aux influences négatives de son environnement.

4. USAGE DE LA CIGARETTE[1]

4.1 PRÉAMBULE

En 1997, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a retenu la problématique du tabagisme comme l'une de ses priorités d'action en santé publique (MSSS, 1997). L'objectif est que d'ici l'an 2002, la proportion de jeunes du secondaire consommant régulièrement ou occasionnellement la cigarette baisse à 13 % chez les garçons et à 20 % chez les filles.

L'usage du tabac entraîne des problèmes importants de santé à l'âge adulte, notamment des cancers, des maladies cardio-vasculaires et des maladies respiratoires comme l'asthme et l'emphysème. Pour être efficace, la prévention du tabagisme doit débuter très tôt puisque l'habitude de fumer s'acquiert à un jeune âge. Au Québec, en 1998, la majorité (84 %) des fumeurs réguliers déclaraient avoir commencé à fumer la cigarette tous les jours avant l'âge de 20 ans (Bernier et al., 2000). On sait également qu'environ la moitié des gens qui en font l'essai en prennent l'habitude, normalement avant l'âge de la maturité (Ferrence, 2000).

Selon l'Institut de la statistique du Québec, un jeune sur trois était fumeur chez les 15-19 ans en 1998. La proportion était similaire en 1992-1993 et en 1987 (Bernier et al., 2000). Le tabagisme n'est donc pas à la hausse chez les jeunes Québécois de cet âge. Il semble, par contre, difficile de faire fléchir ces taux. C'est l'un des défis qui se posent à la santé publique.

4.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les questions utilisées dans cette enquête pour documenter l'usage de la cigarette proviennent de l'*Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998* (Loiselle, 1999). Elles permettent d'établir une typologie de l'usage de la cigarette, la fréquence du comportement tabagique et la quantité de cigarettes fumées quotidiennement. Elles informent aussi sur l'âge d'initiation au tabagisme. La préoccupation des jeunes pour éventuellement cesser de fumer est aussi explorée. À noter que les taux de non-réponse aux questions et indices présentés dans ce chapitre sont inférieurs à 5 %, quel que soit le niveau scolaire.

[1] **Avec la collaboration de Marie Jacques et Christine Rowan, DSPPÉ.**

4.2.1 Indicateurs de prévalence

L'indicateur servant à classer les diverses expériences de la cigarette est conforme à celui employé dans l'*Enquête de 1994 sur le tabagisme chez les jeunes* (ETJ) (Santé Canada, 1996) et repris par la suite dans quelques enquêtes, dont celle de Santé Québec. Il s'agit d'une typologie qui correspond maintenant aux standards canadiens et internationaux de mesure du tabagisme. Dans cette enquête, elle est établie à l'aide de trois questions : l'une servant à identifier les individus qui ont fumé une cigarette au complet au cours de leur vie, une autre établissant si le jeune a fumé au moins 100 cigarettes au cours de sa vie, une troisième déterminant si l'élève a fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête et si oui, à quelle fréquence. L'encadré suivant décrit de façon détaillée cette typologie à six catégories et sa version abrégée, n'en comprenant que trois.

Description de la typologie de l'usage de la cigarette

Typologie à six catégories		Typologie à trois catégories	
Fumeur quotidien	Personne qui a déjà fumé 100 cigarettes et qui a fumé la cigarette tous les jours au cours des 30 jours précédant l'enquête	**Fumeur actuel**	Personne qui a fumé au moins 100 cigarettes dans sa vie et qui a fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête
Fumeur occasionnel	Personne qui a déjà fumé 100 cigarettes et qui a fumé moins qu'à tous les jours au cours des 30 jours précédant l'enquête		
Fumeur débutant	Personne qui a fumé entre 1 et 99 cigarettes dans sa vie et qui a fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête	**Fumeur débutant**	Personne qui a fumé entre 1 et 99 cigarettes dans sa vie et qui a fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête
Ancien fumeur	Personne qui a fumé 100 cigarettes ou plus dans sa vie mais qui n'a pas fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête	**Non-fumeur**	Personne qui n'a pas fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête, qu'elle ait ou non fumé 100 cigarettes au cours de sa vie
Ancien expérimentateur	Personne qui a fumé entre 1 et 99 cigarettes dans sa vie mais qui n'a pas fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête		
Non-fumeur depuis toujours	Personne qui a fumé moins d'une cigarette complète dans sa vie		

Source : Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 1998 (Loiselle, 1999), p. 25.

4.2.2 Mesures complémentaires

Nous présentons également les résultats sur la fréquence de l'usage de la cigarette par les jeunes fumeurs qui n'ont pas fumé sur une base quotidienne au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Quant à la quantité de cigarettes fumées quotidiennement, il s'agit d'une moyenne établie par l'élève en référant uniquement aux jours où il a fumé pendant les 30 jours ayant précédé l'enquête.

L'enquête demande également aux jeunes qui ont déjà fumé une cigarette au complet, quel âge ils

avaient lors de cette première expérience. Un âge moyen est ensuite établi pour diverses catégories de jeunes. Cependant, pour avoir un aperçu plus juste de l'âge d'initiation au tabagisme chez les jeunes, nous avons retenu le groupe de 5e secondaire comme référence puisque la proportion de jeunes ayant déjà fumé une cigarette au complet y est plus élevée qu'en 1ère et 3e secondaire.

Trois questions traitent du renoncement au tabagisme au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. La première porte sur le fait d'avoir sérieusement pensé à cesser de fumer, la seconde, sur le nombre de fois où la personne a effectivement essayé. La question s'adresse à quiconque a déjà fumé une cigarette au complet au cours de sa vie. Nous nous sommes surtout attardés aux efforts faits par les jeunes qui n'ont pas réussi à cesser de fumer, pour estimer le bassin potentiel de jeunes qui pourraient être éventuellement visés par un programme visant le renoncement au tabagisme. Dans la même veine, on cherche aussi à estimer la proportion de jeunes suffisamment soucieux des méfaits du tabagisme pour inciter leurs amis à cesser de fumer. Si cette préoccupation est présente dans l'environnement du jeune fumeur, ce pourrait être un atout sur lequel miser dans les programmes.

4.2.3 Analyses multivariées

L'usage de la cigarette au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête, sur une base quotidienne ou occasionnelle ou encore comme débutant, fait l'objet d'une analyse de régression logistique visant à identifier, parmi une liste prédéterminée de facteurs, ceux qui s'avèrent les meilleurs prédicteurs de ce comportement. Outre les caractéristiques d'âge et de sexe, cette liste comprend huit facteurs de protection et dix facteurs de risque.

4.3 RÉSULTATS

4.3.1 Prévalence de l'usage du tabac

Selon la typologie maintenant utilisée pour décrire l'usage de la cigarette chez les jeunes, 21 % des étudiants de 1ère, 3e et 5e secondaire de la Montérégie sont des fumeurs actuels, c'est-à-dire qu'ils ont fumé au moins 100 cigarettes au cours de leur vie, dont au moins une au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête (tableau 4.1). Sur la base de cette période de 30 jours, on estime aussi que 14 % des jeunes sont des fumeurs réguliers ou quotidiens et 7 %, des fumeurs occasionnels. Il y aurait ainsi deux fois plus de fumeurs réguliers que de fumeurs occasionnels. Les élèves qui n'ont pas atteint la limite de 100 cigarettes mais ont fumé au cours des 30 derniers jours sont considérés fumeurs débutants; leur proportion s'élève à 9 % en Montérégie, tous degrés scolaires confondus.

C'est donc dire que 70 % des jeunes sont non-fumeurs, soit qu'ils n'aient jamais fumé une cigarette au complet (51 %), soit qu'ils n'aient pas fumé au cours de la période des 30 jours concernés (19 %). Chez ces derniers, on distingue les anciens fumeurs (3 %) et les anciens expérimentateurs (16 %), les premiers ayant fumé au moins 100 cigarettes dans leur vie, mais non les seconds. Les anciens expérimentateurs sont ainsi environ trois fois plus nombreux que les anciens fumeurs. Ces proportions varient toutefois selon le sexe et évoluent tout au long du secondaire, comme l'indique le tableau 4.1.

TABLEAU 4.1

Type d'usage de la cigarette selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Jamais fumé	Ancien exp.	Ancien fumeur	Non-fumeur	Fumeur débutant	Fumeur actuel		
						Occasion	Quotidien	Total
	%							
Sexe	p = 0,001							
Garçons	56,0	14,7	2,8	**73,0**	**7,6**	5,6	13,5	**19,1**
Filles	47,2	17,6	3,2	**67,7**	**10,5**	7,9	13,6	**21,5**
Niveau scolaire	p ≤ 0,001							
1ère secondaire	68,7	11,2	0,9**	**80,8**	**11,0**	3,7*	4,5*	**8,2**
3e secondaire	46,7	18,3	3,3*	**68,3**	**8,1**	7,9	15,7	**23,6**
5e secondaire	36,9	19,7	4,8*	**61,4**	**7,6**	9,1	21,9	**31,0**
Total	**51,1**	**16,3**	**3,0**	**70,4**	**9,0**	**6,8**	**13,9**	**20,7**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Les taux de prévalence de l'usage du tabac varient selon le sexe, principalement du fait que la proportion de jeunes qui n'ont jamais fumé une cigarette au complet est plus élevée chez les garçons que chez les filles (56 % c. 47 %) (tableau 4.1). Bien que l'expérience du tabagisme soit plus répandue chez les filles que chez les garçons, les écarts entre les sexes pour chacune des autres catégories de la typologie sont cependant peu importants. Tout au plus dénote-t-on que les filles ont tendance à se retrouver plus souvent que les garçons dans les catégories de fumeurs occasionnels, fumeurs débutants et anciens expérimentateurs. Elles sont, par contre, tout aussi nombreuses qu'eux dans les rangs des fumeurs quotidiens (14 %) et des anciens fumeurs (3 %).

Une analyse de la situation par niveau scolaire permet de nuancer ces résultats (tableau 4.2). On y découvre d'abord que c'est en 5e secondaire que les écarts entre les filles et les garçons deviennent suffisamment importants pour qu'une différence significative puisse être décelée. Dans ce groupe, 35 % des filles sont des fumeuses régulières ou occasionnelles, cette proportion étant de 27 % chez les garçons. La même tendance est aussi présente en 3e secondaire mais l'écart n'est pas significatif en fonction du seuil fixé.

L'usage de la cigarette gagne de plus en plus d'adeptes au fil du secondaire, comme l'indique l'importance croissante du groupe des fumeurs actuels : leur proportion triple entre la 1ère et la 3e secondaire (8 % c. 24 %) et augmente encore en 5e secondaire (31 %) (tableau 4.1). Cette augmentation implique surtout les fumeurs quotidiens (5 % c. 22 %), l'augmentation étant moins marquée chez les fumeurs occasionnels (4 % c. 9 %). Les fumeurs débutants forment un groupe dont l'importance relative diminue à peine tout au long du secondaire. Cette progression de l'usage du tabac avec le niveau scolaire se retrouve autant chez les filles que chez les garçons (tableau 4.2).

Vus sous un autre angle, ces résultats montrent que la proportion de non-fumeurs diminue graduellement avec le niveau scolaire, principalement entre la 1ère et la 3e secondaire (81 %, 68 %, 61 %). Les non-fumeurs regroupent toutefois les jeunes n'ayant jamais fumé et ceux en ayant délaissé l'usage. On remarque que la proportion de jeunes n'ayant jamais fumé diminue de façon notable entre le début et la fin du secondaire, passant de 69 % à 37 %. Par contre, les groupes d'anciens fumeurs et d'anciens expérimentateurs voient leurs rangs augmenter légèrement, principalement entre la 1ère et la 3e secondaire, quoique chez les filles, la progression semble se poursuivre en 5e secondaire (tableau 4.2).

TABLEAU 4.2
Type d'usage de la cigarette selon le sexe, par niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe	Jamais fumé	Ancien exp.	Ancien fumeur	Non-fumeur	Fumeur débutant	Fumeur actuel		
						Occasion	Quotidien	Total
				%				
1ère secondaire				p = 0,088				
Garçons	71,4	9,8	1,2**	**82,4**	**8,6***	3,6**	5,5*	**9,1***
Filles	66,4	12,6	0,7**	**79,7**	**13,5**	3,6**	3,3**	**6,1***
3e secondaire				p = 0,055				
Garçons	51,8	17,4	3,2**	**72,4**	**6,2***	5,9*	15,6	**21,5**
Filles	42,6	19,0	3,3**	**64,9**	**10,6***	10,0*	14,5	**24,5**
5e secondaire				p = 0,001				
Garçons	43,38	17,4	3,8**	**64,5**	**7,9***	7,4*	20,0	**27,4**
Filles	30,4	21,8	5,7*	**57,9**	**7,3***	10,9	23,9	**34,8**
Total	**51,1**	**16,3**	**3,0**	**70,4**	**9,0**	**6,8**	**13,9**	**20,7**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

4.3.2 Fréquence de consommation et quantité de cigarettes fumées

Un peu plus de la moitié (55 %) des fumeurs occasionnels ont fumé presque à tous les jours au cours du mois ayant précédé l'enquête. La majorité des fumeurs débutants (83 %) n'ont fumé que durant quelques jours pendant cette période (données non présentées). Les petits effectifs en cause ne permettent pas de pousser davantage l'analyse.

La quantité de cigarettes fumées varie selon la catégorie de fumeurs. Chez les fumeurs quotidiens, deux jeunes sur cinq (41 %) consomment de six à dix cigarettes par jour et près d'un jeune sur trois (32 %) en consomme davantage. La quantité est moindre chez les fumeurs occasionnels; les jours où ils font usage de la cigarette, près de la moitié d'entre eux (56 %) fument moins de trois cigarettes et un peu plus du quart (28 %) consomment plutôt de trois à cinq cigarettes. Quant aux fumeurs débutants, 90 % d'entre eux prennent moins de trois cigarettes les jours où ils fument.

TABLEAU 4.3
Quantité de cigarettes fumées par jour selon le sexe, le niveau scolaire ou la catégorie de fumeur
Fumeurs de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Nombre de cigarettes par jour			
	Moins de 3	3 à 5	6 à 10	11 et plus
	%			
Sexe	p = 0,013			
Garçons	40,1	17,8	20,4	21,7
Filles	46,5	18,8	22,7	11,9
Niveau scolaire	p ≤ 0,001			
1ère secondaire	61,6	18,9*	9,1**	10,5*
3e secondaire	42,2	20,3	23,2	14,3*
5e secondaire	33,8	17,2	28,1	20,8
Catégorie de fumeurs	p ≤ 0,001			
Quotidiens	6,8*	19,7	41,1	32,4
Occasionnels	55,5	28,4	11,0*	5,2**
Débutants	89,7	9,4*	0,5**	0,5**
Total	**43,3**	**18,6**	**21,7**	**16,3**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

La quantité de cigarettes fumées a aussi tendance à varier selon le sexe, les filles fumant globalement un peu moins que les garçons. En comparaison des garçons, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à fumer peu (moins de trois cigarettes par jour) (46 % c. 41 %) et moins nombreuses à fumer plus de dix cigarettes quotidiennement (12 % c. 22 %). On observe aussi que la consommation de cigarettes augmente avec le niveau scolaire, mais ceci est conforme au fait que la proportion de fumeurs quotidiens, qui sont de plus gros fumeurs, progresse selon le niveau scolaire.

4.3.3 Âge d'initiation

L'âge moyen d'initiation est établi à partir de l'âge qu'avaient les élèves lorsqu'ils ont fumé une cigarette au complet pour la première fois. En Montérégie, l'âge moyen auquel l'ensemble des fumeurs de 1ère, 3e et 5e secondaire ont fumé leur première cigarette est estimé à 12,0 ans, les filles et les garçons présentant des moyennes comparables (tableau 4.4). Comme le comportement tabagique prend de l'ampleur tout au long du secondaire, il n'est pas étonnant de constater que ceux qui ont déjà fumé 100 cigarettes au cours de leur vie (fumeurs quotidiens, occasionnels et anciens fumeurs) ont, en moyenne, commencé à fumer plus jeunes.

TABLEAU 4.4

Âge d'initiation à la cigarette selon le sexe, le niveau scolaire ou le statut tabagique
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant déjà fumé une cigarette au complet
Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Âge moyen	Écart-type
Sexe		
Garçons	11,9	2,1
Filles	12,1	1,8
Niveau scolaire		
1ère secondaire	10,8	1,5
3e secondaire	11,8	1,7
5e secondaire	12,8	1,9
Statut tabagique		
Fumeurs quotidiens	11,5	2,1
Fumeurs occasionnels	11,7	1,8
Anciens fumeurs	12,0	1,4
Fumeurs débutants	12,3	2,2
Anciens expérimentateurs	12,5	1,8
Total	**12,0**	**1,9**

Pour avoir un aperçu réaliste de l'âge d'initiation au tabagisme, il est plus révélateur d'examiner la situation chez les élèves plus âgés, la proportion de jeunes ayant déjà fait l'expérience de la cigarette y étant plus élevée (63 %). Ces élèves avaient, en moyenne, 12,8 ans lorsqu'ils ont fumé leur première cigarette. Environ 21 % d'entre eux avaient alors moins de 12 ans, ce qui les situent sans doute avant leur entrée au secondaire (figure 4.1). Le début du secondaire apparaît aussi une période importante d'initiation puisque 41 % des jeunes ont fumé leur première cigarette à 12 ou 13 ans. On ne décèle pas de différence entre les filles et les garçons de 5e secondaire quant à l'âge d'initiation au tabagisme.

FIGURE 4.1

Âge d'initiation à la cigarette
Élèves de 5e secondaire ayant déjà fumé une cigarette au complet
Montérégie, Automne 1998

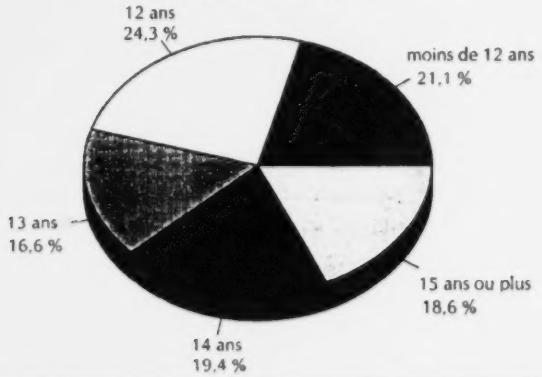

4.3.4 Cessation

Environ 62 % des jeunes qui fumaient au moment de l'enquête déclarent avoir pensé à arrêter au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. La majorité de ceux-ci ont effectivement essayé (81 %), certains même à plusieurs reprises (40 %, trois fois ou plus).

La proportion des fumeurs qui ont pensé à renoncer au tabagisme ne varie pas de façon significative selon qu'ils sont fumeurs actuels ou débutants. Cependant, parmi ceux qui y ont pensé, la proportion de fumeurs qui ont dépassé le stade de l'intention et ont sérieusement essayé de le faire est plus élevée chez les fumeurs aguerris que chez les débutants (81 % c. 67 %). On ne décèle pas de différence non plus entre les sexes quant à l'intention, mais les filles qui déclarent avoir pensé à arrêter de fumer ont essayé en plus grande proportion que les garçons (83 % c. 70 %).

Mentionnons enfin que, parmi les anciens fumeurs, environ 24 % auraient cessé de fumer depuis moins de 12 mois, cette proportion ne variant pas de façon significative selon le sexe.

4.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION

En ce qui concerne le tabagisme, nous avons retenu comme comportement à risque la consommation de tabac au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête.

Quelques 20 variables ont été identifiées comme facteurs de risque et facteurs de protection à l'adoption d'un tel comportement (tableau 4.6). Au départ, 13 d'entre elles s'avèrent être significativement associées au tabagisme. Ainsi, lorsque l'on ne tient pas compte des effets des autres candidats, on se retrouve avec un facteur sociodémographique et six facteurs de protection et de risque. Il faut par contre souligner qu'un de ces facteurs de protection, soit le soutien hors famille, constitue plutôt un facteur de risque puisque la probabilité du tabagisme augmente de 1,47 en sa présence.

TABLEAU 4.5
Usage de la cigarette
Rapports de cotes des analyses de régression logistique

Facteurs étudiés	R.C. non ajustés	R.C. ajustés
Facteurs sociodémographiques		
Sexe		
Niveau scolaire	1,62	--
Facteurs de protection		
Bonne estime de soi	-1,66	--
Soutien affectif élevé de la mère	-1,42	--
Soutien affectif élevé du père	-1,53	-1,25[2*]
Soutien des amis	--	--
Soutien de la famille	-1,93	--
Soutien de personnes hors famille	1,47[1]	--
Satisfaction par rapport à son image corporelle	--	--
Bonne ou excellente santé perçue	-2,42	-1,72
Facteurs de risque		
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école	--	--
Famille monoparentale	--	--
Parents qui ne travaillent pas	--	--
Sensibilité à l'influence des amis	--	--
Attitude abusive de contrôle chez la mère	1,41	--
Attitude abusive de contrôle chez le père	1,36	--
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	2,15	--
Avoir des amis qui :		
☑ fument	8,34	5,92
☑ consomment de l'alcool	2,80	--
☑ consomment de la drogue	3,69	1,79

Note : Ces facteurs sont définis à l'annexe 1.

[1] Agit plutôt comme facteur de risque ici.

[2*] Significatif uniquement chez les garçons ($0,001 < p \leq 0,01$).

Par contre, une fois que l'on contrôle les autres variables de même famille, le portrait change substantiellement. Parmi les facteurs de protection, seulement deux candidats résistent à l'analyse. Il s'agit de l'affection du père et de l'état de santé perçue, ce dernier facteur ayant la contribution plus importante à la prédiction du phénomène. Du côté des facteurs de risque, la détresse psychologique, la présence d'amis qui fument et qui consomment de la drogue demeurent trois prédicteurs hautement significatifs du tabagisme (données non présentées).

Lorsque ces sept variables restantes sont prises en compte à l'intérieur d'une même analyse de régression, le niveau scolaire et la détresse psychologique sont évacués du modèle, ceux-ci n'étant pas associés de façon significative au tabagisme une fois contrôlés les effets des autres candidats. De plus, un examen des résultats en fonction du sexe nous informe que la variable « soutien affectif du père » atteint un seuil de signification uniquement chez les garçons et qu'il ne constitue donc pas un prédicteur significatif du tabagisme chez les filles. Bref, le seul facteur de protection qui joue aussi bien chez les filles que chez les garçons est l'état de santé perçue. La probabilité que le jeune fume étant 1,7 fois plus faible lorsqu'il se perçoit en bonne santé.

En bout de piste, le prédicteur le plus puissant du tabagisme chez les jeunes est la présence, dans son environnement social, d'amis qui consomment eux aussi du tabac. En effet, en présence de cette condition, la probabilité que le jeune fume de façon régulière est près de six fois plus élevée que lorsque la condition est absente. Qui plus est, lorsque le jeune nous dit que tous ses amis fument, il y a 35 fois plus de chance qu'il soit lui-même un fumeur (données non présentées).

La variable « soutien affectif du père » atteint un seuil de signification acceptable dans cette dernière vague d'analyse, mais ce résultat n'est décelé que chez les garçons.

4.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

En Montérégie, la proportion d'élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire qui fumaient régulièrement ou occasionnellement la cigarette en 1998 est estimée à 19 % chez les garçons et 22 % chez les filles. Au Québec, pour l'ensemble des élèves du secondaire, ces proportions se situent à 17 % et 23 % (Loiselle, 1999). Il y a peu d'écart entre la Montérégie et le Québec. Des gains demeurent cependant nécessaires dans les deux cas pour atteindre les objectifs fixés pour l'an 2002.

On a parfois tendance à porter une attention particulière au fait que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à faire usage de la cigarette. Il faut toutefois souligner qu'au début de l'âge adulte, par exemple entre 20 et 24 ans, les garçons fument en plus grande proportion que les filles (Bernier et al., 2000). Ces dernières sont peut-être simplement plus précoces que les garçons et commencent plus souvent qu'eux à fumer à l'adolescence. Il est aussi probable que le taux de tabagisme chez les garçons, surtout en 5e secondaire, sous-estime la réalité des jeunes de cet âge en raison du décrochage scolaire. Ce phénomène est plus fréquent chez les garçons que chez les filles et le tabagisme, plus répandu chez les décrocheurs que les non-décrocheurs (Bernier et al., 2000). L'écart décelé dans la présente enquête entre les filles et les garçons pourrait ne pas être étranger à cette situation.

Le cercle d'amis est un facteur étroitement lié à la probabilité qu'un jeune fume. Il est cependant difficile de déterminer si les jeunes adoptent ce comportement sous l'influence de leurs amis ou pour se conformer à la norme du groupe, ou si c'est par affinité que ces jeunes se regroupent. Il faudrait documenter cette question pour mieux orienter nos interventions.

Une très grande proportion de fumeurs prennent leur première cigarette avant d'entrer au secondaire ou au début du secondaire. Des stratégies de prévention du tabagisme à de telles étapes charnières sont donc appropriées. L'enjeu demeure toutefois de mettre en place des stratégies et programmes pouvant contribuer efficacement à la réduction du tabagisme chez les jeunes. Jusqu'à maintenant, les actions menées en ce domaine semblent avoir eu une efficacité limitée et les instances de santé publique souhaitent améliorer la situation. Des projets pilotes sont actuellement évalués en Montérégie et contribueront à identifier les interventions les plus prometteuses.

Étant donné qu'à la fin du secondaire, plus de 60 % des jeunes ont expérimenté la cigarette, il faut mettre de l'avant des mesures qui n'encouragent pas la poursuite de l'expérimentation, afin d'éviter la dépendance. De telles mesures pourraient être la promotion d'écoles sans fumée, non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur, dans les cours d'écoles par exemple. Il serait aussi souhaitable de sensibiliser les parents aux bienfaits d'offrir à leur jeune un milieu de vie sans fumée.

De nombreux jeunes fumeurs désirent arrêter de fumer et certains réussissent. Nous devons chercher à mieux comprendre comment ces jeunes parviennent à le faire afin d'être en mesure de développer des interventions efficaces de cessation. Des projets pilotes doivent être mis de l'avant pour identifier des programmes efficaces de cessation, puisque la littérature ne s'entend pas encore sur les lignes directrices à adopter.

Le cercle d'amis se démarque parmi les facteurs associés au tabagisme. D'autres résultats de cette enquête indiquent que cet élément est aussi lié de façon importante à la consommation régulière d'alcool et de drogue. Des interventions tenant compte de ce facteur de risque devraient donc viser le problème global de la consommation de psychotropes. L'arrimage des programmes de prévention de l'usage du tabac, des drogues et de l'alcool doit s'inscrire dans une continuité.

5. COMPORTEMENTS À L'ÉGARD DU POIDS[1]

5.1 PRÉAMBULE

Les comportements visant l'amaigrissement ou le contrôle du poids sont une réalité trop présente dans le quotidien des adolescentes et des adolescents. Dans le tumulte des transformations physiques et psychologiques qui caractérisent l'adolescence, on pourrait croire que le désir d'avoir un corps « parfait » n'est fait que d'intentions. Or, les jeunes sont nombreux à adopter des comportements visant la perte ou le contrôle du poids. Pour y arriver, tous les moyens sont bons : sauts de repas, jeûne, entraînement excessif, tabagisme, etc.

L'apprentissage de saines habitudes alimentaires, à cette étape cruciale de la vie où les jeunes doivent se prendre en main, est pourtant bien reconnu comme une des clés de la santé, alors que les comportements de restriction adoptés à l'adolescence, surtout chez les filles, risquent de persister à l'âge adulte. Ces restrictions, souvent adoptées à répétition et de façon chronique, peuvent avoir pour conséquences des problèmes de malnutrition (manque d'énergie, retard de croissance ou de puberté), de santé mentale (anorexie et boulimie) et aussi d'obésité, ce qui est tout à fait contraire au but recherché (Leblanc, 1999).

On ne saurait non plus passer sous silence les comportements visant le gain de poids, que l'on retrouve davantage chez les garçons préoccupés par la transformation de leur corps. L'utilisation de moyens artificiels (stéroïdes ou autres produits ergogéniques) représente, elle aussi, une menace à la santé ou au développement de l'adolescent.

La DSPPÉ a mis à son agenda cette préoccupation concernant les comportements à l'égard du poids et du corps chez les adolescentes et adolescents. L'une des stratégies de promotion de comportements adéquats est d'amener les jeunes à s'apprécier tels qu'ils sont et à ne pas être dupes des standards d'esthétique que la société impose trop souvent. On soupçonne également que l'exemple de l'entourage et les pressions exercées sur les jeunes peuvent les inciter à se forger une mauvaise perception de leur image corporelle et à remédier à la situation par des méthodes qui ne sont pas sans risque.

Ce problème en émergence n'a pas encore été beaucoup documenté au Québec. Pour avoir un aperçu de la situation montérégienne, la présente enquête cherche à estimer la prévalence des comportements à l'égard du poids et du corps, que ce soit pour perdre ou contrôler son poids ou au contraire, pour en gagner. Dans la perspective des travaux de Mongeau et al. (Brassard et Mongeau,

[1] **Avec la collaboration de Marie-Paule Leblanc, DSPPÉ.**

1999), elle s'est aussi intéressée à la dimension de l'image corporelle et aux comportements de l'entourage, d'une part pour vérifier dans quelle mesure ces facteurs sont associés au phénomène et d'autre part, pour obtenir des données de référence concernant ces nouvelles cibles d'action des interventions de santé publique.

5.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les questions servant à documenter ce thème sont inspirées des travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation du projet *Bien dans sa tête, bien dans sa peau* et ont été préparées en collaboration avec la chercheure responsable de ce projet. L'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents québécois* de l'ISQ a aussi utilisé ces questions (ISQ,1999).

Les taux de non-réponse aux questions et indices utilisés pour ce chapitre sont inférieurs à 5 % pour chacun des niveaux scolaires concernés.

5.2.1 Indicateurs de prévalence

Un premier indicateur de prévalence porte sur les comportements des jeunes à l'égard de leur poids au moment de l'enquête : tentent-ils de perdre du poids, de le contrôler, d'en gagner ou n'avaient-ils aucune préoccupation de cet ordre. Cet indicateur donne un aperçu général de la situation chez les jeunes.

Deux séries de questions sont ensuite développées, l'une s'adressant aux jeunes qui ont « sérieusement » tenté de perdre ou de contrôler leur poids au cours des six mois ayant précédé l'enquête, l'autre ciblant les jeunes qui ont plutôt tenté de « sérieusement » gagner du poids. Les deux situations ne sont pas mutuellement exclusives. L'accent est ici mis sur la période de référence de six mois et le caractère sérieux de la démarche. Ces deux séries de questions sont structurées de la même façon. L'élève doit d'abord préciser combien de fois il a sérieusement essayé de perdre ou de contrôler son poids (ou d'en gagner, selon le cas) au cours de cette période (1 fois, 2-3 fois, 4 fois ou plus). Il doit ensuite indiquer à quelle fréquence il a eu recours à des méthodes spécifiques pour atteindre son objectif. La liste de méthodes proposée comprend huit éléments pour la perte ou le maintien du poids et quatre pour le gain du poids. Quand les jeunes ont fait plus d'une tentative pour agir sur leur poids, l'enquête ne permet pas toutefois de préciser si les méthodes identifiées ont été utilisées de façon concourante ou isolée à chacun des essais. On ignore également la durée de ces périodes d'essai.

5.2.2 Mesures complémentaires

Les données relatives à l'image corporelle sont obtenues à l'aide d'un instrument pictural (Collins, 1991). Celui-ci présente une double série de sept physionomies féminines et sept physionomies masculines, variant d'un modèle très mince à un modèle obèse. En référant aux silhouettes de leur sexe, les jeunes doivent identifier, dans la première série de figures, celle qui correspond le mieux à leur apparence actuelle et, dans la seconde série, celle qui correspond le

mieux à comment ils aimeraient être.

Trois indicateurs sont définis à partir de cet instrument. Le premier présente la perception qu'ont les jeunes de leur image corporelle; le second détermine si les jeunes sont satisfaits ou non de leur image corporelle, c'est-à-dire si les deux figures identifiées sont les mêmes ou non. Le troisième indicateur porte sur l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée; on distingue alors les jeunes qui idéalisent une physionomie plus corpulente que la leur et ceux qui préféreraient être plus minces, l'écart étant mesuré en fonction du nombre de figures qui séparent l'image souhaitée et l'image perçue.

Enfin, trois questions ont été élaborées pour vérifier la présence de modèles ou de pressions de l'entourage pouvant inciter le jeune à adopter des comportements à l'égard du poids. Les questions permettent de distinguer l'attitude de la mère (ou de l'adulte féminin qui vit avec le jeune), du père (ou de l'adulte masculin qui vit avec le jeune), des frères ou des sœurs, des ami(e)s, du professeur d'éducation physique, ou d'autres personnes le cas échéant. On demande aux jeunes si l'une ou l'autre de ces personnes fait un régime à l'occasion, si elle émet des commentaires négatifs sur son poids et si elle l'incite ou le pousse à perdre du poids.

5.2.4 Analyses multivariées

La présence d'essais répétés (4 fois ou plus) pour maigrir ou contrôler son poids au cours des six mois ayant précédé l'enquête fait l'objet d'une analyse de régression logistique visant à identifier, parmi une liste prédéterminée de facteurs, ceux qui s'avèrent les meilleurs prédicteurs de ce comportement. Outre les facteurs sociodémographiques, cette liste comprend huit facteurs de protection et sept facteurs de risque. Ces facteurs sont présentés et décrits à l'annexe 1.

5.3 RÉSULTATS

5.3.1 Comportement au moment de l'enquête

La préoccupation par rapport au poids est une réalité très présente chez les jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire de la Montérégie (tableau 5.1). Au moment de l'enquête, presque deux filles sur trois et un garçon sur deux déclarent un comportement à l'égard de leur poids, voulant soit en perdre, en gagner ou le contrôler. Les filles se préoccupent davantage que les garçons de perdre du poids (33 % c. 12 %) ou de le contrôler (29 % c.18 %) alors que les garçons sont proportionnellement plus nombreux à chercher à en gagner (18 % c. 3 %). Ces résultats varient selon le niveau scolaire. Chez les filles, la proportion de celles qui tentent de perdre du poids est plus élevée en 3e et 5e secondaire (38 %, 37 %) qu'en 1ère secondaire (27 %). Chez les garçons, la préoccupation pour le gain de poids apparaît plus répandue chez les élèves finissant leur secondaire (24 %) que ceux qui le commencent (13 %).

TABLEAU 5.1
Comportement à l'égard au poids au moment de l'enquête selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e, 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Aucun comportement	Comportements visant à		
		Perdre du poids	Contrôler son poids	Gagner du poids
		%		
Sexe		p < 0,001		
Garçons	51,8	12,4	17,9	17,9
Filles	34,8	33,3	28,8	3,2*
Niveau scolaire		p = 0,127		
1ère secondaire	43,7	21,6	25,1	9,6
3e secondaire	45,1	23,9	21,5	9,4
5e secondaire	41,4	23,1	22,7	12,9
Garçons		p < 0,001		
1ère secondaire	49,9	16,5	20,1	13,4
3e secondaire	57,1	10,1*	16,9	16,0
5e secondaire	49,4	10,0*	16,4	24,3
Filles		p < 0,001		
1ère secondaire	37,6	26,6	30,1	5,7*
3e secondaire	33,0	38,2	26,4	2,4 **
5e secondaire	33,2	36,6	29,4	0,8**
Total	**43,4**	**22,8**	**23,3**	**10,6**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

5.3.2 Comportement visant la perte ou le maintien du poids

Les résultats suivants concernent 37 % des élèves, tous degrés scolaires confondus, soit ceux qui déclarent avoir sérieusement essayé de perdre ou contrôler leur poids au cours des six mois précédant l'enquête. Selon le sexe, il s'agit de 55 % des filles et 20 % des garçons[2]. Chez les filles, ces proportions sont moindres que celles présentées au tableau 5.1 concernant le comportement déclaré au moment de l'enquête. L'énoncé plus spécifique de la seconde question, insistant sur le caractère « sérieux » de la démarche et mentionnant une période de référence de plusieurs mois, a sans doute

[2] Un certain nombre d'élèves déclarent avoir tenté de perdre ou de contrôler leur poids alors qu'ils indiquaient, par ailleurs, souhaiter une physionomie plus corpulente que la leur. Dans ce cas, on peut présumer que l'objectif recherché n'est pas tant la perte de poids que le maintien du poids. Ceci s'applique à 12 % des garçons et 2 % des filles pris en compte dans ces estimations. Si on exclut ces élèves, la proportion de jeunes ayant sérieusement tenté de perdre ou de contrôler leur poids sont plutôt de 54 % chez les filles et de 18 % chez les garçons.

incité les élèves à répondre avec plus de rigueur cette seconde question. Les résultats confirment aussi que, chez les filles, ce phénomène est davantage présent en 3e et 5e secondaire (59 %, 63 %) qu'en 1ère secondaire (44 %), alors que les variations ne sont pas notables chez les garçons (23 %, 17 %, 21 %; p = 0,141) (données non présentées).

Le tableau 5.2 indique que 45 % des jeunes ayant sérieusement tenté de perdre ou de contrôler leur poids ont fait plus de trois tentatives en ce sens au cours des six mois précédant l'enquête. Cette proportion est un peu plus élevée chez les filles que chez les garçons (46 %, 40 %). On note d'ailleurs, dans l'ensemble, que les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir fait plus d'un essai. Aucune variation significative n'est cependant décelée selon le niveau scolaire, ni chez les filles, ni chez les garçons quant au nombre d'essais.

Pour nuancer ces proportions, rappelons que les préoccupations par rapport au poids caractérisent davantage les filles que les garçons. Ainsi, estimés par rapport à l'ensemble de la population scolaire, ces résultats indiquent que les comportements répétés (quatre fois ou plus) visant la perte ou le maintien du poids caractérisent 8 % des garçons et 26 % des filles de 1ère, 3e et 5e secondaire, tous degrés scolaires confondus. Chez les filles, cette proportion est de 19 % en 1ère secondaire, mais elle grimpe à 28 % et 29 % en 3e et 5e secondaire (p < 0,001) (données non présentées).

TABLEAU 5.2
Nombre d'essais selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves ayant tenté de perdre ou de maintenir leur poids
au cours des six mois précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Nombre d'essais		
	1	2-3	4 ou +
	%		
Sexe	p < 0,001		
Garçons	27,5	32,8	40,2
Filles	14,3	39,1	46,5
Garçons	p = 0,469		
1ère secondaire	20,7*	37,0	42,3
3e secondaire	31,6*	29,8*	38,6*
5e secondaire	31,6*	29,1*	39,1
Filles	p = 0,965		
1ère secondaire	14,1*	41,1	44,8
3e secondaire	14,5*	37,3	48,2
5e secondaire	14,4*	39,1	46,5
Total	**17,8**	**37,4**	**44,8**

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Le tableau suivant présente la popularité relative des diverses méthodes utilisées par les jeunes pour perdre ou maintenir leur poids. Autant chez les garçons que chez les filles, les trois méthodes les plus fréquemment rapportées consistent à diminuer, réduire ou couper le sucre, le gras, les friandises, à s'entraîner de façon intensive et à sauter des repas. Le recours aux diverses méthodes présentées est en général plus répandu chez les filles que chez les garçons, exception faite de l'entraînement physique intensif. Ces résultats ne varient pas de façon notable d'un niveau scolaire à l'autre, pas plus chez les filles que chez les garçons.

TABLEAU 5.3

Fréquence d'utilisation de certaines méthodes visant la perte ou le maintien de poids selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant eu ce comportement au cours des six mois précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998

Méthodes utilisées		Fréquence		
		Souvent	Quelquefois	Total
			%	
Diminuer, couper sucre et gras			p < 0,001	
	Filles	61,7	27,3	**89,0**
	Garçons	42,8	34,1	**77,9**
S'entraîner intensivement			p < 0,001	
	Filles	27,9	32,1	**60,0**
	Garçons	44,8	30,0	**74,8**
Sauter des repas			p < 0,001	
	Filles	34,7	22,6	**57,3**
	Garçons	18,3	12,6*	**30,9**
Jeûner pendant toute une journée			p < 0,001	
	Filles	13,9	13,4	**27,3**
	Garçons	5,3**	7,0*	**12,3***
Suivre une diète			p < 0,002	
	Filles	7,9	11,6	**19,5**
	Garçons	4,4**	8,7*	**13,1***
Commencer (recommencer) à fumer			p < 0,004	
	Filles	10,0	5,7*	**15,7**
	Garçons	4,0**	2,2**	**6,2****
Prendre des coupe-faim			p < 0,843	
	Filles	2,0**	2,0**	**4,0***
	Garçons	1,3**	2,2**	**3,5****
Prendre des laxatifs			p < 0,883	
	Filles	1,0**	1,7**	**2,7****
	Garçons	0,9**	0,9**	**1,8****

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

La majorité de ces jeunes, soit plus de 83 % des filles et 71 % des garçons, ont essayé plus d'une méthode pour perdre ou maintenir leur poids. Les filles emploient un plus grand éventail de

méthodes que les garçons. Ainsi, 27 % des filles concernées ont eu recours à plus de trois méthodes pendant la période considérée, en comparaison de 13 % (15 % < c.v. ≤ 25 %) des garçons. On note toutefois, chez les filles, que le nombre de méthodes utilisées augmente avec le nombre de tentatives. Parmi celles qui ont tenté au moins quatre fois de perdre ou de contrôler leur poids au cours des six mois ayant précédé l'enquête, 41 % ont employé plus de trois méthodes différentes, cette proportion n'étant que 14 % chez les autres (données non présentées). On ne peut préciser cependant si ces méthodes ont été utilisées de façon concourante à chaque tentative ou si les méthodes diffèrent d'une tentative à l'autre.

5.3.3 Comportement visant le gain de poids

La recherche de gain de poids est un phénomène plutôt rare chez les filles. Au moment de l'enquête, on l'a vu, à peine 3 % des filles faisaient des efforts en ce sens. Nous nous intéresserons donc dans cette section, uniquement aux garçons qui disent avoir sérieusement tenté de gagner du poids au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Leur proportion est estimée à 16 % tous degrés scolaires confondus, soit à 11 % et 13 % en 1ère et 3e secondaire et à 24 % en 5e secondaire.

Près de la moitié de ces jeunes (46 %) ont tenté au moins à quatre reprises de gagner du poids au cours de cette période. On estime à 31 % la proportion de ceux qui ont essayé deux ou trois fois, et à 23 % ceux qui ont essayé une fois. Les méthodes utilisées sur une base régulière ou occasionnelle sont, dans l'ordre : s'entraîner de façon intensive (70 %), s'efforcer de manger plus (68 %), prendre des suppléments alimentaires pour faire augmenter la masse musculaire (29 %), consommer des produits ergogéniques (2 % (c.v. > 25 %)).

5.3.4 Image corporelle

On peut se demander si cette préoccupation des jeunes à l'égard du poids est justifiée ou si elle ne témoigne pas d'abord de l'importance que prend l'image corporelle à l'adolescence. Dans quelle mesure, par exemple, certains de ces comportements souscrivent-ils à un idéal de minceur qu'entretiennent les jeunes filles. L'utilisation de données sur l'image corporelle donne un aperçu général de l'importance de cette préoccupation chez les jeunes, indépendamment de l'adoption de comportements à l'égard du poids.

Les résultats de l'échelle picturale indiquent d'abord que très peu de jeunes s'identifient aux silhouettes les plus corpulentes (figure 5.1). Comme il s'agit d'une auto-évaluation, ce résultat n'étonne pas, si on suppose que les individus plus corpulents peuvent hésiter à se reconnaître comme tels. Ce qu'il est important de retenir, par contre, c'est que près des deux tiers des jeunes, filles ou garçons, se perçoivent comme ayant une apparence correspondant aux figures 2 ou 3. Or, ces figures et même la suivante correspondent, grosso-modo, à des silhouettes ne présentant pas d'excès de poids. Chez les filles, on décèle quelques variations selon le niveau scolaire, les élèves plus âgés, dont la période de croissance est plus avancée, s'identifiant en plus grande proportion aux figures centrales 3 et 4 (figure 5.2).

Pourtant quand on demande aux jeunes comment ils aimeraient être, plus de six jeunes sur dix préféreraient être différents, soit 63 % des filles et 61 % des garçons. Chez les filles, le taux d'insatisfaction augmente avec le niveau scolaire (58 %, 62 %, 69 %) (données non présentées). Quels jeunes sont insatisfaits? Ceux qui se situent aux extrémités de l'échelle picturale, soit les plus corpulents certes, mais aussi, chez les garçons, ceux qui sont les plus minces. Ce qui attire toutefois l'attention, ce sont les proportions non négligeables de jeunes insatisfaits chez les adolescentes s'identifiant aux figures 3 (82 %) et 4 (99 %) et dans une moindre mesure, chez les adolescents correspondant aux figures 2, 3 et 4 (58 %, 52 %, 55 %). Ces jeunes idéalisent la minceur alors qu'ils ont sans doute un poids convenable, considérant notamment qu'ils sont en période de croissance. La majorité des filles (66 %) idéalisent la figure 2, alors que l'extrême minceur est souhaitée par environ 15 % des adolescentes. Chez les garçons, les préférences vont surtout aux figures centrales 3 et 4 qui pourraient correspondre davantage à un poids santé.

FIGURE 5.1
Image corporelle perçue et idéalisée selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

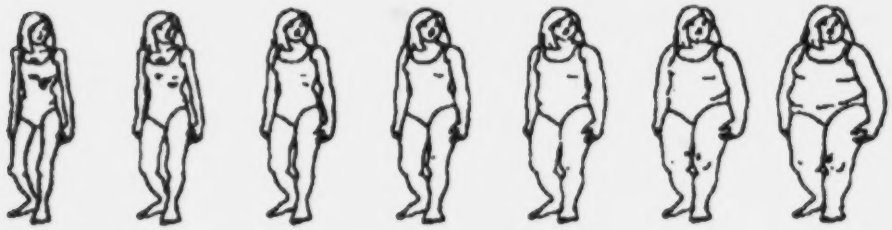

Perçue	9,1 %	36,8 %	30,6 %	17,4 %	4,8 %	1,1 %**	0,1 %**
% insatisfaites	49,5 %	26,1 %	82,4 %	99,0 %	100,0 %	100,0 %	50,0 %
Idéalisée	15,4 %	65,6 %	18,0 %	0,9 %**	---	---	0,1 %**

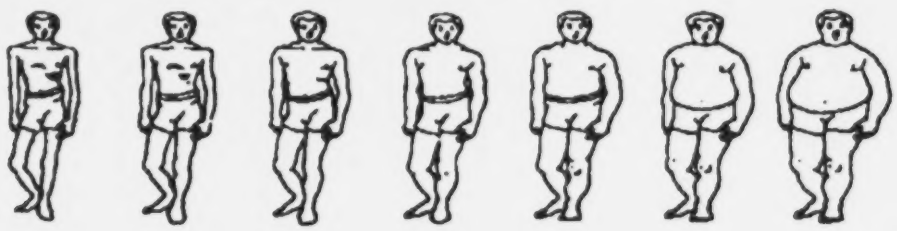

Perçue	7,0 %	31,5 %	31,7 %	18,2 %	9,2 %	2,1 %**	0,3 %**
% insatisfaits	82,5 %	58,2 %	51,9 %	54,6 %	88,7 %	100,0 %	66,7 %
Idéalisée	2,4 %**	23,7 %	41,7 %	30,1 %	2,3 %**	---	0,3 %**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

FIGURE 5.2
Image corporelle perçue selon le niveau scolaire
Filles de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

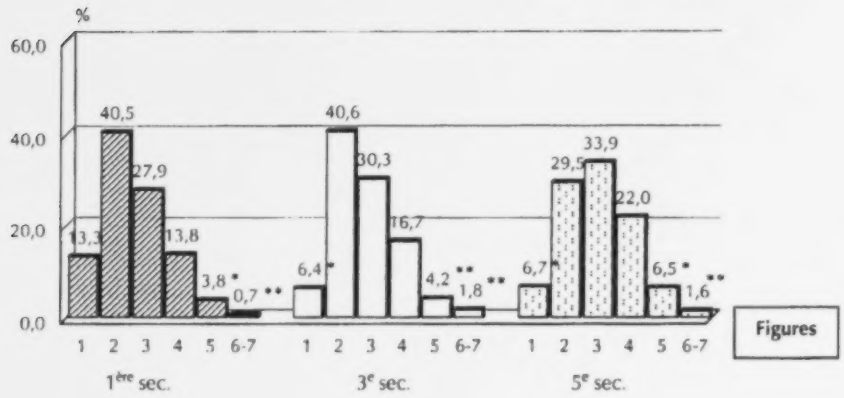

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Le tableau 5.3 résume les préférences des jeunes quant à leur image corporelle. Plus de la moitié des filles aimeraient être plus minces (56 %), 18 % des adolescentes idéalisant même une silhouette beaucoup plus mince que la leur (c'est-à-dire écart de deux figures ou plus). Les garçons indiquent leur préférence pour une physionomie plus imposante dans une proportion de 34 %. Il y d'ailleurs davantage de garçons qui souhaitent être plus costauds qu'il y en a qui préfèrent être plus minces (34 % c. 26 %). Chez les garçons, la proportion de ceux qui désirent être plus costauds a tendance à augmenter avec le niveau scolaire. Il en est de même de la proportion de filles qui aimeraient une silhouette plus menue. Ces résultats font écho aux tendances déjà notées concernant les comportements à l'égard du poids.

TABLEAU 5.4
Image corporelle idéalisée selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e, 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Figure plus corpulente	Même figure	Figure moins corpulente		
			1 figure	2 figures ou +	Total
			%		
Sexe			p < 0,001		
Garçons	34,4	39,5	19,0	7,1	**(26,1)**
Filles	6,3	37,3	38,4	18,0	**(56,4)**
Garçons			p = 0,008		
1ère secondaire	29,1	40,8	21,2	8,8*	**(30,0)**
3e secondaire	34,3	41,5	16,7	7,5*	**(24,3)**
5e secondaire	41,1	34,9	19,0	4,9*	**(23,9)**
Filles			p = 0,004		
1ère secondaire	7,7*	43,0	32,9	16,3	**(49,2)**
3e secondaire	6,1*	37,5	39,3	17,1	**(56,4)**
5e secondaire	4,9*	30,7	43,2	21,1	**(64,3)**
Total	**20,5**	**38,4**	**28,6**	**12,5**	**(41,1)**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Être satisfait de son image corporelle n'implique pas nécessairement une absence de préoccupation l'égard de son poids. Chez les filles ayant une telle satisfaction, il s'en trouve 9 % qui, au moment de l'enquête, faisaient des efforts pour perdre du poids et 40 %, pour le maintenir. Évidemment, celles qui sont insatisfaites et voudraient être plus minces sont plus nombreuses à faire des efforts, surtout pour perdre du poids (53 %) mais certaines autres, pour le maintenir (29 %). Le phénomène est semblable chez les garçons, mais à moindre échelle (données non présentées).

Nous avons également examiné plus en détail les comportements adoptés au cours des six mois ayant précédé l'enquête (tableau 5.4). Parmi les jeunes satisfaits de leur silhouette, il y a 34 % des filles et 11 % des garçons qui ont tenté sérieusement de perdre ou de contrôler leur poids au cours des six mois précédant l'enquête. Par contre, quand les jeunes idéalisent une silhouette plus mince que la leur, ces proportions passent plutôt à 72 % chez les filles et à 49 % chez les garçons. L'écart est encore plus marqué si la physionomie souhaitée est beaucoup plus petite que la leur (deux figures ou plus). La proportion de jeunes ayant fait au moins une tentative grimpe alors à 82 % chez les filles et à 59 % chez les garçons.

TABLEAU 5.5

Nombre de tentatives pour perdre ou maintenir son poids au cours des six mois précédant l'enquête selon l'image corporelle idéalisée, par sexe
Élèves de 1ère, 3e, 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Image corporelle idéalisée	Nombre de tentatives		
	Aucune	1 ou plus	(4 ou plus)
	%		
Garçons		p < 0,001	
Même figure	88,6	11,4	(4,1)*
1 figure plus petite	54,4	45,6	(17,7)*
2 figures plus petites ou plus	40,7	59,3	(27,2)
Filles		p < 0,001	
Même figure	65,6	34,4	(10,0)
1 figure plus petite	32,5	67,5	(33,4)
2 figures plus petites ou plus	18,4	81,6	(46,3)

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

On note aussi que plus les jeunes sont insatisfaits de leur image corporelle, plus ils font des tentatives répétées pour perdre ou de maintenir leur poids.

Des résultats de même nature sont obtenus si on s'intéresse au désir d'être plus corpulents. Parmi les garçons satisfaits de leur image corporelle, il y en a tout de même 8 % (15 % c. v. ≤ 25 %) qui ont fait des efforts pour gagner du poids pendant la période de référence. Par contre, ceux qui indiquent une préférence pour une silhouette plus grosse que la leur sont proportionnellement plus nombreux à tenter d'y arriver (35 %). La situation est trop marginale chez les filles pour être décrite (données non présentées).

5.3.5 Comportements de l'entourage

On ne peut nier que les jeunes ont, dans leur entourage, des personnes significatives qui sont elles-mêmes préoccupées par leur poids. En effet, près de la moitié des jeunes vivent avec une mère (ou un adulte féminin) qui a déjà fait un régime. Un jeune sur quatre a eu connaissance que son père (ou l'adulte masculin avec qui il habite) a suivi un régime. Entre 20 % et 26 % des jeunes ont aussi le même exemple de la part des membres de leur fratrie ou de leurs amis. Dans ce dernier cas, la proportion est plus élevée chez les filles puisque 56 % d'entre elles fréquentent des ami(e)s qui ont déjà suivi un régime (tableau 5.5).

L'entourage exerce parfois des pressions sur le jeune, soit par des commentaires négatifs sur son poids, soit en l'incitant directement à perdre du poids. La proportion de jeunes exposés à de telles pressions n'est pas négligeable, même si dans l'ensemble ce phénomène semble moins fréquent que la présence de régime.

TABLEAU 5.6

Jeunes exposés à des modèles, commentaires ou pressions de leur entourage concernant leur poids selon le sexe et le type de personnes présentes dans l'entourage
Élèves de 1re, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Personnes présentes dans l'entourage[1]	Sexe	Régime	Commentaires	Pressions
		%	%	%
Mère (ou adulte féminin)	Filles	50,8	16,3	16,2
	Garçons	45,8	7,5	10,1
Père (ou adulte masculin)	Filles	27,0	12,6	8,1
	Garçons	25,0	8,8	7,2
Frères/sœurs	Filles	22,7	26,3	7,7
	Garçons	19,9	16,5	5,8
Amis/amies	Filles	56,0	11,8	4,9
	Garçons	25,9	20,5	4,2
Professeur d'éducation physique	Filles	n.a	1,4**	0,5**
	Garçons	n.a	1,4**	1,9**
Autres	Filles	n.a.	4,4	0,02**
	Garçons	n.a.	0,02**	0,01**

[1] Les proportions sont établies en fonction des jeunes qui ont de telles personnes dans leur entourage.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation fournie à titre indicatif seulement.

Les jeunes exposés à de telles influences sont davantage portés à adopter des comportements à l'égard de leur poids (figure 5.3). Par exemple, la proportion de jeunes qui ont tenté de perdre ou de contrôler leur poids au cours des six mois précédant l'enquête est plus élevée quand leur mère (ou l'adulte féminin qui vit avec eux) a déjà suivi un régime (62 % c. 47 %). Cela est aussi vrai quand ce sont les amis ou les frères et/ou sœurs qui ont déjà suivi un régime. Le comportement du père n'affecte pas les résultats concernant les filles mais chez les garçons, une tendance apparaît, semblable à celle exercée par les autres membres de l'entourage.

FIGURE 5.3

Jeunes ayant tenté de perdre ou de maintenir leur poids au cours des six mois précédant l'enquête selon le sexe et la présence de pression dans l'entourage
Montérégie, Automne 1998

... en présence de régimes dans l'entourage

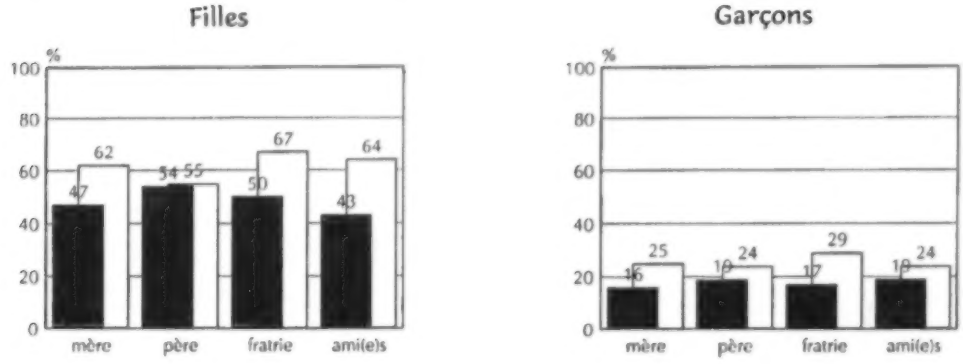

... en présence de commentaires négatifs dans l'entourage

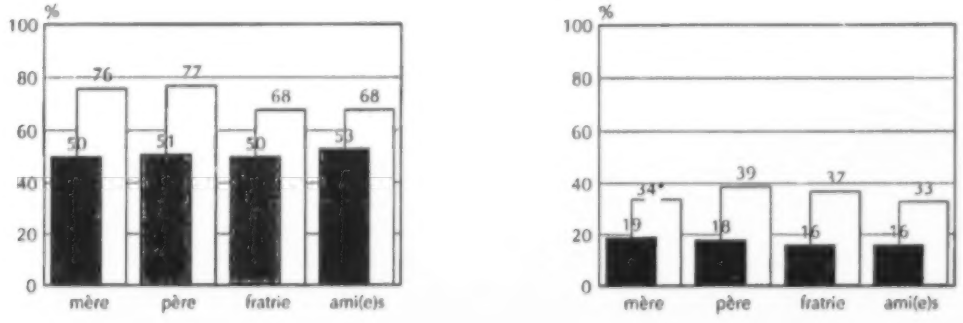

... en présence d'incitation directe de l'entourage

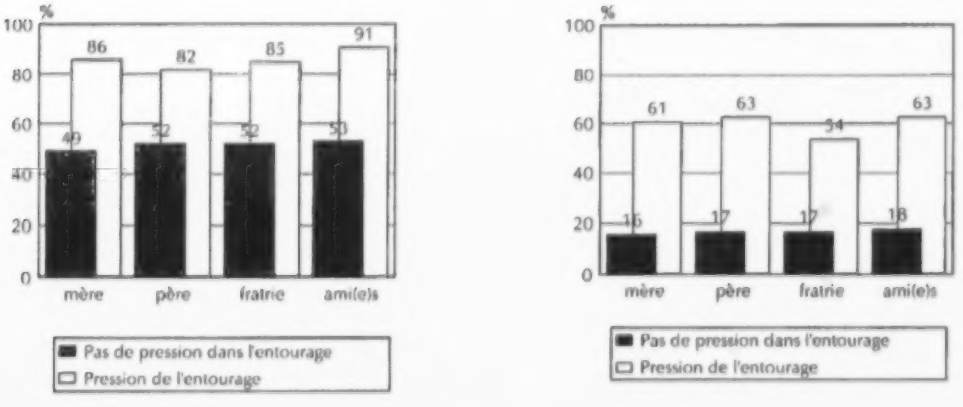

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

La propension à faire des efforts pour maigrir ou maintenir son poids est aussi plus marquée chez ceux et celles qui reçoivent des commentaires négatifs de leur entourage sur leur poids, que chez les jeunes qui en sont exemptés. Ceci se vérifie pour chaque type de personnes de l'entourage. Le même phénomène est décelé quand un membre de l'entourage incite le jeune, fille ou garçon, à perdre du poids.

Mentionnons le rôle sans doute marginal que joue le professeur d'éducation physique puisqu'à peine 1,4 % des élèves déclarent recevoir des commentaires négatifs de sa part à propos de leur poids alors que 1 % sont l'objet de pressions plus directes pour perdre du poids.

5.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION

Cette section présente les résultats de l'analyse multivariée menée sur la fréquence répétée des tentatives pour perdre ou maintenir son poids au cours des six mois précédant l'enquête. Deux groupes d'élèves ont été définis en fonction du nombre de tentatives réalisées dans le but de perdre ou de maintenir leur poids : ceux qui ont fait moins de quatre tentatives et ceux qui ont fait quatre tentatives et plus. Cette analyse vise à identifier, parmi un ensemble de facteurs et de protection prédéterminés, ceux qui s'avèrent les meilleurs prédicteurs de la présence de ce phénomène chez les jeunes. Le tableau 5.5 dresse la liste des prédicteurs pris en compte dans cette analyse et identifie ceux qui se démarquent à la première et à la troisième étape de cette démarche.

À la première étape d'analyse, le rapport de cotes non ajusté permet de jauger la probabilité associée à chacun des facteurs lorsqu'on fait fi des effets associés aux autres prédicteurs du modèle. Y sont retenus comme candidats statistiquement significatifs : le sexe comme caractéristique sociodémographique, de même que quatre facteurs de protection et cinq facteurs de risque.

Après ajustement visant à tenir compte des autres variables prédictives de même famille, le fait de pouvoir compter sur un niveau élevé de soutien de la part des amis et d'avoir un haut niveau d'estime de soi ne sont plus des facteurs de protection significatifs. En contre partie, le contrôle abusif du père et les commentaires négatifs de l'entourage ne constituent plus, quant à eux, des facteurs de risque significatifs (données non présentées).

À la dernière étape d'analyse qui porte sur l'ensemble des variables prédictives retenues jusqu'ici, au moins une variable de chacune des familles de prédicteurs contribue de façon indépendante et significative à prédire les multiples tentatives pour perdre du poids. Ainsi, une bonne estime de soi et une image corporelle positive sont toutes deux significativement associées à une plus faible probabilité d'avoir tenté, à plus de trois reprises, de perdre ou de maintenir son poids. En contre partie, les filles qui manifestent un haut niveau de détresse psychologique et dont l'entourage immédiat comporte plus de deux personnes qui suivent un régime ou qui les incitent à perdre du poids sont les plus à risque d'avoir suivi des régimes à plus de trois reprises.

TABLEAU 5.7
Tentatives répétées pour perdre ou maintenir son poids
Rapports de cotes des analyses de régression logistique

Facteurs étudiés	R.C. non ajustés	R.C. ajustés
Facteurs sociodémographiques		
Sexe	3,91	2,08
Niveau scolaire	--	--
Facteurs de protection		
Bonne estime de soi	-2,50	-1,52[1]
Soutien affectif élevé de la mère	--	--
Soutien affectif élevé du père	--	--
Soutien des amis	-1,58	--
Soutien de la famille	--	--
Soutien de personnes hors famille	--	--
Satisfaction par rapport à son image corporelle	-2,97	-2,17
Bonne ou excellente santé perçue	-2,18	--
Facteurs de risque		
Sensibilité à l'influence des amis	--	--
Attitude abusive de contrôle chez la mère	--	--
Attitude abusive de contrôle chez le père	1,40	--
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	3,09	1,75
Régimes dans l'entourage	1,97	1,53
Commentaires négatifs sur son poids	1,90	--
Incitations à suivre un régime	2,42	1,48

Note : Ces facteurs sont définis à l'annexe 1.

[1] L'analyse par sexe révèle que l'indicateur « estime de soi » n'atteint pas un seuil de signification acceptable chez les filles.

5.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Les résultats de l'enquête illustrent à quel point l'adoption de comportements visant la perte ou le contrôle du poids est un fait largement répandu chez les jeunes en croissance, notamment chez les filles.

De plus, les moyens utilisés pour y arriver sont souvent douteux, que l'on pense aux sauts de repas, au jeûne et même au fait de couper le sucre et le gras dans un but de restriction alimentaire. Bien qu'à priori, le fait de couper le sucre et le gras semble un comportement souhaitable, cela n'est pas la garantie d'une alimentation saine. Au contraire, les connaissances parfois limitées ou les croyances erronées des jeunes en matière d'alimentation amènent ceux-ci à limiter l'apport en énergie et en nutriments essentiels pour une croissance optimum. D'autre part, le recours à l'usage du tabac chez les filles pour contrôler leur poids est évidemment une méthode déjà fortement décriée. Quant à

l'entraînement intensif, il s'agit certes d'une avenue intéressante mais elle peut parfois entraîner certains effets pervers. Si la perte ou le maintien du poids est la seule incitation à la pratique de l'activité physique et si les résultats escomptés ne se concrétisent pas, les filles ne risquent-elles pas de se désintéresser de la pratique de l'activité physique sur une base régulière?

Le fait que bon nombre de jeunes font appel à plus d'une méthode pour tenter de maigrir ou de contrôler leur poids est encore plus préoccupant, le risque pour leur santé en étant d'autant plus grand.

La présente enquête a aussi mis en évidence une insatisfaction très répandue chez les jeunes à l'égard de leur image corporelle. Ce constat est d'autant plus inquiétant que la majorité des adolescents et adolescentes s'identifient à des silhouettes ne présentant pas d'excès de poids. Il y aurait donc lieu de se questionner sur les facteurs à l'origine de cette insatisfaction, si on souhaite mener une action préventive efficace. Une partie de la réponse pourrait résider dans les modèles qui s'offrent aux jeunes ou dans les pressions qui s'exercent sur eux. En effet, près de 50 % des jeunes rapportent qu'il arrive à leur mère ou l'adulte féminin avec qui ils vivent, de suivre un régime. De plus, 56 % des filles rapportent que leurs ami(e)s suivent parfois des régimes amaigrissants. Par contre, les pressions plus directes de l'environnement social immédiat du jeune sous la forme de commentaires ou d'incitations sont moins présentes. Fort heureusement, car la présence d'incitations à suivre un régime semble porter fruit, tel qu'en fait foi les résultats concernant la proportion de jeunes qui tentent de maigrir ou de contrôler leur poids dans de telles situations.

L'intérêt de cette enquête est d'avoir analysé la contribution de ces différents facteurs dans la prédiction de la présence de comportements à risque. Or, les résultats indiquent clairement que la façon dont se perçoit et se sent le jeune y fait donc pour beaucoup dans ses efforts à tenter de perdre du poids. À ces éléments de l'univers psychique s'ajoutent les influences de l'environnement social, qu'elles se manifestent sous la forme de modèles ou d'incitations, reliées directement au problème de perte de poids.

Il faut donc privilégier une nouvelle approche en matière de prévention des problèmes liés au poids. Les programmes doivent, par exemple, sensibiliser les jeunes à l'influence des facteurs sociaux et culturels sur leurs comportements, développer leurs connaissances et leur sens critique et sensibiliser les adultes de leur entourage (parents, enseignants, etc.) à leur rôle de modèle.

6. ACTIVITÉ PHYSIQUE[1]

6.1 PRÉAMBULE

La pratique de l'activité physique s'insère dans la catégorie des comportements favorables à la santé qui, souvent, s'installent durant l'enfance et l'adolescence et se prolongent durant toute la vie. Une imposante revue bibliographique (Thibault, 2000) faite par le comité scientifique de Kino-Québec indique que la pratique régulière d'activité physique, sous forme de sport ou d'activité moins encadrée, en plus de favoriser le maintien ou l'amélioration de la condition physique des enfants et des adolescents, est associée à une meilleure santé mentale (meilleur contrôle des effets du stress et de l'anxiété, réduction des symptômes de la dépression). Elle a aussi un effet positif sur plusieurs aspects de la santé physique : masse et densité osseuses, masse corporelle (réduction de l'embonpoint et de l'obésité), profil lipidique, pression artérielle et santé cardio-vasculaire.

Il semble, toutefois, que les jeunes aient tendance à se désengager graduellement de cette pratique au fur et à mesure qu'ils avancent en âge (Michaud, 1994; Pate, 1994). Une étude longitudinale (Desharnais, 1995) menée dans une école polyvalente du Québec indique que la baisse de la pratique d'activité physique se manifeste graduellement entre le début et la fin du secondaire (57 % c. 37 %). Par ailleurs, on sait que les filles sont moins actives que les garçons, peu importe le type de pratique (Camirand, 1996; CDCP, 1996; Desharnais, 1995; King et al, 1999; Michaud, 1994; Stephens, 1993).

Au printemps 2000, le comité scientifique de Kino-Québec (Thibault, 2000) émettait une série de recommandations incluant le volume d'activité physique que les jeunes devraient pratiquer, compte tenu des effets bénéfiques de l'activité physique sur la santé immédiate et future des jeunes et des avantages qui en découlent au plan social. Ces recommandations sont celles du premier consensus international sur l'activité physique des jeunes (Sallis et Patrick, 1994) et du Center for Disease Control and Prevention (CDCP, 1997). Ainsi, en tenant compte de la réalité québécoise, Kino-Québec recommande que :

> « Tous les enfants et tous les adolescents soient physiquement actifs tous les jours ou presque, à l'école, à la maison ou en plein air, en pratiquant des activités variées qui s'intègrent harmonieusement à leurs habitudes de vie : sport, entraînement structuré et éducation physique, mais également déplacement et loisirs actifs. De plus, ils devraient pratiquer des activités physiques d'intensité moyenne ou plus élevée, au moins 3 fois par semaine, ayant une durée d'au moins

[1] **Avec la collaboration de Andrée Brunet, DSPPÉ.**

> 20 minutes chaque séance. Il peut s'agir d'activités physiques individuelles de locomotion comme la bicyclette, le patinage et le ski de fond; de sports collectifs, tels que le hockey, le basket-ball, le soccer et le volley-ball; ou encore de sports de raquette, de danse, de ski alpin et de surf des neiges. »

Pour encourager les jeunes à être plus actifs, il importe de comprendre les facteurs qui influencent leur volonté de participer à une activité physique. Les bénéfices perçus, tels que le plaisir, la bonne forme, l'amélioration de l'apparence, l'acquisition d'habiletés sont parmi les facteurs individuels importants qui déterminent la pratique de l'activité physique chez les jeunes (CDCP, 1997). Un environnement favorable encouragerait aussi la pratique. L'accès à des environnements près de chez soi, des équipements sportifs, des coûts abordables et des moyens de transports sont des exemples d'incitatifs souvent identifiés dans la littérature (U.S Department of Health and Human Services, 1999).

6.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les questions spécifiques à ce thème sont celles qui permettent d'établir la prévalence de la pratique de l'activité physique de loisir et celles qui portent sur les motivations et les incitatifs à la pratique de l'activité physique. Une question s'enquiert de la présence d'un cours d'éducation physique à l'horaire de l'élève; elle permet aussi de préciser si l'élève a participé ou non à ces cours pendant la semaine ayant précédé l'enquête.

Les taux de non-réponse partielle aux questions et indices utilisés dans ce chapitre sont inférieurs à 5 %, quel que soit le niveau scolaire.

6.2.1 Indicateurs de prévalence

Les questions utilisées pour estimer la proportion de jeunes « physiquement actifs » sont adaptées de celles utilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents québécois* (1998). Elles se rapportent à la semaine précédant l'enquête et servent à créer des indicateurs concernant :

- la pratique quotidienne de l'activité physique de loisir;
- la pratique de l'activité physique vigoureuse;
- la pratique de ces deux types d'activité physique.

La pratique quotidienne est établie à l'aide de deux questions. L'une présente une liste de 15 activités physiques et l'élève doit indiquer, le cas échéant, les jours où il s'y est adonné au moins 20 minutes d'affilée au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. Les activités pratiquées dans le cadre d'un cours d'éducation physique à l'école ne devaient pas être prises en compte. La seconde question porte sur les jours où l'élève a marché pour se déplacer (aller à l'école ou à d'autres endroits). Ces questions servent à créer deux indices.

Le premier précise le nombre de jours au cours desquels l'élève a pratiqué au moins l'une de ces activités, incluant la marche. Il comporte quatre catégories de fréquence hebdomadaire : aucun jour, 1-2 jours, 3-5 jours, 6-7 jours; cette dernière fréquence est celle qui se rapproche le plus des recommandations scientifiques. Le second indice s'intéresse plutôt au nombre total de séances d'activités déclarées pour cette période de 7 jours. Il s'exprime en nombre de fois/semaine et les fréquences obtenues sont regroupées en quatre catégories : 0-2 fois/semaine, 3-6 fois/semaine, 7-13 fois/semaine et 14 fois et plus/semaine. Cet indice est utilisé pour mieux tenir compte de la variabilité dans la fréquence de pratique de l'activité physique.

Une activité physique est considérée vigoureuse si elle est pratiquée pendant au moins 20 minutes d'affilée et fait transpirer ou respirer rapidement. Par souci d'homogénéité avec la question sur l'activité physique de loisir, la période de référence est aussi fixée à la semaine ayant précédé l'enquête. À noter que l'énoncé de cette question n'exclut pas la pratique d'activité dans le cadre d'un cours d'éducation physique à l'école. Pour être reconnu suffisamment actif, l'élève doit avoir indiqué au moins trois jours où il a pratiqué une telle activité.

Un dernier indice tente d'estimer dans quelle mesure la pratique de l'activité physique chez les jeunes correspond aux recommandations de l'avis scientifique de Kino-Québec. Selon cet indice, un jeune est ainsi considéré suffisamment actif s'il a fait de l'activité sur une base quasi quotidienne, incluant la marche (6-7 jours/semaine) et s'est adonné aussi à une activité vigoureuse au moins 3 jours pendant la semaine ayant précédé l'enquête.

Il faut rappeler que les résultats décrivent la situation prévalant en automne. La pratique d'activité physique peut cependant varier selon les saisons.

6.2.2 Mesures complémentaires

L'équipe Kino-Québec de la DSPPÉ a conçu, pour les fins de la présente enquête, des questions spécifiques pour chercher à connaître la motivation des jeunes face à la pratique de l'activité physique ainsi que les facteurs pouvant inciter les jeunes à être plus actifs. Les différents énoncés retenus font référence aux dimensions les plus souvent identifiées dans la littérature. Une question porte enfin sur les sports que les jeunes aimeraient pratiquer davantage.

6.2.3 Analyses multivariées

La pratique insuffisante d'activité physique de loisir et la pratique insuffisante d'activité physique vigoureuse font chacune l'objet d'une analyse de régression logistique visant à identifier, parmi une liste prédéterminée de facteurs, ceux qui s'avèrent les meilleurs prédicteurs de ces comportements. Outre le sexe et le niveau scolaire, cette liste comprend quatre facteurs de protection et quatre facteurs de risque.

6.3 RÉSULTATS

6.3.1 Cours d'éducation physique à l'école

Au cours de la semaine précédant l'enquête, 90 % des élèves de chacun des niveaux scolaires avaient au moins un cours d'éducation physique prévu à leur horaire. Les taux d'absentéisme sont respectivement estimés à 5 %, 8 % et 6 % en 1re, en 3e ou en 5e secondaire, ces écarts ne pouvant être considérés significatifs. Ce portrait caractérise autant les filles que les garçons (données non présentées).

6.3.2 Activité physique quotidienne

Le tableau 6.1 présente par ordre décroissant de popularité, diverses activités spécifiques pratiquées par les jeunes au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. En principe, les élèves ne devaient pas indiquer des activités faites dans le cadre d'un cours d'éducation physique. Rappelons que l'enquête a eu lieu à la fin de l'automne, ce qui teinte la composition de la liste des activités. La popularité relative des activités varie selon le sexe.

Tableau 6.1
Jeunes ayant pratiqué des activités physiques spécifiques au moins une fois au cours de la semaine précédant l'enquête
Élèves de 1re, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Filles	%	Garçons	%
Danse (party)	46,4	Vélo	43,2
Conditionnement physique	29,6	Conditionnement physique	38,9
Ballon panier	26,1	Hockey sur glace ou bottine	34,1
Vélo	23,2	Ballon panier	30,9
Randonnée pédestre	16,8	Danse (party)	26,3
Natation/baignade	16,1	Badminton	18,1
Danse aérobie	15,9	Sport de combat	17,6
Volleyball	14,7	Volleyball	16,5
Badminton	12,5	Rouli-roulant	15,2
Sport de combat	9,3	Randonnée pédestre	14,4
Ballet jazz ou classique	9,2	Patinage sur glace	10,5
Patinage sur glace	8,9	Natation/baignade	10,4
Gymnastique	7,8	Danse aérobie	1,8*
Hockey sur glace ou bottine	5,4	Gymnastique	1,7*
Rouli-roulant	3,3*	Ballet jazz ou classique	0,8**
Autres	21,6	Autres	14,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Parmi l'ensemble des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire de la Montérégie, un peu plus d'un jeune sur deux (55 %) a pratiqué au moins une activité physique de loisir sur une base quasi quotidienne au cours de la semaine ayant précédé l'enquête (tableau 6.2). Les garçons sont toutefois proportionnellement plus nombreux que les filles à présenter un tel comportement (63 % c. 47 %). Les filles se distinguent plutôt des garçons en affichant des proportions plus élevées aux fréquences de 3-5 jours/semaine et 1-2 jours/semaine. Par ailleurs, selon cet indice, on ne peut affirmer globalement que la fréquence de pratique varie de façon significative selon le niveau scolaire. C'est du moins le cas chez les filles. Chez les garçons, les résultats suggèrent (p = 0,038) que, toutes proportions gardées, les élèves de 3e secondaire sont plus nombreux que ceux de 1ère ou 5e secondaire à faire de l'activité 6 ou 7 fois/semaine (68 % c. 59 % et 61 % respectivement) (figure 6.1).

TABLEAU 6.2
Fréquence de l'activité physique de loisir (nombre de jours/semaine) selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Aucun jour	1-2 jours	3-5 jours	6-7 jours
			%	
Sexe			p ≤ 0,001	
Garçons	3,2*	9,4	24,8	62,6
Filles	3,5*	17,1	32,7	46,7
Niveau scolaire			p = 0,077	
1ère secondaire	3,9*	14,5	28,6	53,0
3e secondaire	3,8*	10,5	27,5	58,1
5e secondaire	2,4*	14,2	29,8	53,6
Total	**3,4**	**13,2**	**28,7**	**54,7**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Le second indice (tableau 6.3) s'intéresse au nombre hebdomadaire de séances de pratique de l'activité physique de loisir. Comme pour l'indice précédent, il révèle un comportement différent selon le sexe. Les garçons se classent en plus forte proportion que les filles au niveau de fréquence le plus élevé (35 % c. 20 %), alors que ces dernières affichent des proportions supérieures à celles de leurs confrères pour les deux plus faibles catégories de fréquence, soit 0-2 fois/semaine (15 % c. 10 %) et 3-6 fois/semaine (27 % c. 19 %).

Cependant, cet indice révèle une variation significative de la fréquence de pratique selon le niveau scolaire. Les données mettent toutefois en lumière que les changements concernent principalement les deux catégories de fréquence les plus élevées. D'une part, la proportion de jeunes qui font de l'activité physique de loisir 14 fois ou plus/semaine diminue selon le niveau scolaire, passant de 32 % à 22 % de la 1ère à la 5e secondaire; la baisse la plus marquée s'effectue entre les niveaux 3 et 5 (29 % c. 22 %). En parallèle cependant, on note que la fréquence 7-13 fois/semaine augmente selon

le niveau scolaire, passant de 32 % à 41 % entre la 1ère et la 5e secondaire, l'écart le plus marqué se situant cette fois entre les niveaux 1 et 3 (32 % c. 38 %). Ces résultats suggèrent que, s'il y a désengagement de la pratique de l'activité physique avec l'âge, la modification de comportement toucherait surtout les plus actifs dont un bon nombre diminue la fréquence de leurs activités mais la maintienne tout de même à un niveau satisfaisant.

TABLEAU 6.3
Fréquence de l'activité physique de loisir (nombre de séances/semaine) selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	0-2 fois	3-6 fois	7-13 fois	14 fois ou +
			%	
Sexe			p < 0,001	
Garçons	9,8	19,0	36,0	35,2
Filles	15,4	27,1	37,4	20,1
Niveau scolaire			p < 0,001	
1ère secondaire	13,3	23,0	31,7	32,0
3e secondaire	11,1	22,3	37,7	28,9
5e secondaire	13,2	23,7	41,2	21,9
Total	**12,6**	**23,0**	**36,7**	**27,6**

6.3.3 Activité physique vigoureuse

Au cours de la semaine précédant l'enquête, 80 % des élèves ont fait au moins une activité physique vigoureuse, durant 20 minutes ou plus, qui les a fait transpirer ou respirer rapidement (tableau 6.4). À noter que la formulation de la question ne permet pas de savoir si ces activités ont été pratiquées dans le cadre d'un cours d'éducation physique. On estime à 45 % la proportion de jeunes qui ont fait des telles activités selon la fréquence recommandée, soit 3 jours ou plus/semaine. Les garçons sont encore proportionnellement plus actifs que les filles à cet égard (53 % c. 35 %). Par ailleurs, l'enquête ne permet pas de détecter une variation des fréquences de pratique de l'activité physique vigoureuse selon les niveaux scolaires au regard du seuil fixé, pour les deux sexes réunis. Par contre, lorsque les résultats sont ventilés selon le sexe, on détecte une telle variation chez les garçons, les élèves de 3e secondaire étant proportionnellement plus actifs à la fréquence de 3 jours ou plus/semaine (60 %) que leurs confrères de 1ère (48 %) ou de 5e (51 %) secondaire (figure 6.1).

TABLEAU 6.4
Fréquence de l'activité physique vigoureuse (nombre de jours/semaine) selon le sexe et le niveau scolaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Aucun jour	1-2 jours	3 jours ou plus
		%	
Sexe		$p \leq 0,001$	
Garçons	15,7	31,6	52,7
Filles	25,0	39,6	35,4
Niveau scolaire		$p = 0,040$	
1ère secondaire	23,0	35,5	41,5
3e secondaire	18,2	33,6	48,1
5e secondaire	19,2	37,4	43,5
Total	**20,1**	**35,3**	**44,5**

6.3.4 Fréquence satisfaisante

Rappelons que la fréquence de pratique d'activité physique est considérée satisfaisante dans le contexte de cette enquête, quand le jeune en a fait sur une base quasi quotidienne au cours de la semaine précédant l'enquête, dont au moins 3 jours où il a pratiqué une activité vigoureuse. Environ 27 % des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, tous degrés confondus, répondent à ces deux critères, soit 36 % des garçons et 18 % des filles. L'enquête décèle peu de variation selon le niveau scolaire, si ce n'est la tendance ($p = 0,033$) déjà notée en faveur des garçons de 3e secondaire, qui semblent proportionnellement plus actifs que les garçons de 1ère ou 5e secondaire (figure 6.1).

FIGURE 6.1

Indicateurs de la pratique de l'activité physique au cours de la semaine précédant l'enquête selon le niveau scolaire, par sexe

Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

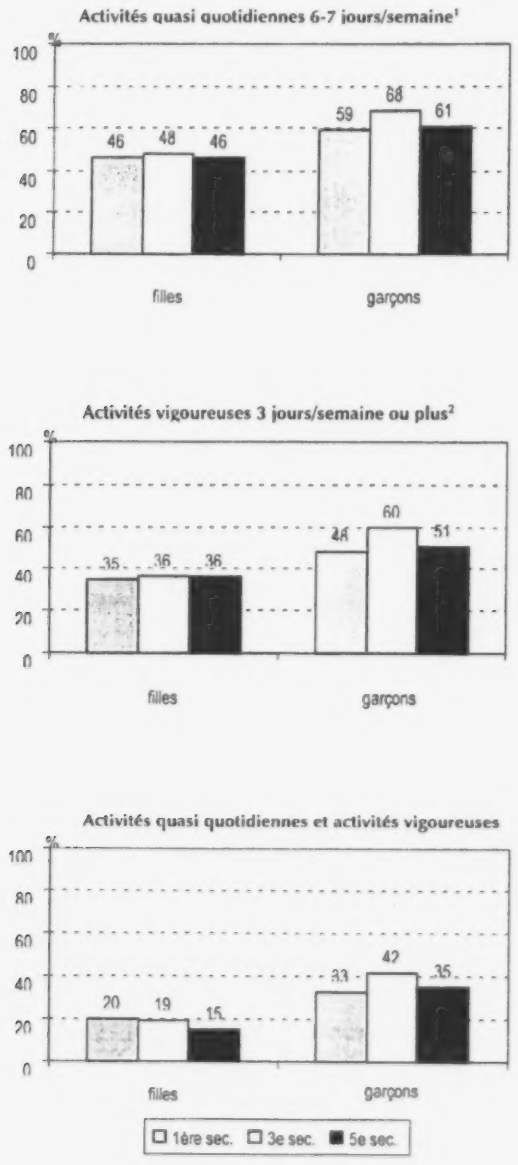

[1] Incluant la marche et excluant les activités réalisées pendant les cours d'éducation physique.

[2] Peut inclure des activités réalisées pendant les cours d'éducation physique.

6.3.5 Motivation des jeunes

Les raisons qui incitent les jeunes à pratiquer un sport ou une activité physique sont multiples et d'importance variable. Le motif le plus fréquemment cité est « s'amuser, avoir du plaisir ». Le tableau 6.5 classe par ordre décroissant d'importance les motifs retenus par les élèves. Les motifs relatifs à la compétition et à la musculation sont plus souvent évoqués par les garçons, alors que le désir de maigrir ou de contrôler son poids motive une plus grande proportion de filles (figure 6.2).

L'importance que les jeunes accordent à certains motifs diffère selon qu'ils sont plus ou moins actifs. Les motifs suivants sont considérés davantage importants par les plus actifs que les moins actifs et ce, en considérant tout autant la pratique d'activité vigoureuse 3 jours ou plus/semaine que la pratique d'activité de loisir 6-7 jours/semaine : se tenir en forme, faire de la compétition, muscler son corps. S'ajoute à cette liste, l'énoncé relatif à la détente et à la relaxation pour les jeunes pratiquant de l'activité physique vigoureuse. Toutefois, le classement par ordre d'importance de ces motifs ne varie pas pour autant (données non présentées).

TABLEAU 6.5
Importance des motifs de pratique d'activité physique ou sportive
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Motifs	Très important	Important	Peu ou pas important
		%	
S'amuser, avoir du plaisir	77,0	20,3	2,7
Se tenir en forme	54,2	36,5	9,3
Être avec des amis	47,0	36,0	17,0
Relaxer, se détendre	29,2	35,0	35,8
Muscler son corps	23,4	33,4	43,2
Maigrir/contrôler son poids	17,4	20,9	61,7
Faire de la compétition	12,8	23,1	64,1

FIGURE 6.2
Importance des motifs de pratique de l'activité physique ou sportive selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e, 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

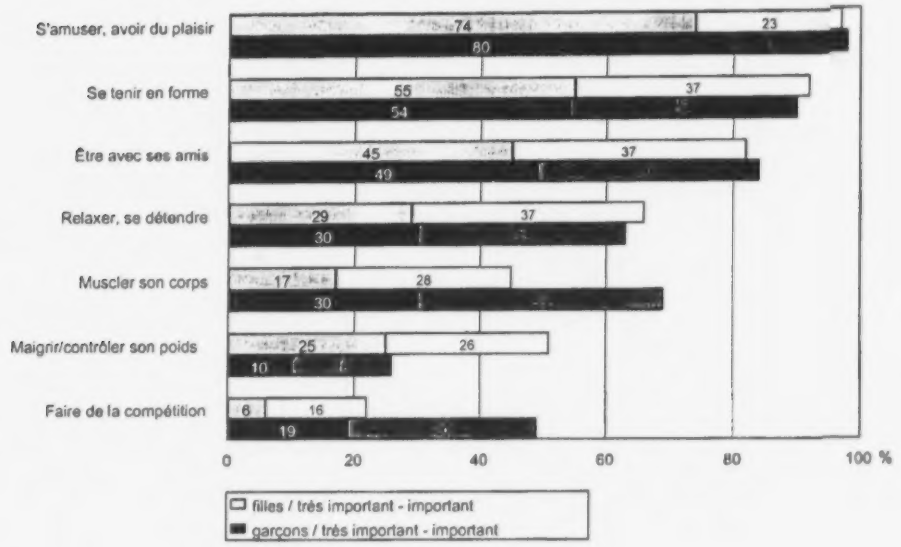

6.3.6 Incitatifs à la pratique

Quant aux situations qui les inciteraient à pratiquer davantage d'activités physiques ou sportives durant leurs loisirs, les jeunes privilégient surtout l'accès à des installations près de chez eux ou près de leur école, de même que des coûts plus abordables pour les activités et un système de transport mieux organisé. Les autres situations recueillent la faveur d'un élève sur trois ou moins, comme indiqué au tableau 6.6. Les filles sont plus sensibles que les garçons au coût des activités et se déclarent davantage intéressées par les situations leur permettant d'apprendre de nouvelles activités. Les garçons, quant à eux, réagissent plus favorablement aux énoncés concernant l'accessibilité à des installations près de l'école et la possibilité de porter l'équipement ou des vêtements de leur choix (données non présentées).

Les jeunes qui ne sont pas suffisamment actifs se montrent moins sensibles que les plus actifs aux situations pouvant les inciter à pratiquer davantage d'activités physiques ou sportives (figure 6.3). C'est du moins le cas pour les situations concernant une meilleure accessibilité près de l'école ou de la maison, la possibilité de porter les vêtements ou équipements de leur choix et la participation à l'organisation de l'activité, la disponibilité d'un transport mieux organisé ou la possibilité de donner son opinion sur le choix des activités.

Près de trois jeunes sur quatre ont déclaré qu'ils aimeraient pratiquer davantage de sports ou d'activités physiques durant leurs loisirs. Cette proportion augmente avec le niveau scolaire, passant respectivement de 71 % à 76 % et 82 % de la 1ère à la 3e et 5e secondaire. Les filles sont également

proportionnellement plus nombreuses que les garçons à manifester un tel intérêt (82 % c. 71 %). Le ski alpin, la planche à neige, le vélo, le soccer et le ballon panier sont les activités qui suscitent autant l'intérêt des filles que des garçons. Une proportion non négligeable de garçons mentionnent aussi le hockey (sur glace ou bottine), le baseball et le football. Parmi les activités que préfèrent les filles, s'ajoutent également la natation, le patinage, le volley-ball et la pratique du patin à roues alignées (données non présentées).

TABLEAU 6.6

Situations incitant à la pratique de sport ou d'activité physique
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Situations	Certainement	Oui, un peu	Non, pas du tout
		%	
Accès près de chez soi	55,2	28,6	16,2
Accès près de l'école	45,8	29,3	24,9
Coûts plus abordables	45,5	30,0	24,6
Transport mieux organisé	37,4	31,2	31,3
Port d'équipement ou de vêtements de son choix	32,3	28,5	39,3
Possibilité de donner son opinion sur le choix des activités	32,5	38,7	28,8
Apprentissage de nouvelles activités	28,6	42,3	26,9
Participation à l'organisation des activités	23,9	38,9	37,2
Présence d'un adulte pour animer	12,7	30,8	56,6

FIGURE 6.3

Situations incitant à la pratique de sport ou d'activité physique
selon le fait d'être actif ou non presque tous les jours
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

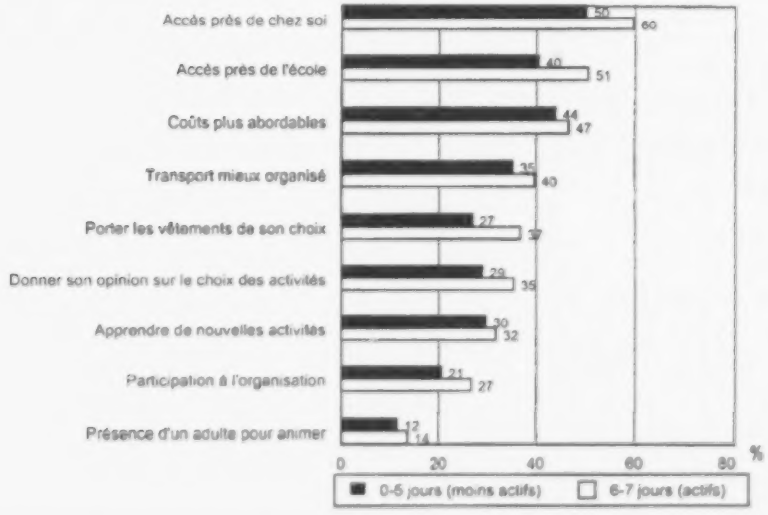

6.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION

Afin d'en arriver à cerner des facteurs permettant de mieux prédire le phénomène de la sédentarité chez les jeunes, deux séries d'analyses de régression logistique furent menées. La première série concerne la pratique insuffisante d'activité physique sur une base quotidienne, soit moins de 6 jours/semaine. La seconde série porte sur la pratique d'activité vigoureuse moins de 3 jours/semaine.

Les variables de prédiction considérées, aussi bien pour la pratique de l'activité physique quotidienne que vigoureuse, sont les suivantes :

- Sociodémographique : Sexe
  Niveau scolaire
- Facteurs de protection : Estime de soi
  Soutien des amis
  Image corporelle
  État de santé perçue
- Facteurs de risque : Situation financière perçue
  Occupation des parents
  Occupation de la mère
  Détresse psychologique

Bien que le fait d'être une fille et d'avoir une perception négative de son état de santé soient associés aux deux phénomènes étudiés, il n'en demeure pas moins que les solutions finales qui se dégagent des régressions logistiques parviennent, tout au mieux, à expliquer 6,5 % de la variance observée. C'est donc dire qu'en matière de pratique de l'activité physique, les modèles prédictifs qui ont pu être dégagés s'avèrent peu fiables et présentent peu d'intérêt.

6.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

La pratique de l'activité physique vigoureuse à une fréquence bénéfique pour la santé est un comportement déclaré par 45 % des jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire des écoles de la Montérégie. Ce résultat est similaire, comme ordre de grandeur, à ceux obtenus dans le cadre d'enquêtes québécoises utilisant un indicateur semblable au nôtre, mais avec une période de référence de 3 mois plutôt qu'une semaine précédant l'enquête. Par exemple, l'enquête menée dans la région du Saguenay—Lac-St-Jean (Veillette et al., 1998) estime à 45 % la proportion d'élèves de 1ère à 5e secondaire qui ont fait de l'activité physique vigoureuse durant leurs loisirs à une fréquence de 3 fois ou plus/semaine au cours des trois mois précédant l'enquête. Camirand (1996) rapporte également que 44 % des jeunes québécois de 15-17 ans, aux études, répondaient à ce critère en 1992-1993. Les enquêtes américaines (CDCP, 1995, 1996, 1998) sont les seules à utiliser un indicateur en tout point comparable au nôtre, tant au plan de la mesure de fréquence que de la

période de référence. Les résultats concernant les étudiants de 9e à 12e année, de race blanche, indiquent à chaque enquête qu'environ deux jeunes sur trois ont pratiqué de l'activité physique intense 3 jours ou plus dans la semaine ayant précédé l'enquête, ce qui est plus élevé que les résultats montérégiens.

La pratique plus répandue d'activité physique vigoureuse chez les garçons que chez les filles, notée dans la présente enquête, est un phénomène connu. Cependant, l'hypothèse du désengagement de l'activité physique avec l'âge n'est pas confirmée par l'enquête. Une variation de la pratique de l'activité physique vigoureuse est certes décelée, mais uniquement chez les garçons. Elle révèle, par ailleurs, non pas un désengagement progressif de la pratique, mais un intérêt un peu plus marqué chez les garçons de 3e secondaire. Quelques hypothèses peuvent sous-tendre de tels résultats. La participation à des activités parascolaires, par exemple, peut être en cause si les jeunes de 1ère et 5e secondaire y participent moins, les premiers parce qu'ils intègrent un nouveau milieu de vie et les seconds, parce qu'ils ont développé de nouveaux champs d'intérêt ou ont commencé à travailler. On s'est également demandé si le programme scolaire accordait un plus grand nombre de périodes au cours d'éducation physique en 3e secondaire, puisque les activités qu'on y pratique ne sont pas exclues pour cet indicateur. Nous n'avons pas d'information à cet égard. Tout au plus, l'enquête indique-t-elle que la proportion de jeunes ayant eu un cours d'éducation physique à leur horaire au cours de la semaine précédant l'enquête ne varie pas de façon substantielle selon le niveau scolaire.

L'utilisation d'indices pour estimer la fréquence quotidienne de pratique de l'activité physique de loisir est une innovation dans cette enquête, de même que dans celle de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 1999). Pour la Montérégie, on estime que 55 % de l'ensemble des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ont fait de l'activité physique de loisir quasi quotidiennement (6 ou 7 jours) au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. Un second indice précise que 37 % des élèves ont fait de l'activité physique de loisir de 7 à 13 fois pendant cette période et 28 % en ont fait 14 fois ou plus. Les activités pratiquées dans le cadre des cours d'éducation physique ne sont pas prises en compte dans ces résultats. Comme pour l'activité physique vigoureuse, ces deux indices mettent en évidence le fait que les garçons sont plus actifs que les filles. Concernant le désengagement de la pratique de l'activité physique, les résultats suggèrent que ce sont principalement les plus actifs qui diminuent la fréquence de leurs activités, en la maintenant toutefois à un niveau acceptable. La situation particulière des adolescents de 3e secondaire, plus actifs que les élèves de niveaux 1 et 5, est également soulignée par ces résultats.

Concernant les principales motivations et les principaux incitatifs à la pratique de sport ou d'activité physique, les résultats correspondent à ce que l'on trouve dans la littérature. Les jeunes disent qu'ils pratiqueraient davantage s'ils avaient accès à des installations près de chez eux, si les coûts étaient plus abordables et le transport mieux organisé. Les interventions sur l'environnement des jeunes prennent ici toute leur importance. Les facteurs individuels déterminant la pratique de l'activité physique des jeunes en Montérégie sont les mêmes que ceux identifiés dans les enquêtes américaines : le plaisir, le fait d'être en forme et les amis.

Compte tenu de ces résultats, on ne doit se surprendre du fait que les analyses multivariées n'ont pas été en mesure de dégager de modèle prédictif intéressant de la pratique de l'activité physique chez les jeunes. En effet, les facteurs de risque et de protection considérés dans notre étude sont peu en lien avec les motivations individuelles et les incitations environnementales identifiées par les élèves. Il serait donc pertinent de prendre en compte ces conditions, non seulement dans une finalité d'intervention, mais aussi pour examiner leur contribution respective dans l'élaboration d'un modèle prédictif de la pratique d'activité physique.

7. SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS[1]

7.1 PRÉAMBULE

En Montérégie comme au Québec, les blessures non intentionnelles représentent la première cause de mortalité et morbidité chez les enfants et les jeunes de 1 à 19 ans. La route est le lieu le plus fréquent de survenue des blessures, dont la majorité est évitable. Les jeunes sont surreprésentés comme victimes, qu'ils soient passagers d'un véhicule, cyclistes ou usagers de patins à roues alignées (PARA).

Les mesures de protection efficaces sont le port de la ceinture de sécurité en automobile, le port du casque en vélo et d'équipement protecteur en patins à roues alignées. Au Québec, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant et à l'arrière, mais non le port du casque de vélo ou d'équipement protecteur en patins à roues alignées. Cette dernière activité est également interdite de pratique sur la route dans le code de sécurité routière, mais tolérée dans les faits.

Peu d'études rapportent les comportements ayant trait au port d'équipement sécuritaire pendant l'adolescence, moment où la pratique des activités physiques change aussi.

7.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les questions relatives à cette problématique ont été développées spécifiquement pour les besoins de l'enquête montérégienne. Elles portent principalement sur la fréquence d'utilisation de mécanisme ou équipement protecteur dans les déplacements, que ce soit en automobile, à vélo ou en patins à roues alignées.

Des questions préalables sur la fréquence des déplacements en vélo et en patins à roues alignées au cours de l'été précédant l'enquête ont également été prévues pour identifier les utilisateurs et éventuellement, nuancer le profil d'utilisation dans des analyses ultérieures. Les déplacements en automobile ne font pas l'objet de telles questions puisqu'ils sont monnaie courante.

Les taux de non-réponse partielle aux questions relatives à cette problématique et aux indicateurs qui en découlent sont inférieurs à 5 %, à chacun des niveaux scolaires.

Ce thème ne fait pas l'objet d'une analyse multivariée.

---

[1] **Avec la collaboration de Diane Sergerie, DSPPÉ.**

7.3 RÉSULTATS

7.3.1 En automobile

Sans égard à la fréquence, qu'ils soient assis à l'avant ou à l'arrière du véhicule, la quasi totalité des jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire de la Montérégie disent boucler leur ceinture de sécurité au moins à l'occasion (99 %, 93 %).

En fait, 80 % des jeunes déclarent boucler toujours leur ceinture quand ils sont assis à l'avant. Cependant, la proportion de passagers arrière qui en font autant est plus faible et estimée plutôt à 54 %.

La fréquence de port de la ceinture varie selon le sexe. Les filles sont ainsi proportionnellement plus nombreuses que les garçons à toujours s'attacher, surtout à l'avant de la voiture (83 % c. 77 %); comme passager arrière, l'écart entre les sexes n'est pas significatif. Ce comportement semble aussi varier selon le niveau scolaire, sans que les écarts n'atteignent le seuil de signification fixé. La tendance est néanmoins que les élèves de 5e secondaire sont proportionnellement plus nombreux que ceux de 3e secondaire à toujours boucler leur ceinture lorsqu'ils sont assis à l'avant (85 % c. 76 %); à l'arrière, ce sont les jeunes de 1ère secondaire qui adoptent plus souvent le comportement adéquat (59 %), en comparaison des élèves de 3e et 5e secondaire (51 %).

TABLEAU 7.1

Fréquence[1] du bouclage de la ceinture de sécurité avant en auto selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Fréquence de bouclage	Sexe		Niveau scolaire			Total
	Filles	Garçons	1ère sec	3e sec.	5e sec.	
	%		%			%
A l'avant	p = 0,001		p = 0,002			
Toujours	83,0	77,0	79,1	75,9	84,4	**80,0**
Souvent	12,1	15,3	13,7	16,0	11,7	**13,7**
À l'occasion	4,4*	6,1	6,0	6,4	3,5*	**5,3**
Jamais	0,4**	1,6**	1,2**	1,6**	0,4**	**1,0****
À l'arrière	p = 0,011		p = 0,038			
Toujours	55,4	52,8	59,0	51,4	51,3	**54,1**
Souvent	23,3	21,3	20,4	23,3	23,5	**22,3**
A l'occasion	15,7	16,8	14,4	16,7	17,7	**16,2**
Jamais	5,6	9,1	6,2	8,6	7,6	**7,4**

[1] Proportions établies en fonction des jeunes qui s'assoient à l'avant (100 %) ou à l'arrière (99 %), selon le cas.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

7.3.2 À bicyclette

Au cours de l'été ayant précédé l'enquête, la bicyclette a été utilisée par près de neuf élèves sur dix, filles ou garçons. L'usage du vélo a tendance (p = 0,002) à être un peu plus présent chez les jeunes de 1ère et 3e secondaire (94 %, 93 %) que chez les élèves de 5e secondaire (90 %) (données non présentées). Quant à la fréquence hebdomadaire d'utilisation du vélo par les cyclistes, le tableau 7.2 indique que les garçons l'utilisent plus souvent que les filles et que la fréquence d'utilisation diminue avec le niveau scolaire.

TABLEAU 7.2
Fréquence d'utilisation de la bicyclette selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes ayant utilisé une bicyclette au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998

Fréquence d'utilisation	Filles	Garçons	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total
	%		%			%
	p < 0,001		p < 0,001			
6 à 7 jours/semaine	30,0	46,0	46,4	35,9	30,9	**38,1**
3 à 5 jours/semaine	33,5	34,0	33,1	35,4	33,0	**33,8**
1 à 2 jours/semaine	21,4	12,3	14,5	17,1	19,1	**16,8**
Moins de 1 jour/semaine	15,0	7,8	6,1	11,5	17,0	**11,4**

Le port régulier du casque protecteur (c'est-à-dire toujours) est adopté par moins de 10 % des cyclistes, une proportion équivalente rapportant plutôt le porter « souvent » (tableau 7.3). Le port occasionnel est un peu plus répandu (15 %). Il n'en demeure pas moins qu'environ deux cyclistes sur trois ne le portent jamais. La fréquence du port du casque varie peu selon le sexe. Sa popularité décroît cependant avec le niveau scolaire. En 1ère secondaire, 51 % des jeunes portent le casque au moins à l'occasion; en 5e secondaire, cette proportion n'est que de 15 %. Notons enfin la fréquence du port du casque ne varie pas de façon significative selon la fréquence d'utilisation hebdomadaire de la bicyclette (données non présentées).

TABLEAU 7.3
Fréquence du port de casque de vélo selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes ayant utilisé une bicyclette au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998

Fréquence de port	Filles	Garçons	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total
	%			%		%
	p = 0,436			p < 0,001		
Toujours	9,0	8,3	15,6	5,9	3,4*	**8,7**
Souvent	9,3	7,5	13,9	6,3	4,1*	**8,4**
À l'occasion	14,5	14,6	21,8	13,3	7,5	**14,5**
Jamais	67,3	69,6	48,7	74,4	85,1	**68,5**

* Coefficient de variation entre 15 et 25%; interpréter avec prudence.

7.3.3 En patins à roues alignées

Près de trois jeunes sur cinq (59 %) rapportent avoir fait usage de patins à roues alignées au cours de l'été ayant précédé l'enquête. Toutes proportions gardées, les filles sont plus nombreuses que les garçons à se déplacer en patins (62 % c. 55 %). La proportion d'utilisateurs diminue avec le niveau scolaire, passant respectivement de 65 % à 59 % et à 52 % entre la 1ère, la 3e et la 5e secondaire.

La fréquence hebdomadaire d'utilisation des patins à roues alignées est présentée au tableau 7.4 et indique que les garçons les utilisent plus souvent que les filles et que la fréquence d'utilisation diminue avec le niveau scolaire, notamment entre le 1ère et 3e secondaire.

TABLEAU 7.4
Fréquence d'utilisation de patins à roues alignées selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes ayant patiné au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998

Fréquence d'utilisation	Filles	Garçons	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total
	%			%		%
	p < 0,001			p < 0,001		
6 à 7 jours/semaine	12,3	18,8	20,7	12,9	10,6	**15,4**
3 à 5 jours/semaine	25,4	30,7	32,1	25,8	24,1	**27,9**
1 à 2 jours/semaine	30,2	28,8	28,5	30,9	29,4	**29,5**
Moins de 1 jour/semaine	32,2	21,7	18,7	30,4	35,9	**27,3**

L'équipement protecteur pour l'usage de patins à roues alignées comprend plusieurs pièces. Le protège-poignet est la pièce d'équipement portée par le plus grand nombre d'utilisateurs (43 %), au moins occasionnellement. Les protège-genoux et le casque ont la faveur d'un adepte sur trois (34 % et 33 %) et les protège-coudes, d'un peu plus d'un jeune sur quatre (28 %) (données non présentées).

Le tableau 7.5 présente les données concernant la fréquence d'utilisation de chaque pièce d'équipement. Les filles ont tendance à porter plus fréquemment que les garçons chacune des pièces d'équipement, notamment les protège-genoux. Le casque protecteur fait toutefois exception, la fréquence d'utilisation étant relativement comparable entre les deux sexes. Quant aux variations selon le niveau scolaire, on note que la fréquence d'utilisation diminue avec le niveau scolaire, principalement entre les classes de 1ère et 3e secondaire. La fréquence de port du casque protecteur continue toutefois à baisser jusqu'en 5e secondaire. Ces variations sont significatives, sauf celle concernant les protège-poignets, où il faut plutôt parler d'une tendance.

TABLEAU 7.5
Fréquence de port des pièces d'équipement protecteur en patins à roues alignées selon le sexe et le niveau scolaire, par pièce d'équipement
Jeunes ayant patiné au cours de l'été précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998

Fréquence de port	Filles	Garçons	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total
	%			%		%
Protège-poignets	p < 0,001			p = 0,002		
Toujours	13,0	25,5	24,1	15,7	17,1	**19,6**
Souvent	6,8	13,7	11,6	9,0	10,5	**10,5**
À l'occasion	12,9	13,9	14,8	13,7	11,3	**13,4**
Jamais	67,3	46,9	49,4	61,6	61,1	**56,5**
Protège-genoux	p = 0,016			p < 0,001		
Toujours	9,3	10,9	13,7	8,3	7,2*	**10,1**
Souvent	4,9*	8,7	9,5	4,9*	5,4*	**6,9**
À l'occasion	16,3	17,3	18,3	16,6	15,1	**16,8**
Jamais	69,6	63,0	58,5	70,1	72,3	**66,1**
Casque	p = 0,429			p < 0,001		
Toujours	12,6	13,9	22,6	8,8*	4,6**	**13,1**
Souvent	6,0*	12,4	9,9	5,2*	4,1**	**6,8**
À l'occasion	14,4	7,5	17,5	14,2	7,1*	**13,4**
Jamais	67,3	66,1	50,1	71,9	84,2	**66,7**
Protège-coudes	p = 0,013			p < 0,001		
Toujours	6,4	7,4	10,3	5,7*	3,6*	**6,9**
Souvent	3,8*	7,9	7,1	4,4*	5,7	**5,9**
À l'occasion	15,0	14,4	17,6	14,5	11,1	**14,7**
Jamais	74,9	70,3	65,0	75,5	79,6	**72,5**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

L'enquête permet d'estimer que 3 % des utilisateurs de patins à roues alignées portent l'équipement complet à chaque fois qu'ils patinent, cette proportion augmente à 17 % pour le port au moins occasionnel de toutes les pièces d'équipement. Il y a, par ailleurs, 47 % des patineurs qui déclarent ne jamais porter d'équipement protecteur, soit 55 % des garçons et 39 % des filles. En 1ère secondaire, 37 % des patineurs ne portent jamais d'équipement, en 3e et 5e secondaire, cette proportion est encore plus élevée et concerne respectivement 51 % et 55 % des patineurs.

Une autre préoccupation quant à la sécurité dans le déplacement en patins à roues alignées est le type de lieu où circulent les individus. Le tableau 7.6 classe par ordre décroissant d'importance les lieux fréquentés par les patineurs; il présente également la fréquence d'utilisation de chacun de ces lieux. À l'exception des grandes routes, chacun de ces lieux est plutôt assez fréquemment utilisé (« toujours » ou « souvent »). Il n'en demeure pas moins que la quasi totalité des patineurs circulent dans les rues de leur quartier, environ la moitié des patineurs déclarant y circuler toujours.

TABLEAU 7.6

Fréquence de circulation en patins à roues alignées selon certains lieux, au total et selon le sexe
Jeunes ayant patiné au cours de l'été précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998

Lieu	Toujours	Souvent	À l'occasion	Jamais
		%		
Rues du quartier	47,7	40,2	8,1	4,1*
Trottoir	7,0	44,7	36,0	12,4
Piste cyclable	23,2	43,2	20,0	13,6
Bande cyclable	17,1	41,8	21,1	19,9
Parc, lieu aménagé	13,9	33,8	27,9	24,4
Grandes routes	3,5*	7,3	25,1	
Trottoir		$p < 0,001$		
Garçons	8,8	49,1	31,0	11,1
Filles	5,3*	40,7	40,4	13,6
Piste cyclable		$p = 0,014$		
Garçons	19,9	42,8	22,4	14,9
Filles	26,1	43,7	17,8	12,4
Grandes routes		$p < 0,001$		
Garçons	5,0*	10,5	27,3	57,3
Filles	2,2**	4,4*	23,1	70,3
Bande cyclable		$p = 0,004$		
1ère secondaire	18,2	36,1	21,2	24,5
3e secondaire	15,2	45,2	21,8	17,8
5e secondaire	17,7	46,6	20,0	15,7

* Coefficient de variation entre 15 %5 et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Les habitudes des filles et des garçons diffèrent peu, si ce n'est que les garçons circulent plus fréquemment que les filles sur les trottoirs et les grandes routes et moins souvent sur les pistes cyclables. En général, les habitudes se modifient peu avec l'âge; tout au plus, décèle-t-on que la bande cyclable est plus fréquemment utilisée en 3e et 5e secondaire qu'en 1ère secondaire (données non présentées).

7.4 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

La loi obligeant le port de la ceinture de sécurité est la mesure qui a le plus contribué à la diminution des blessures sur les routes au cours des dix dernières années au Québec où le taux de port observé se situe entre 90 % et 95 % à l'avant du véhicule (Transport Canada, 1999). L'enquête montérégienne révèle un taux de port semblable chez les jeunes, 94 % des élèves s'attachant régulièrement (80 %) ou fréquemment (14 %) sur le siège avant. Il y a donc des gains importants à réaliser pour le port de la ceinture à l'arrière, le taux n'atteignant que 75 % (51 % toujours et 24 % souvent). Comme passagers, les jeunes s'assoient souvent à l'arrière où ils deviennent d'autant plus vulnérables qu'ils s'y attachent moins régulièrement. En matière de sécurité automobile, les actions visant à renforcer sur le port de la ceinture de sécurité pour les passagers arrière devraient permettre d'atteindre les mêmes taux qu'à l'avant et ce, peu importe l'âge. L'existence d'une loi favorise la poursuite d'un tel objectif.

Les résultats indiquent que les élèves plus vieux s'attachent davantage à l'avant du véhicule. Cela peut correspondre au moment où ils deviennent conducteurs ou apprentis conducteurs (en 5e secondaire), changeant ainsi leur statut de passager arrière à passager avant.

À vélo, mais aussi en patins, les résultats révèlent une tendance à la baisse du port d'équipement sécuritaire quand le niveau scolaire augmente. Ceci est particulièrement vrai pour le casque protecteur, autant à vélo qu'en patins à roues alignées.

Le port du protège-poignet et du casque protecteur est particulièrement recommandé en patins à roues alignées, puisque ce sont les principaux sites de blessures associées à cette activité. Il est encourageant de noter que la pièce d'équipement la plus portée est le protège-poignet. Par contre, la faible popularité du casque a de quoi inquiéter, considérant que les grandes routes s'avèrent tout de même un lieu de circulation pour environ le tiers des patineurs.

Des programmes de promotion du port du casque protecteur à vélo à l'intention des jeunes cyclistes ont déjà été mis en œuvre en Montérégie. Ils se sont révélés efficaces pour améliorer les taux de port du casque, mais leur évaluation démontre également qu'au-delà d'un certain seuil, il est difficile d'escompter des gains supplémentaires (Farley et Quesnel, 1994). Les résultats de la présente enquête indiquent que près d'un jeune sur trois porte un casque protecteur à vélo, au moins à l'occasion. Cette proportion correspond, comme ordre de grandeur, à la valeur seuil des gains attendus. Certains craignent que l'instauration d'une loi obligeant le port du casque protecteur à vélo entraîne une baisse de la pratique chez les jeunes, donc une diminution de la pratique de l'activité physique en tant que facteur favorable à la santé. L'enquête indique clairement toutefois que la

fréquence de pratique du vélo et du patin diminue déjà avec l'âge, même en l'absence d'une telle loi.

8. IDÉES ET GESTES SUICIDAIRES[1]

8.1 PRÉAMBULE

Le suicide est un événement tragique sur le plan individuel, familial et sociétal. La présence de comportements suicidaires chez les jeunes est particulièrement préoccupante. En effet, de tous les groupes d'âge, celui des 15-19 ans a connu la plus forte hausse des taux de suicide au cours des deux dernières décennies au Québec. Les garçons de ce groupe d'âge présentent des taux de mortalité par suicide plus élevés que ceux des filles, mais celles-ci sont tout de même proportionnellement plus nombreuses à tenter de mettre fin à leurs jours (MSSS, 2001). De plus, jusqu'au début des années 1990, le suicide était un événement exceptionnel chez les moins de 15 ans. Depuis, même si les cas demeurent peu fréquents, leur nombre a augmenté au Québec. On ne peut encore parler de tendance, mais le phénomène a de quoi inquiéter (Bureau du Coroner, 2001). Il n'est donc pas étonnant que la prévention du suicide ait été une des *Priorités nationales de santé publique 1997-2002* (MSSS, 1997).

En 1998, un décès par suicide a été enregistré en Montérégie chez les moins de 15 ans et quinze, chez les 15-19 ans (MSSS, 2001). Les données sur les décès ne sont cependant que la pointe d'un iceberg. En effet, pour un suicide complété, combien y a-t-il de jeunes qui ont tenté de mettre fin à leurs jours ou qui y ont sérieusement pensé? Il est évidemment difficile de cerner réellement, à l'aide d'un questionnaire et dans une enquête générale comme celle-ci, la sévérité des idéations suicidaires et l'intention réelle de mourir des jeunes qui déclarent de telles tendances. Néanmoins, les jeunes qui pensent sérieusement au suicide risquent de souffrir de déséquilibre, d'ambivalence ou même de désespoir. Trop souvent, ce sont effectivement les premières étapes d'un processus qui peut aller jusqu'à la tentative de suicide (Séguin et Huon, 1999). Les résultats d'enquête permettent d'obtenir un portrait plus large d'un problème dont l'ampleur réelle dépasse de beaucoup les décès.

Les comportements et les idéations suicidaires chez les adolescents sont provoqués par de multiples facteurs (Breton et Boyer, 2000; Cloutier, 1994; D'amours, 1995; Tousignant et al., 1993). Pronovost (1998) en a recensé un certain nombre parmi lesquels on retrouve la présence de conditions socio-économiques détériorées, l'abus d'alcool et de drogue, les changements dans la structure familiale, la présence de troubles mentaux, notamment la dépression, une faible estime de soi, l'isolement social, la pauvreté du soutien social, la violence physique ou l'abus sexuel.

[1] **Avec la collaboration de Lorraine Deschesnes, Dominique Gagnon et Marie Julien, DSPPÉ.**

Afin de favoriser l'adoption de comportements d'adaptation susceptibles d'aider les jeunes à faire face de façon constructive à une situation à risque, la prévention des comportements suicidaires s'intéresse de plus en plus à l'identification des facteurs de protection. Parmi les facteurs de protection qui semblent particulièrement importants, on retrouve l'estime de soi, les habiletés de « coping » et le soutien social. Quelques dimensions de l'enquête ont justement été étudiées sous l'angle de leur contribution comme facteurs de risque ou de protection eu l'égard au phénomène des comportements suicidaires.

8.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Ce chapitre s'intéresse aux idéations et gestes suicidaires survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

8.2.1 Indicateurs de prévalence

Les questions relatives à ce thème sont les mêmes que celles utilisées dans l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents* (ISQ, 1999). Un premier bloc de trois questions sert à déterminer la prévalence et la gravité des idéations suicidaires et des tentatives de suicide; elles sont tirées de l'enquête américaine *Youth Risk Behavior Surveillance* (CDCP, 1996). La première permet d'établir la proportion d'élèves ayant sérieusement pensé à se suicider (à s'enlever la vie) au cours de la période concernée. La suivante cherche à circonscrire la gravité de ces idéations en vérifiant si l'élève avait prévu un moyen, un moment ou un lieu pour le faire. La troisième porte sur le nombre de fois où l'élève a essayé de se suicider au cours de ces 12 mois. Elle sert d'une part à estimer la proportion de jeunes ayant fait une tentative de suicide et la proportion de ceux pour qui il y a eu récidive dans une même année. Les taux de prévalence sont établis en référant à l'ensemble des jeunes.

8.2.2 Mesures complémentaires

Un second bloc de trois questions, qui s'adresse aux élèves ayant sérieusement pensé à se suicider, s'intéresse davantage à la recherche d'aide pendant cette période. Elles portent respectivement sur le fait d'avoir confié à quelqu'un leurs pensées ou gestes suicidaires, sur la consultation de professionnels de la santé ou autres personnes dans ces circonstances ou sinon, sur les motifs pour lesquels l'élève n'a pas recouru à une telle aide.

Les taux de non-réponse aux questions de ce chapitre et aux indices qui en découlent sont généralement inférieurs à 5 % pour chacun des niveaux scolaires. Seule la question sur les motifs pour lesquels le jeune n'a pas demandé d'aide présente des taux de non-réponse un peu plus élevés (7 %). Les petits effectifs en cause ne permettent pas cependant mener une analyse détaillée des caractéristiques des non-répondants.

8.2.3 Analyses multivariées

L'indicateur portant sur la présence d'idéations suicidaires au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête a fait l'objet d'une analyse de régression logistique pour déceler les facteurs de risque et les facteurs de protection plus spécifiquement associés à cette situation. Au tronc commun des facteurs considérés pour la majorité des autres problématiques, se sont ajoutés les prédicteurs suivants, relevés dans la littérature :

- parmi les facteurs de protection : la propension naturelle à se confier et le fait d'avoir consulté pour des symptômes de détresse psychologique au cours des 12 mois précédant l'enquête;

- parmi les facteurs de risque : le fait d'avoir été victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école depuis le début de l'année scolaire, le fait d'avoir subi une forme quelconque de violence dans ses relations amoureuses au cours des 12 mois précédant l'enquête et le fait d'avoir subi des contacts sexuels contre son gré.

L'annexe 1 présente et définit les facteurs pris en compte pour les analyses multivariées.

8.3 RÉSULTATS

8.3.1 Idées suicidaires

Parmi l'ensemble des jeunes fréquentant en 1998 les classes régulières de 1ère, 3^{e} et 5^{e} secondaire des écoles de la Montérégie, quelque 15 % affirment avoir sérieusement pensé à se suicider au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Près de la moitié de ces filles (48 %) et de ces garçons (52 %) mentionnent avoir prévu un moyen, un moment ou un lieu particulier pour le faire : ce sont ceux que l'on considère comme ayant eu des idéations les plus sévères. Ces jeunes représentent 7,5 % de l'ensemble de la population étudiante (tableau 8.1)

Les filles sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que les garçons à déclarer la présence d'idées suicidaires, qu'il s'agisse de la prévalence générale (20 % c. 10 %) ou de la prévalence des idéations plus sévères (10 % c. 5 %). La présence d'idéations suicidaires ne présente pas de variations significatives selon le niveau scolaire.

TABLEAU 8.1
Présence d'idées ou des gestes suicidaires au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Présence d'idées suicidaires		Tentatives
	Avec ou sans moyen prévu	Avec moyen prévu	
	%		%
Sexe	p < 0,001	p < 0,001	p < 0,001
Garçons	10,4	(5,3)	3,8
Filles	20,0	(9,5)	8,7
Niveau scolaire	p = 0,451	p = 0,116	p = 0,006
1ère secondaire	14,1	(6,7)	7,5
3e secondaire	16,5	(9,1)	7,3
5e secondaire	15,2	(6,6)	4,0*
Total	**15,2**	**(7,4)**	**6,3**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

8.3.2 Tentatives de suicide

En Montérégie, on estime à 6 % la proportion de jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire qui ont tenté de se suicider au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion se révèle plus élevée chez les filles que chez les garçons (9 % c. 4 %) et les résultats par niveau scolaire suggèrent que les élèves de 5e secondaire sont proportionnellement moins nombreux que ceux des niveaux 1 et 3 à avoir fait de telles tentatives (4 % c. 7 % et 7 %) (tableau 8.1). Mentionnons, de plus, qu'environ le tiers (35 %) des jeunes ayant posé un geste suicidaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête l'auraient fait plus d'une fois au cours de cette période. Toutefois, cette dernière estimation doit être considérée avec réserve (c.v. > 25 %), étant donné les faibles effectifs en cause (données non présentées).

Vus sous un autre angle, ces résultats indiquent que, parmi les élèves ayant eu des idées suicidaires au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, deux jeunes sur cinq (41 %) ont effectivement posé un geste pour attenter à leur vie au cours de cette période. Ce phénomène ne varie pas de façon notable selon le sexe mais il diminue avec le niveau scolaire (tableau 8.2). Alors qu'en 1ère secondaire, environ la moitié des jeunes déclarant avoir eu des idées suicidaires ont aussi posé un geste (53 %), cette proportion a diminué de moitié en 5e secondaire (26 %). Ce passage à l'acte est aussi associé à la sévérité des idéations suicidaires. En effet, 60 % des jeunes qui avaient prévu un moyen de se suicider déclarent avoir fait une tentative de suicide, alors que cette proportion est de 24 % chez ceux qui n'en avaient pas prévu.

Tableau 8.2
Présence de tentatives de suicide
au cours des 12 mois précédant l'enquête selon diverses caractéristiques
Élèves avec idées suicidaires, Montérégie, Automne 1998

Caractéristiques	Oui	Non
	%	
Sexe	p = 0,234	
Garçons	37,0	63,0
Filles	43,6	56,4
Niveau scolaire	p ≤ 0,001	
1ère secondaire	53,4	46,6
3e secondaire	44,5	55,5
5e secondaire	26,3*	73,7
Sévérité des idéations	p ≤ 0,001	
Avec moyen prévu	59,5	40,5
Sans moyen prévu	23,6	76,4
Total	**41,2**	**58,8**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

8.3.3 Propension à se confier

Un peu plus de la moitié des jeunes ayant eu des pensées suicidaires se sont confiés à quelqu'un (56 %), aucune variation significative n'étant détectée selon le sexe ou le niveau scolaire (tableau 8.3). Soulignons que les jeunes qui avaient prévu un moyen, un moment ou un lieu pour se suicider sont plus nombreux à se confier que ceux qui n'en avaient pas prévus (65 % c. 47 %). De même, ceux qui ont fait une tentative de suicide sont aussi plus nombreux à s'être confiés que ceux qui n'ont pas posé un tel geste (65 % c. 49 %).

Les jeunes qui se confient s'adressent principalement à un ou une amie (82 %). Loin derrière, viennent le père ou la mère (12 %) ou un adulte de l'école (10 %). Un jeune sur cinq mentionne s'être confié à quelqu'un d'autre, principalement le « chum » ou la « blonde », un frère ou une sœur. À noter enfin que 82 % des jeunes qui ont eu des idées suicidaires au cours de la période concernée n'ont mentionné qu'un type de confident (données non présentées).

TABLEAU 8.3
Réaction de confidence selon le sexe, le niveau scolaire et la sévérité des idéations
Élèves avec idées ou gestes suicidaires, Montérégie, Automne 1998

Caractéristiques	Oui	Non
	%	
Sexe	p = 0,088	
Garçons	49,2	50,8
Filles	58,8	41,2
Niveau scolaire	p = 0,668	
1ère secondaire	53,8	46,2
3e secondaire	59,3	40,7
5e secondaire	54,3	45,7
Sévérité des idéations	p = 0,001	
Avec moyen prévu	65,1	34,9
Sans moyen prévu	46,5	53,5
Tentative de suicide	p = 0,003	
Oui	65,0	35,0
Non	48,7	51,3
Total	**55,5**	**44,5**

8.3.4 Recours aux services

Parmi les jeunes ayant pensé ou tenté de se suicider, environ 13 % ont consulté un professionnel de la santé ou un autre adulte susceptible de donner des conseils (professeur, conseiller en orientation, etc.). Cette proportion ne varie pas de façon significative selon le sexe ou le niveau scolaire. Par contre, cette réaction semble plus répandue chez ceux qui avaient pensé à un moyen que chez ceux qui n'y avaient pas pensé (17 %* c. 8 %**; p = 0,011), de même que chez ceux qui ont fait des tentatives de suicide comparativement à ceux qui n'en ont pas faites (18 %* c. 9 %**; p = 0,011) (données non présentées). Ces résultats ne sont toutefois donnés qu'à titre indicatif considérant la valeur élevée des coefficients de variation.

Quant au principal motif identifié par le jeune pour ne pas avoir consulté, les fréquences obtenues sont les suivantes :

« Je pensais que cela se passerait avec le temps »	22,8 %
« Ce n'était pas assez important »	22,1 %
« Je pensais pouvoir m'en occuper tout seul »	12,3 %*
« Autres raisons »	11,6 %*
« Je ne sais pas »	11,0 %*
« J'avais peur que mes parents ou d'autres personnes le sachent »	10,4 %*
« Je ne savais pas à qui m'adresser »	6,9 %*
« Personne n'était disponible »	2,1 %**
« Cela aurait pris trop de temps »	0,7 %**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

8.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION

Cette section présente les résultats issus de l'analyse multivariée menée sur le phénomène de la présence d'idéations suicidaires Cette analyse vise à identifier, parmi un ensemble de facteurs de risque et de protection prédéterminés, ceux qui s'avèrent être les meilleurs prédicteurs de ce phénomène chez les jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant participé à l'enquête. Le tableau 8.4 dresse la liste des prédicteurs pris en compte dans cette analyse et identifie ceux qui se démarquent à la première et troisième étape de l'analyse.

Les résultats indiquent d'abord que lorsque examinés individuellement, la très grande majorité des facteurs de risque et de protection considérés dans l'enquête sont significativement associés ($p < 0,001$) à la présence d'idées suicidaires au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête (voir les rapports de cotes non ajustés). Parmi l'univers de variables prises en compte, seuls le niveau scolaire, le soutien hors famille, la propension à se confier et l'occupation des parents ne sont pas associés aux pensées suicidaires.

Une seconde analyse de régression logistique fut menée sur les 16 candidats retenus dans la première analyse. En contrôlant cette fois pour les autres facteurs de même famille, on réduit sensiblement le nombre de candidats. Ainsi, quatre facteurs de protection résistent à l'analyse. Il s'agit de l'estime de soi, de l'affection du père, du soutien de la famille et le fait d'avoir consulté un professionnel ou un adulte. Par contre, dans ce dernier cas, on ne peut plus parler d'un facteur de protection puisque sa présence double le risque d'avoir eu des pensées suicidaires sérieuses. Concernant les facteurs de risque, trois d'entre eux demeurent significativement associés aux idéations suicidaires. Il s'agit, par ordre d'importance, de la détresse psychologique, des contacts sexuels forcés et du contrôle abusif de la mère dont l'effet est beaucoup moins puissant (données non présentées).

Enfin, une dernière analyse de régression logistique effectuée permet de contrôler pour les huit candidats ayant traversé la seconde étape d'analyse. Cette stratégie, qui conduit à la solution finale, a pour conséquence d'évacuer du modèle, la seule variable sociodémographique qui restait ainsi qu'un facteur de protection, soit le soutien de la famille. Globalement, les jeunes qui peuvent compter sur une forte estime de soi et sur l'affection paternelle sont trois fois moins à risque d'avoir eu des pensées suicidaires sérieuses. En contre partie, lorsque le jeune manifeste de la détresse psychologique, a consulté un professionnel ou un adulte pour ces symptômes de détresse, a subi des contacts sexuels non désirés et, à un degré moindre, dont la mère exerce un niveau élevé de contrôle abusif, le risque qu'il ait eu des pensées suicidaires sérieuses est considérablement accru. Ce portrait général s'applique davantage aux garçons qu'aux filles.

Les résultats doivent cependant être nuancés puisque les analyses en fonction du sexe mettent en lumière des différences importantes entre les deux groupes. Chez les garçons, la variable « soutien affectif du père » n'atteint pas le seuil de signification acceptable et ne constitue pas une variable prédictive des idéations suicidaires. Par contre, chez les filles, ce sont les candidats « consultation » et « contacts sexuels non désirés » qui n'atteignent pas un seuil de signification acceptable et qui sont, par le fait même, rejetés de la solution finale. De plus, chez les filles s'ajoute le candidat « soutien de la famille » dont le rapport de cotes est de 2,02 ($0,001 < p < 0,01$). Somme toute, les filles les moins à risque d'avoir eu des pensées suicidaires sont celles qui peuvent compter sur une forte estime de soi ainsi que sur l'affection de leur parent (principalement sur celui du père ici) et sur le soutien de leur famille. En contre partie, les jeunes filles qui manifestent un haut niveau de détresse psychologique et dont les parents font preuve d'un contrôle abusif (surtout la mère ici) sont celles qui ont le plus de chance d'avoir sérieusement pensé à se suicider.

8.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

L'étude estime à 15 %, la proportion des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant eu des idées suicidaires au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête et à 6 %, la proportion de ceux qui ont sérieusement tenté de mettre fin à leurs jours. Une enquête réalisée en Mauricie–Bois-Francs, (Groupe Vigie et qualité des services, 2000) obtient des résultats similaires aux nôtres, en utilisant les mêmes questions et la même méthodologie que l'enquête montérégienne. D'autres études québécoises ont aussi abordé la problématique du suicide chez les jeunes, mais les comparaisons ne sont pas toujours possibles, soit parce que la période de référence n'est pas la même ou que les groupes d'âge diffèrent ou encore, que les indicateurs utilisés ne sont pas les mêmes (Camirand, 1996; Deschesnes et Schaefer, 1997; Veillette et al., 1998). Précisons, en outre, que la modalité d'administration du questionnaire peut affecter l'ordre de grandeur des résultats. Par exemple, la fréquence rapportée de conduites suicidaires est généralement plus élevée lorsque les jeunes répondent à un questionnaire auto-administré et anonyme, que lorsqu'ils répondent à un interviewer ou à un questionnaire non anonyme (Safer, 1997, cité dans Breton et Boyer, 2001).

TABLEAU 8.4

Présence d'idéations suicidaires au cours des 12 mois précédant l'enquête
Rapports de cotes des analyses de régression logistique

Facteurs étudiés	R.C. non ajustés	R.C. ajustés
Facteurs sociodémographiques		
Sexe	2,16	--
Niveau scolaire	--	--
Facteurs de protection		
Bonne estime de soi	-4,42	-2,23[1]
Soutien affectif élevé de la mère	-1,79	--
Soutien affectif élevé du père	-1,97	-1,38[1]
Soutien des amis	-2,21	--
Soutien de la famille	-2,99	--
Soutien de personnes hors famille	--	--
Satisfaction par rapport à son image corporelle	-1,34	--
Bonne ou excellente santé perçue	-2,47	--
Avoir une propension à se confier	--	--
Avoir consulté pour des symptômes de détresse	2,23[1]	1,83[2, 3]
Facteurs de risque		
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école	1,58	--
Parents qui ne travaillent pas	--	--
Attitude abusive de contrôle chez la mère	2,01	1,30
Attitude abusive de contrôle chez le père	1,73	
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	7,17	2,97
Être victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école	2,13	--
Être victimes de violence dans les relations amoureuses	1,48	--
Avoir déjà eu des contacts sexuels non désirés	3,83	2,45

Note : Ces facteurs sont définis à l'annexe 1.

[1] Significatif uniquement chez les filles ($0,001 < p < 0,01$).

[2] Significatif uniquement chez les garçons ($0,001 < p < 0,01$).

[3] La présence de ce facteur est associée chez les garçons à une plus grande probabilité d'avoir eu des idées suicidaires, ce qui ne va pas dans le sens d'un facteur de protection.

Les données montérégiennes indiquent, comme de nombreuses études, que les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir des pensées suicidaires et à poser des gestes en ce sens. Cependant, il est connu que c'est la situation inverse qui existe en matière de décès, les taux de mortalité par suicide étant plus élevés chez les garçons. D'une part, il faut savoir que les garçons utilisent généralement des moyens plus létaux que ceux auxquels recourent les filles pour s'enlever la vie (ISQ, 2000). D'autre part, les évaluations de divers programmes de prévention du suicide ont mis en évidence des impacts différentiés chez les filles et les garçons, ces derniers y répondant généralement moins bien ou réagissant même négativement (Gould et Kramer, 2001).

Les variations selon le niveau scolaire décelées pour les gestes suicidaires font écho à ce que révèlent d'autres études sur le sujet des connaissances (Cloutier, 1991; Deschesnes et Schaefer, 1996; Després et al., 1995; Gariépy, 1997). Il ne faut pas perdre de vue que nos résultats s'appliquent aux jeunes fréquentant l'école, en classes régulières. On ne peut donc généraliser à l'ensemble des jeunes et conclure que les proportions diminuent selon l'âge, puisque la mesure exclue les jeunes qui ont quitté l'école ou ceux qui sont dans des classes ou des écoles spéciales.

Les idéations suicidaires des jeunes apparaissent assez sévères si on considère que pour deux jeunes sur cinq, ces idéations ont effectivement été suivies d'une tentative de suicide. Les jeunes qui cherchent une telle solution à leur détresse en ont parlé à leur entourage dans une proportion de 65 %. Cependant, à peine 18 % ont consulté un professionnel de la santé ou à tout le moins un adulte qui aurait pu l'aider. De toute façon, les jeunes qui déclarent des idées ou des gestes suicidaires semblent peu nombreux à faire confiance à un adulte lorsqu'ils sont en détresse. La majorité fait surtout confiance à un(e) ami(e). Les attitudes des jeunes sur ce plan sont principalement marquées par une conception de la loyauté qui les incite à garder le secret. Ceci freine le recours aux ressources et rend donc plus difficile le travail des intervenants. Les motifs évoqués pour ne pas consulter un professionnel ou un adulte pour l'aider mettent le jeune lui-même en cause, comme si celui-ci semblait vouloir minimiser son besoin d'aide (« Ce n'était pas assez important », « Je pensais que cela se passerait avec le temps », « Je pensais pouvoir m'en occuper tout seul »). On peut certes penser qu'ils tempèrent ainsi l'importance de leurs idéations suicidaires, mais on peut y voir aussi une méconnaissance de leur vulnérabilité dans de telles périodes. Par ailleurs, la disponibilité de ressources n'apparaît pas comme le premier écueil à la demande d'aide.

Les résultats concernant les facteurs de risque et de protection rejoignent les connaissances déjà documentées sur les facteurs associés au comportement suicidaire des jeunes : détresse psychologique, interaction parent-enfant, faible estime de soi, abus, etc. L'identification de facteurs de risque ou de protection distincts selon le sexe est ici particulièrement intéressante parce que moins souvent documentée, alors même que les différences de comportements selon le sexe sont une dimension importante de cette problématique.

9. ÉCARTS DE CONDUITE[1]

9.1 PRÉAMBULE

L'adolescence constitue une période de transition durant laquelle les jeunes font l'apprentissage de leur identité et de leur autonomie. L'intensité de cette transition en fait une période à risque pour l'apparition de problèmes de conduite. Plus souvent qu'autrement, il s'agit d'écarts mineurs, sans conséquence réelle, dont la manifestation tend à s'estomper au fur et à mesure que le jeune s'approche de l'âge adulte. Par contre, dans d'autres circonstances, il s'agit de problèmes plus importants qui peuvent entraîner des conséquences graves aussi bien pour le jeune que pour autrui. Ces troubles plus sévères du comportement, qui s'inscrivent pour certains sous le vocable « délinquance » (Deschesnes et Shaefer, 1997; Després et al., 1995; Perron et al., 1999), mettent généralement en cause une petite minorité d'adolescents (Cloutier, 1996).

Bien que le *Programme régional de santé publique de la Montérégie* (RRSSSM, 1996) et le programme de promotion-prévention auprès des jeunes de 5-17 ans et de leur famille *À toute jeunesse* (RRSSSM, 1998) ne fassent pas référence spécifiquement aux problèmes de conduite ou à la délinquance, il n'en demeure pas moins que ces phénomènes demeurent à l'avant scène des préoccupations manifestées par le ministère de la Santé et du Bien-être. Ainsi, *La politique de la santé et du bien-être* (PSBE) (MSSS, 1992), par le biais de ses objectifs 2 et 3, vise à réduire les troubles de comportement les plus graves chez les enfants, les adolescents et les adolescentes ainsi qu'à diminuer la prévalence et la gravité de la délinquance. Quant au document portant sur les *Priorités nationales de santé publique 1997-2002* (MSSS,1997), on y propose que l'atteinte des objectifs de la PSBE doit passer par le développement et l'adaptation sociale des enfants et des jeunes; il s'agit même de la première priorité d'action identifiée dans le document.

Il est d'autant plus nécessaire de documenter la prévalence des problèmes de conduite que ceux-ci, qu'ils soient de forme mineure ou plus grave, se manifestent rarement seuls. En effet, il existerait un lien plus ou moins étroit entre les problèmes de consommation de drogue et d'alcool, de tabagisme, de délits mineurs, d'actes délinquants et de troubles d'agression. Chez les adolescents présentant un trouble des conduites, l'abus de substances psychotropes est un phénomène fréquent, tant chez les filles que chez les garçons (Vitaro et Gagnon, 2000; Zoccolillo et Huard, 1999). Comme le souligne Cloutier (1996), il y a suffisamment de relations entre un problème et un autre chez le jeune pour que l'on puisse parler de « syndrome de comportement à problème ».

---

[1] **Avec la collaboration de Isabelle Émond, DSPPÉ.**

L'enquête auprès des élèves du secondaire de la Montérégie cherche ainsi à estimer l'étendue du phénomène des problèmes de conduite chez les jeunes et à examiner si des facteurs communs parviennent à prédire la présence de divers problèmes comportementaux de façon à orienter les stratégies d'action.

9.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Ce chapitre s'intéresse aux écarts de conduite qui se sont produits aux cours des six mois précédant l'enquête.

9.2.1 Indicateurs de prévalence

Ces écarts de conduite sont présentés dans une question à 15 énoncés. Pour chacun d'eux, l'élève doit indiquer s'il a commis cet écart de conduite ou non au cours des six mois précédant l'enquête. Cette question est similaire à celle utilisée dans l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents québécois* (ISQ, 1999) et les énoncés qui la composent s'inspirent des items du *DSM-IV* (1994) concernant le trouble des conduites.

Ces 15 énoncés ont, par ailleurs, été soumis à une analyse factorielle avec rotation orthogonale; celle-ci a permis de dégager trois facteurs vers lesquels convergent les énoncés. Le premier facteur regroupe des délits pouvant être qualifiés comme mineurs eu égard aux autres énoncés; le second isole les énoncés se rapportant à des comportements plus graves, mais sans présence d'agression alors que le troisième identifie clairement des comportements d'agression. Les énoncés se rapportant à chacun de ces facteurs sont les suivants[2].

- Les délits mineurs :
  - Je suis resté(é) dehors tard la nuit en dépit des interdictions de mes parents;
  - J'ai fait du vandalisme (endommagé des objets, des voitures, des immeubles);
  - J'ai menti fréquemment pour obtenir des choses, des faveurs ou pour échapper à des obligations;
  - J'ai volé plus d'une fois, sans affronter la personne (vol à l'étalage, fraude, etc.);
  - J'ai souvent manqué l'école sans raison valable.

- Les délits majeurs :
  - Je me suis enfui(e) de chez moi (fait une fugue) au moins deux fois;
  - J'ai volé en affrontant la personne (agression, vol de porte-monnaie, vol à main armée);

[2] Deux énoncés sont ignorés pour la classification selon les types de délits, soit l'énoncé concernant le fait « d'avoir maltraité ou fait mal à des animaux par exprès » et celui indiquant que la personne « a forcé quelqu'un à faire quelque chose de sexuel » avec elle.

- J'ai volontairement mis le feu pour causer des dommages ou faire du mal à quelqu'un;
- J'ai pénétré dans la maison de quelqu'un, dans un bâtiment ou une voiture, en brisant une porte ou une fenêtre.

- Les délits d'agression :

  - J'ai menacé ou brutalisé souvent d'autres personnes;
  - J'ai souvent commencé des bagarres;
  - J'ai utilisé une arme (couteau, arme à feu, chaîne, coup de poing, bâton, bouteille cassée, etc.) dans une bataille ou pour faire peur;
  - J'ai volontairement fait mal à quelqu'un.

Se basant sur les résultats de cette analyse factorielle, trois indices spécifiques ont été créés correspondant à chacun des types de délits ci-haut nommés. L'indice a pour effet de préciser si l'élève a déclaré un seul type de délit concerné, plus d'un ou aucun.

Un indice général du trouble des conduites a de plus été créé à partir de l'ensemble de ces 15 énoncés. Il sert à estimer une prévalence globale, c'est-à-dire la proportion de jeunes ayant effectivement présenté des conduites problématiques pour la période concernée. Comme quelques-uns de ces énoncés réfèrent à des comportements d'opposition et que ceux-ci peuvent être tout de même assez fréquents à l'adolescence, le seuil fixé pour qu'il y ait écart de conduite est que l'élève déclare au moins trois comportements distincts parmi les 15 énoncés. La définition du « trouble des conduites » utilisée dans cette enquête s'inspire de celle du *DSM IV*. Par contre, elle est plus large que celle-ci, entre autres, parce qu'elle ne tient pas compte de l'âge auquel ces conduites se manifestent la première fois. Or, pour qu'il y ait présence d'un « trouble des conduites », les comportements doivent se manifester avant l'âge de 15 ans. La définition que nous avons retenue permet plutôt d'estimer la prévalence des jeunes qui ont présenté au moins trois écarts de conduites différentes au cours des six mois précédant l'enquête.

Les taux de non-réponse partielle à ces énoncés et à l'indice de troubles des conduites sont inférieurs à 5 % pour chacun des niveaux scolaires.

9.2.2 Mesures complémentaires

S'ajoutent enfin à cette liste d'indicateurs, deux variables distinctes concernant le taxage et le port d'armes. Ces comportements ne faisaient pas partie de la liste initiale des énoncés. Leur seul intérêt est d'estimer l'ampleur de deux phénomènes préoccupant de plus en plus les intervenants.

Les taux de non-réponse partielle à ces questions sont aussi inférieurs à 5 %.

9.2.3 Analyses multivariées

Cette problématique est l'une de celles soumises aux analyses multivariées. Les analyses portent

successivement sur la présence de plus d'un délit mineur, la présence de plus d'un délit d'agression et la présence d'au moins un délit majeur. Outre l'âge et le sexe, cinq facteurs de risque et neuf de protection sont pris en compte pour chacun des types de délit considérés. Ces facteurs sont décrits à l'annexe 1.

9.3 RÉSULTATS

9.3.1 Les conduites étudiées

Le tableau 9.1 présente les prévalences estimées pour chacune des conduites composant l'indice du trouble des conduites. Ces prévalences, établies pour la période des six mois ayant précédé l'enquête, fluctuent sensiblement d'un comportement à l'autre, passant de 36 % dans le cas des mensonges à 0,4 % pour ce qui est d'une agression sexuelle. Pour neuf de ces énoncés, les taux sont significativement plus élevés pour les garçons que pour les filles.

TABLEAU 9.1
Jeunes ayant commis un écart de conduite spécifique au cours des six mois précédant l'enquête selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Énoncés	Filles	Garçons	Total
	%		
J'ai menti fréquemment pour obtenir des choses, des faveurs ou pour échapper à des obligations	34,1	38,3	**36,2**
J'ai volontairement fait mal à quelqu'un	18,8	31,4	**25,1**[1]
Je suis resté(e) dehors tard la nuit en dépit des interdictions de mes parents (jusque vers 4 ou 5 heures du matin)	12,7	17,2	**15,0**[2]
J'ai volé plus d'une fois, sans affronter la personne (vol à l'étalage, fraude, etc.)	11,0	17,1	**14,0**[1]
J'ai fait du vandalisme (endommagé des objets, des voitures, des immeubles)	8,2	18,8	**13,5**[1]
J'ai souvent manqué l'école sans raison valable	12,5	13,7	**13,1**
J'ai menacé ou brutalisé souvent d'autres personnes	8,9	15,4	**12,1**[1]
J'ai souvent commencé des bagarres	4,7	13,5	**9,1**[1]
J'ai utilisé une arme dans une bataille ou pour faire peur (couteau, arme à feu, chaîne, coup de poing, bâton, bouteille cassée, etc.)	1,8*	7,5	**4,6**[1]
J'ai maltraité ou fait mal à un ou des animaux par exprès	2,5*	8,3	**5,4**[1]
J'ai pénétré dans la maison de quelqu'un, dans un bâtiment ou une voiture en brisant une porte ou une fenêtre	0,9**	4,3	**2,6**[1]
Je me suis enfuie(e) de chez moi (fait une fugue) au moins deux fois	2,8*	2,2*	**2,5**
J'ai volé en affrontant la personne (agression, vol de porte-monnaie, vol à main armée)	0,7**	1,8*	**1,3***
J'ai volontairement mis le feu pour causer des dommages ou faire du mal à quelqu'un	0,6**	1,7*	**1,2***
J'ai forcé quelqu'un à faire quelque chose de sexuel avec moi, contre sa volonté	0,1**	0,6**	**0,3****

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

[1] $p \leq 0{,}001$.

[2] $0{,}001 < p < 0{,}01$.

9.3.2 Délits selon le type

Les délits mineurs se révèlent le type de délit le plus fréquemment déclaré. Près de la moitié des élèves en auraient commis au moins un au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Viennent ensuite les délits d'agression, commis par 30 % des élèves. Enfin, 6 % des jeunes disent avoir commis un délit majeur durant cette même période. Quel que soit le type de délit examiné, les proportions sont toujours plus importantes chez les garçons que chez les filles. À l'exception des délits majeurs, le phénomène évolue aussi selon le niveau scolaire. Dans le cas des délits mineurs, les proportions les plus élevées sont enregistrées en 3e et 5e secondaire. Pour les actes d'agression, ce sont les élèves de 1ère et 3e secondaire qui se distinguent par leur haut taux de déclaration. Ce profil de variation selon le niveau scolaire caractérise autant les garçons que les filles.

Tableau 9.2
Jeunes ayant commis un délit au cours des six mois précédant l'enquête selon le sexe et le niveau scolaire, par type de délit
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Délit mineur		Délit d'agression		Délit majeur
	Au moins un	Plus d'un	Au moins un	Plus d'un	Au moins un
	%		%		%
Sexe	p < 0,001		p < 0,001		p = 0,002
Garçons	51,9	(29,0)	37,4	(17,8)	7,3
Filles	44,1	(20,1)	23,1	(7,3)	4,3
Niveau scolaire	p < 0,001		p < 0,001		p = 0,555
1ère secondaire	38,9	(16,3)	33,7	(13,7)	4,9*
3e secondaire	53,4	(27,9)	34,4	(15,5)	6,6
5e secondaire	53,1	(30,6)	22,9	(8,7)	5,8
Garçons	p < 0,001		P = 0,002		p = 0,434
1ère secondaire	41,0	(19,3)	40,9	(19,0)	5,7*
3e secondaire	56,1	(30,9)	41,9	(21,7)	8,3*
5e secondaire	59,8	(37,8)	29,6	(12,7)	8,0*
Filles	p < 0,001		p = 0,001		p = 0,599
1ère secondaire	37,0	(13,3)	26,6	(8,4)	4,5*
3e secondaire	50,7	(25,2)	27,0	(9,1)	4,9*
5e secondaire	46,3	(23,4)	15,8	(4,5)	3,4*
Total	**48,1**	**(24,6)**	**30,3**	**(12,6)**	**5,8**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

9.3.3 Indice du trouble des conduites

Tous degrés scolaires confondus, 22 % des jeunes fréquentant les classes régulières de 1ère, 3e et 5e secondaire ont manifesté un trouble des conduites au cours des six mois ayant précédé l'enquête,

selon la définition retenue dans cette enquête. Cette proportion est à presque deux fois plus élevée chez les garçons que chez les filles (29 % c. 16 %; $p < 0,001$). Ce phénomène fluctue également selon le niveau scolaire pour chacun des sexes. Il est moins fréquent chez les garçons de 1ère secondaire que chez ceux de 3e ou 5e secondaire ($p = 0,007$); chez les filles, par contre, il culmine en 3e secondaire ($p = 0,002$).

FIGURE 9.1
Jeunes ayant manifesté un trouble des conduites au cours des six mois précédant l'enquête selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

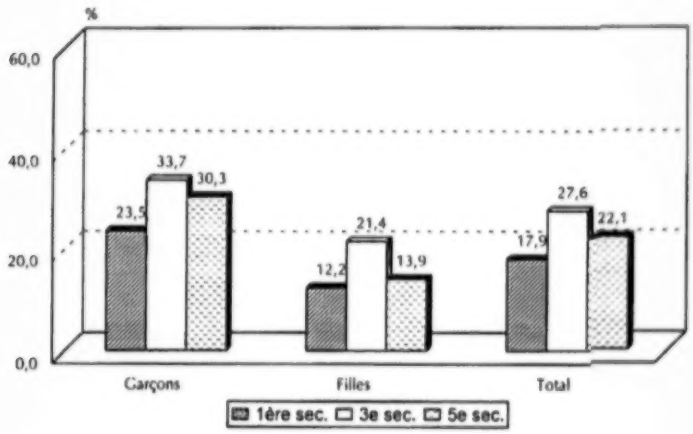

9.3.4 Taxage et port d'armes

Selon les résultats de cette enquête, le « taxage » est une conduite à laquelle s'adonne une très faible minorité (0,8 %**) de jeunes fréquentant les classes régulières de 1ère, 3e et 5e secondaire des écoles de la Montérégie (données non présentées). Chez les garçons, 1,4 %** d'entre eux disent avoir eu ce type de conduite au cours des six mois précédant l'enquête, comparativement à 0,2 %** chez les filles ($p < 0,001$). Mentionnons qu'il est à toute fin pratique inexistant en 1ère secondaire alors qu'au 5e secondaire, il atteint une proportion de 2,8 %** chez les garçons ($p = 0,006$) (données non présentées[1]).

Le port d'arme, par contre, se révèle une pratique assez répandue chez les jeunes puisque, tous degrés scolaires confondus, 12 % des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire déclarent avoir porté une arme sur eux (couteau, coup de poing, etc.) au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion s'élève à 19 % chez les garçons alors que chez les filles, elle est d'environ 5 % ($p < 0,001$). Si on fait l'hypothèse que les garçons ayant dit précédemment avoir utilisé une arme

[1] Compte tenu des petits effectifs impliqués, la précision de ces estimations ne peut être considérée satisfaisante (** : c.v. > 25). Les proportions sont donc présentées à titre indicatif.

lors d'une bagarre ou pour faire peur, font partie de ceux qui déclarent avoir porté une arme sur eux, on peut estimer que près de 40 % de ces derniers auraient effectivement utilisé leur arme dans une situation d'agression. Enfin, soulignons qu'on ne décèle pas de différence statistiquement significative entre les niveaux scolaires sur le port d'arme et ce, tant chez les filles que chez les garçons.

9.4 FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION

Le tableau 9.3 fait état des liens qui existent entre les variables sociodémographiques, les facteurs de protection, les facteurs de risque et la présence de divers types de délits chez les jeunes.

Dans le cas des délits mineurs et des délits d'agression, les données ont été dichotomisées de façon à ce que les analyses portent sur les jeunes qui ont commis plus d'un délit mineur ou plus d'un acte d'agression au cours des six derniers mois et ceux n'en ayant commis aucun ou un seul. Précisons que dans le cas des délits mineurs, 25 % de jeunes rapportent en avoir commis à plus d'une occasion alors que pour les délits d'agression, ce sont 13 % des élèves qui disent avoir posé un acte agressif plus d'une fois au cours des six mois précédant l'enquête. Soulignons d'entrée de jeu que le modèle global de prédiction s'avère plus puissant dans le cas des délits mineurs puisqu'il parvient à expliquer 32 % de la variance observée, contre 15 % dans le cas des délits d'agression et 16 % pour la présence d'au moins un délit majeur.

Les résultats sur les rapports de cotes non ajustés indiquent que les deux caractéristiques sociodémographiques (sexe et niveau scolaire) sont associées aux délits mineurs alors que seul le sexe est en lien avec les actes d'agression. Par contre, pour la présence d'au moins un délit majeur, aucune des deux variables ne s'avère significativement associée à ce phénomène. Concernant les facteurs de protection, seul le soutien hors famille n'est pas en lien avec les trois types de délit examinés, tous les autres facteurs considérés s'avérant associés à divers degrés à la présence de délits mineurs, d'agression et de délit majeur. Quant aux facteurs de risque, à l'exception de l'influence des amis qui n'est pas associé à la présence de délit majeur, ce sont les mêmes prédicteurs qui ressortent pour chacun des types de délit. On remarque que les facteurs de risque associés à la structure familiale ainsi qu'au revenu ne sont pas en lien avec aucun des trois types de délit considérés.

La seconde analyse, qui prend cette fois en compte les effets des autres candidats de même nature, a pour effet de réduire le nombre de variables prédictives significatives sur laquelle portera la dernière vague d'analyse. Dans cette dernière étape où l'effet des autres facteurs retenus jusqu'ici est contrôlé, trois candidats s'avèrent particulièrement importants pour prédire les divers types de délit. D'une part, le soutien affectif et le contrôle abusif qu'exerce la mère sont significativement associés aux délits mineurs, d'agression et au délit majeur. La présence d'amis qui consomment de la drogue est aussi un bon prédicteur de la présence de l'un ou l'autre des types de délit.

Bon nombre de ces facteurs résistent à la dernière analyse, du moins pour la présence de délits mineurs et d'actes d'agression. Pour ces deux types de délit, les filles constituent un groupe moins à risque que les garçons alors que ce n'est pas le cas pour la présence d'un délit majeur. Soulignons aussi l'importance du réseau d'amis et de l'interaction parents-enfant. D'un côté, la probabilité qu'un

jeune déclare avoir commis plus d'un délit mineur ou d'agression s'accroît de façon significative et importante quand celui-ci présente une certaine sensibilité à l'influence des amis ou fréquente des amis qui consomment de la drogue (et de l'alcool pour la présence de délits mineurs). D'un autre côté, une attitude abusive de contrôle de la part du père ou de la mère, selon le cas, se révèle aussi associée à une plus forte probabilité de délit, de quelque type que ce soit. Par contre, un niveau élevé de soutien affectif, notamment de la mère, atténue ce risque.

Tableau 9.3
Présence de délit
Rapports de cotes des analyses de régression logistique, par type de délit

Facteurs étudiés	Plus d'un délit mineur		Plus d'un délit d'agression		Au moins un délit majeur	
	R.C. non ajustés	R.C. ajustés	R.C. non ajustés	R.C. ajustés	R.C. non ajustés	R.C. ajustés
Facteurs sociodémographiques						
Sexe	-1,62	-2,09	-2,72	-3,09	--	--
Niveau scolaire	1,48	--	--	--	--	--
Facteurs de protection						
Bonne estime de soi	-1,81	--	-1,79	-1,38*	-2,3	--
Soutien affectif élevé de la mère	-1,82	-1,37	-1,77	-1,38	-2,26	-1,74
Soutien affectif élevé du père	-1,65	-1,32	-1,51	--	-1,96	--
Soutien de la famille	-2,36		-1,91	--	-3,15	--
Soutien de personnes hors famille	--	--	--	--	--	--
Facteurs de risque						
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école	--	--	--	--	--	--
Famille monoparentale	--	--	--	--	--	--
Parents qui ne travaillent pas	--	--	--	--	--	--
Sensibilité à l'influence des amis	1,59	1,67	1,82	1,66	--	--
Attitude abusive de contrôle chez la mère	1,98	1,46	1,87	1,29*	2,06	1,43*
Attitude abusive de contrôle chez le père	1,64		1,82	1,42	1,92	--
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	2,61	1,83	2,20	--	2,94	--
Avoir des amis qui :	--	--	--	--	--	--
☑ consomment de l'alcool	2,78	2,23	1,45	--	2,46	--
☑ consomment de la drogue	2,94	1,93	1,77	1,68	2,80	2,52

Note : Ces facteurs sont décrits à l'annexe 1.

* Seuil de signification $0,001 < p < 0,01$.

9.5 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

L'enquête montérégienne confirme que les écarts de conduites, tels que définis dans l'étude, ne sont pas exceptionnels à l'adolescence. Bien que 41 % des jeunes disent n'avoir manifesté aucune conduite problématique au cours des six mois ayant précédé à l'enquête, il n'en demeure pas moins que l'on décèle un trouble des conduites chez 22 % des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, tous degrés scolaires confondus.

Les problèmes de définition, de mesure et de populations ciblées rendent difficiles et précaires la comparaison de nos résultats avec ceux provenant d'autres enquêtes. Une étude réalisée dans la région de la Mauricie-Centre-du-Québec (Groupe Vigie et qualité des services, 2000) permet toutefois une telle comparaison puisqu'elle s'est intéressée à des conduites identiques à celles que nous avons étudiées pour l'ensemble des cinq niveaux scolaires du secondaire. Tous niveaux scolaires confondus, ces résultats concordent avec ceux de la Montérégie ou sont légèrement supérieurs. Dans ces derniers cas, les écarts peuvent être simplement attribuables à la plus large couverture de la population scolaire de cette région.

On remarque que la proportion de jeunes ayant commis des délits mineurs ou des actes d'agression est déjà élevée au début du secondaire. Or, il est clairement reconnu que les jeunes manifestant des troubles de conduites tôt dans leur développement présentent un moins bon pronostic que les jeunes débutant plus tard. Ainsi, il ressort de nombreux travaux que la précocité de l'activité délinquante est un prédicteur extrêmement puissant de l'évolution vers des formes plus graves de délinquance (Cloutier, 1996). D'où l'importance, lorsque l'on veut agir en prévention, d'intervenir tôt, c'est-à-dire dès l'âge de 4 à 6 ans, soit avant que les troubles de conduites se soient cristallisés dans le répertoire comportemental du jeune.

Bien que la question traitant du port d'arme ne se limitait pas à l'école, il n'en demeure pas moins que les résultats de l'enquête tendent à justifier les inquiétudes manifestées par le milieu scolaire vis-à-vis ce phénomène. Près d'un garçon sur cinq déclare avoir porté une arme sur lui, telle que couteau, chaîne, coup de poing au cours des six mois précédant l'enquête. Par ailleurs, 10 % des garçons disent avoir utilisé une arme dans une bataille ou pour faire peur durant cette même période. Des taux similaires ont d'ailleurs été obtenus dans l'enquête menée par la RRSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec, ce qui tend à confirmer l'étendue du phénomène.

A propos des conditions les plus étroitement associées à la manifestation des divers types d'écarts de conduite chez les jeunes, les résultats ne devraient pas surprendre outre mesure. En effet, il est bien documenté que les habiletés parentales et la fréquentation d'amis « déviants » sont de forts prédicteurs des conduites délinquantes (Cloutier 1996; Deschesnes et Schaefer, 1997; Vitaro et al., 2000). Ces facteurs touchent surtout l'encadrement des parents et l'influence du groupe des pairs. Dans une optique de prévention, ces facteurs deviennent des pistes d'intervention à prioriser chez nos adolescents.

10. JEUNES VICTIMES DE VIOLENCE[1]

10.1 PRÉAMBULE

Les chapitres précédents traitaient de comportements adoptés par les jeunes ou de situations initiées par eux et présentant une menace à leur santé et à leur bien-être. Les interventions de santé publique tentent de prévenir ces situations en agissant en amont des problèmes, sur un certain nombre de facteurs de risque et de protection.

Le présent chapitre aborde une problématique d'un autre ordre, puisqu'il ne s'agit pas d'étudier un comportement ou une situation initiés par le jeune, mais plutôt une situation où il se trouve en position de victime. On y traitera des victimes de violence à l'école et sur le chemin de l'école, des victimes de violence dans les relations amoureuses et des victimes de contacts sexuels non désirés. L'objectif est ici d'estimer la prévalence de ces phénomènes selon diverses caractéristiques des victimes et d'avoir ainsi un point de repère temporel pour d'autres études qui pourraient aborder ce sujet.

La violence à l'école ou sur le chemin de l'école est une préoccupation grandissante pour le milieu scolaire. De nombreux intervenants scolaires peuvent témoigner de la complexité du problème. On y retrouve, d'une part, les jeunes présentant des comportements violents et, d'autre part, les jeunes victimes de ces conduites. Ces derniers sont souvent oubliés et négligés. Peu de données existent quant à l'importance de ce phénomène et à ses conséquences. Certaines recherches récentes soutiennent néanmoins que les jeunes victimes de violence à l'école seraient particulièrement affectés sur le plan psychologique et présenteraient des risques significatifs de décrochage scolaire lorsqu'ils sont victimes d'actes répétés de violence, d'intimidation et de taxage (Bowen et al., 2000).

La violence dans les relations amoureuses à l'adolescence est une problématique qui retient de plus en plus l'attention des chercheurs et des praticiens. Malgré le caractère parfois éphémère des relations de couple chez les jeunes de niveau secondaire, il n'en demeure pas moins que ces relations constituent souvent des expériences de vie significatives sur les plans affectif et social. Par le fait même, ces relations, lorsqu'elles sont teintées de violence, peuvent entraîner des conséquences néfastes chez les jeunes qui en sont victimes. Il y aurait des risques plus importants de manifester des problèmes de santé mentale, de santé physique et sexuelle, une consommation accrue d'alcool et de drogues ainsi qu'une probabilité plus élevée de revictimisation à l'âge adulte (Lavoie, 2000).

[1] **Avec la collaboration de Isabelle Émond, DSPPÉ.**

Quant à la violence de nature sexuelle, il s'agit d'une problématique difficile à cerner et à quantifier, d'autant plus que les formes de violence peuvent être multiples. Dans le cadre de la présente enquête, nous avons opté pour une définition large de violence à caractère sexuel, de préférence à une définition centrée sur la présence d'une force coercitive physique ou psychologique. Nous abordons plus spécifiquement l'aspect des contacts sexuels non désirés dont les jeunes ont pu être victimes, que se soient sous forme de baisers, de caresses, d'attouchements ou de relations sexuelles.

10.2 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Comme mentionnés précédemment, les résultats présentés dans ce chapitre sont essentiellement descriptifs. Aucune analyse n'a été menée pour identifier des facteurs de risque et des facteurs de protection prédominants puisque les problématiques traitées ne s'y prêtaient pas.

10.2.1 Violence à l'école ou sur le chemin de l'école

Une question à sept énoncés permet à l'élève d'indiquer s'il a été victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école depuis le début de l'année scolaire. Selon l'énoncé, le jeune peut avoir été victime de violence verbale, psychologique, physique ou sexuelle.

Les énoncés utilisés sont tirés de l'*Enquête québécoise auprès des enfants et adolescents québécois* (ISQ,1999). La version montérégienne comporte toutefois un énoncé supplémentaire relatif au fait d'avoir été menacé ou agressé avec une arme. Le choix de réponse se présente en quatre catégories et s'exprime en termes de fréquence (souvent, quelquefois, rarement[2], jamais). L'enquête ayant eu lieu entre le 2 novembre et le 16 décembre, les résultats de la Montérégie concernent donc les deux ou trois mois précédant l'enquête[3].

Les résultats détaillés sont présentés pour chacun des énoncés. Toutefois, les choix de réponse ont été regroupés en deux catégories (souvent/quelquefois, rarement/jamais). Un indicateur global permet d'estimer le nombre de situations (énoncés) dont le jeune a été « souvent » ou « quelquefois » victime.

Les taux de non-réponse partielle aux divers énoncés de cette question et à l'indicateur synthèse sont inférieurs à 5 % pour chacun des niveaux scolaires.

10.2.3 Violence dans les relations amoureuses

Une question à sept énoncés s'adresse aux jeunes qui ont eu un « chum » ou une « blonde » au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Elle permet à l'élève d'indiquer à quelle fréquence, pendant cette période, il a vécu certaines situations dans le contexte de sa ou ses relations

[2] Dans l'enquête québécoise, le choix de réponse ne comprend pas la catégorie rarement.

[3] L'enquête québécoise s'étant plutôt déroulée au printemps 1999, la période couverte par cette enquête est plus longue.

amoureuses. Quatre des sept énoncés réfèrent à des situations de violence psychologique, deux à de la violence physique et un à de la violence sexuelle. Six de ces énoncés sont tirés de l'enquête sur *Le style de vie des jeunes* (Deschesnes et Schaefer, 1997), celui relatif à la violence sexuelle est un ajout spécifique à la présente enquête. Le choix de réponse se présente en trois catégories (jamais, 1-2 fois, 3 fois ou plus).

Les résultats détaillés sont présentés pour chacun des énoncés. Un indicateur global permet d'estimer la proportion de jeunes ayant été victimes de violence dans leurs relations amoureuses, sous quelque forme et à quelque fréquence que ce soit.

Les taux de non-réponse partielle à ces énoncés et aux indicateurs synthèses sont faibles et inférieurs à 5 %, quel que soit le niveau scolaire.

10.2.3 Contacts sexuels non désirés

Les questions relatives à ce thème ont été élaborées avec des personnes-ressources de la DSPPÉ, en s'inspirant du Rapport Bagley et des travaux LARESH (Tourigny,1995). L'enquête cherche d'abord à savoir si « une personne a déjà eu avec l'élève des contacts sexuels alors qu'il ne le voulait pas (baisers, caresses, attouchements, relations sexuelles) ». L'expression « contacts sexuels » est empruntée de l'enquête québécoise de l'ISQ (1999); aucune période de temps n'est spécifiée dans la formulation de cette question. Les questions suivantes s'enquièrent du nombre de fois que le jeune a vécu une telle situation, de l'âge qu'il avait à ce moment, du lien entre lui et son(ses) agresseur(s). Pour ces deux derniers aspects, le jeune pouvait noter plus d'une catégorie de réponse si le jeune a été victime d'une telle situation à plus d'une reprise. Ces deux dernières questions permettent une réponse multiple puisque plus d'une agression pouvait être en cause. Une dernière question permet à l'élève de préciser s'il s'est confié à quelqu'un depuis que cela était arrivé, et si oui, à qui.

Il est possible que les élèves aient été réticents à répondre à ces diverses questions et que, somme toute, les résultats sous-estiment la réalité. Néanmoins, les taux de non-réponse partielle demeurent faibles pour cette section du questionnaire. Par ailleurs, les petits effectifs en cause, surtout chez les garçons, affectent la précision des résultats et limitent les possibilités d'analyse.

10.3 RÉSULTATS

10.3.1 Violence à l'école ou sur le chemin de l'école

Environ un jeune sur quatre (27 %) révèle avoir été « souvent » ou « quelquefois » victime d'au moins une forme quelconque de violence à l'école ou sur le chemin de l'école et ce, au cours des deux ou trois mois ayant précédé l'enquête. Sur la base des énoncés considérés, 8 % des jeunes ont même vécu plus d'une forme de manifestation violente à leur endroit.

Les situations de violence à propos desquelles ils ont été interrogés sont présentées au tableau 10.1. Les actes de violence verbale (se faire crier des injures ou des noms, autrement que par jeu ou

taquinerie) sont ceux dont le plus grand nombre de jeunes se sont dits victimes (23 %). À l'école ou sur le chemin de l'école, des actes de violence physique (se faire frapper) et psychologique (se faire menacer d'être frappé/de détruire ce qui lui appartient) sont commis à l'endroit de 7 % et 6 % des jeunes respectivement. Les autres situations, dont le taxage, sont moins fréquemment rapportées mais n'en demeurent pas moins présentes.

Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à affirmer avoir été victimes de violence et ce, pour chacun des énoncés, sauf celui ayant trait à la violence sexuelle où les filles sont surreprésentées. Au total, près d'un garçon sur trois (32 %) et plus d'une fille sur cinq (22 %) ont expérimenté au moins « souvent » ou « quelquefois » l'une des situations décrites. La proportion de jeunes ayant été victimes de plus d'une situation de violence est aussi plus élevée chez les garçons que chez les filles (12 % c. 4 %).

TABLEAU 10.1
Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école selon le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Énoncés (souvent ou quelquefois)	Garçons	Filles	Total	Sig
		%		
Te faire crier des injures ou des noms	26,5	18,6	**22,6**	p < 0,001
Te faire frapper	9,5	3,5*	**6,5**	p < 0,001
Te faire menacer de te frapper/de détruire ce qui t'appartient	8,6	2,6*	**5,6**	p < 0,001
Subir des attouchements sexuels non voulus	0,7**	2,6*	**1,6***	p < 0,001
Te faire offrir de l'argent pour faire des choses défendues	2,4*	0,6**	**1,5***	p < 0,001
Te faire taxer	0,9**	0,3**	**0,6****	p < 0,001
Te faire menacer ou agresser avec une arme	0,9**	0,3**	**0,6****	p = 0,002
Victimes pour au moins un énoncé	**32,3**	**22,2**	**27,2**	**p < 0,001**
Victimes pour deux énoncés ou plus	**11,7**	**4,4**	**8,1**	**p < 0,001**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Le tableau 10.2 présente, pour chaque énoncé, les proportions de jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant vécu la situation concernée. On notera que ces proportions diminuent de façon significative selon le niveau scolaire pour les trois premiers énoncés, c'est-à-dire les situations les plus souvent rapportées par les élèves. L'écart est aussi significatif pour les victimes de taxage, même si peu de jeunes s'en déclarent victimes. Pour les autres énoncés, les différences ne sont pas significatives.

Au total, on peut néanmoins dire que la violence à l'endroit de jeunes est environ deux fois moindre en 5e secondaire (15 %), qu'en 1ère (36 %) ou 3e secondaire (30 %). Chez les garçons, il y a une diminution à chacun des niveaux scolaires concernés (44 %, 34 %, 18 %). Chez les filles, la proportion de victimes n'est plus faible qu'en 5e secondaire (28 %, 27 % c. 11 %).

TABLEAU 10.2
Élèves victimes de certaines situations de violence à l'école ou sur le chemin de l'école, selon le niveau scolaire, Montérégie, Automne 1998

Énoncés (souvent ou quelquefois)	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Sig
		%		
Te faire crier des injures	30,2	25,6	11,7	p < 0,001
Te faire frapper	11,4	5,1*	2,5*	p < 0,001
Te faire menacer de te frapper ou détruire ce qui t'appartient	8,6	6,0*	2,2*	p < 0,001
Te faire taxer	1,2**	0,4**	0,1**	p < 0,001
Subir des attouchements sexuels non voulus	1,8**	1,9**	1,2**	p = 0,660
Te faire offrir de l'argent pour faire des choses défendues	2,0*	1,6**	1,0**	p =0,397
Te faire menacer ou agresser avec une arme	0,7**	0,6**	0,5**	p = 0,565
Victimes pour au moins un énoncé	**36,2**	**30,4**	**14,7**	**p < 0,001**
Victimes pour deux énoncés ou plus	**(12,5)**	**(7,8)**	**(3,4*)**	**p < 0,001**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

FIGURE 10.1
Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école selon le niveau scolaire et le sexe
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

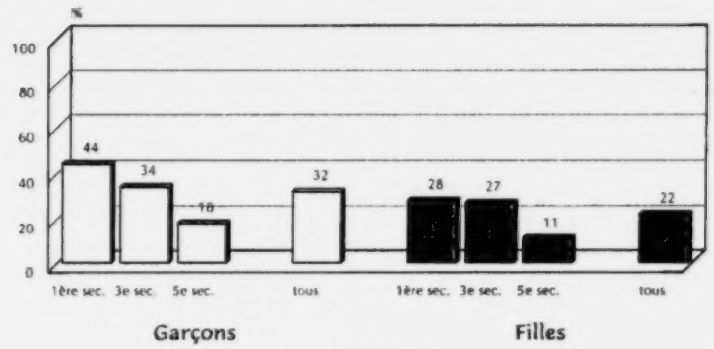

Par ailleurs, nous avons cherché à vérifier si les jeunes eux-mêmes violents sont plus souvent victimes de violence que les élèves qui le sont pas, prenant comme évènement de référence le fait d'avoir ou non commis un ou des délits d'agression au cours des six mois précédant l'enquête (voir chapitre 9).

L'enquête permet effectivement de déceler un lien entre les deux phénomènes. Environ 40 % des élèves qui ont commis des actes d'agression au cours des six mois précédant l'enquête déclarent aussi avoir été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école entre le début de l'année scolaire et le moment de l'enquête. Cette proportion est presque deux fois moins élevée (21 %) chez

les élèves n'ayant pas commis de délit d'agression (tableau 10.3). Une telle distinction est relevée non seulement chez les garçons (43 % c. 26 %) mais aussi chez les filles (35 % c. 18 %). On note même que la proportion de jeunes victimes de violence est plus élevée chez ceux qui ont commis plus d'un délit d'agression que chez ceux qui n'en ont déclaré qu'un seul.

TABLEAU 10.3
Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école selon le sexe et le fait d'avoir été ou non soi-même agresseur
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Délit d'agression au cours des six mois précédant l'enquête	Victimes pour au moins un énoncé	
	Victimes	Non-victimes
	%	
Garçons	p < 0,001	
Aucun délit	25,6	74,4
Au moins un délit	42,9	57,1
(Un seul délit)	(37,1)	(62,9)
(Deux délits ou plus)	(49,3)	(50,7)
Filles	p < 0,001	
Aucun délit	18,0	72,0
Au moins un délit :	35,2	64,8
(Un seul délit)	(30,5)	(69,5)
(Deux délits ou plus)	(45,1)	(54,9)
Total	p < 0,001	
Aucun délit	**21,4**	**70,6**
Au moins un délit :	**39,9**	**60,1**
(Un seul délit)	**(34,2)**	**(65,8)**
(Deux délits ou plus)	**(48,1)**	**(51,9)**

10.3.2 Violence dans les relations amoureuses

Un peu plus de la moitié des jeunes (58 %) déclarent avoir eu une « blonde » ou un « chum » au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, soit 61 % des filles et 55 % des garçons (p = 0,006). Cette situation est un peu plus fréquente en 5e secondaire (65 %) qu'en 1ère ou 3e secondaire (55 %, 53 %). En 3e et 5e secondaire, la proportion de filles dans cette situation (57 %, 70 %) est plus élevée que chez les garçons (48 %, 60 %), ce qui n'est pas le cas en 1ère secondaire où les proportions sont semblables (54 %, 56 %).

En se référant aux diverses relations amoureuses qu'ils ont vécues pendant cette période, environ 40 % de ces jeunes, filles ou garçons, déclarent avoir été victimes au moins une fois d'un comportement violent de la part de leur « chum » ou de leur « blonde ». Les filles de 1ère secondaire rapportent en avoir été victimes en moins grande proportion que leurs aînées (29 % c. 43 %, 46 %).

Chez les garçons, on ne détecte pas de telles variations selon le niveau scolaire (figure 10.2).

FIGURE 10.2
Élèves victimes de violence dans leurs relations amoureuses selon le sexe et le niveau scolaire
Jeunes de 1ère, 3e et 5e secondaire ayant eu une ou des relations amoureuses au cours des 12 mois précédant l'enquête, Montérégie, Automne 1998

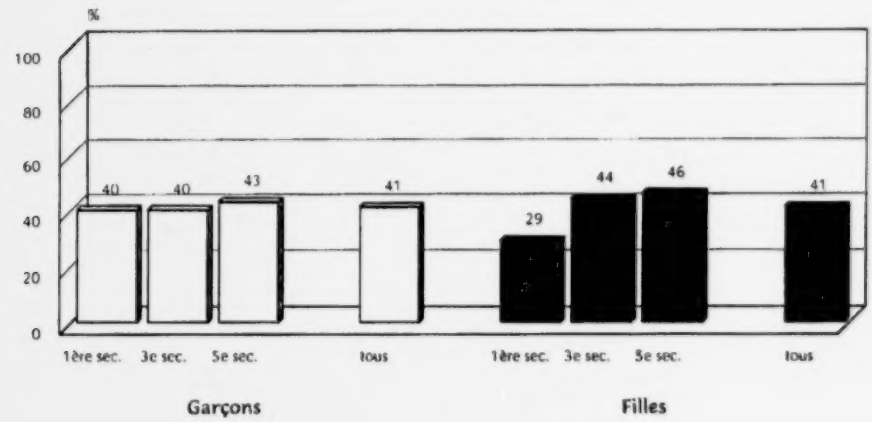

Les situations de violence les plus rapportées dans les relations amoureuses sont de nature psychologique. Au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, 37 % de jeunes auraient subi au moins un des comportements indiqués à ce titre au tableau 10.4. Quant aux victimes de violence physique ou sexuelle, leurs proportions sont moindres, estimées à 8 % dans les deux cas.

Globalement, la violence dans les relations amoureuses touche autant les garçons que les filles (40 %). C'est du moins le cas en matière de violence psychologique (38 %, 36 %) et physique (8 %). Certes, pour quelques énoncés, les résultats suggèrent que les filles ou les garçons peuvent être davantage victimes d'une situation précise de violence. Il n'en demeure pas moins, que tous énoncés confondus, les jeunes des deux sexes sont aussi nombreux à subir de la violence dans leurs relations amoureuses, psychologique ou physique selon le cas. Cependant, une plus grande proportion de filles que de garçons ont eu un partenaire amoureux qui a exercé une violence de nature sexuelle à leur endroit (10 % c. 6 %).

TABLEAU 10.4

Élèves victimes de violence dans les relations amoureuses dans diverses situations, par sexe
Élèves ayant eu une ou des relations amoureuses au cours des 12 mois précédant l'enquête
Montérégie, Automne 1998

Énoncés	Garçons	Filles	Total	Sig
		%		
Violence psychologique				
Contrôle ton horaire, te demande des comptes sur tes activités	17,7	17,1	**17,4**	p = 0,788
T'empêche de voir ou de parler à tes amis	18,7	15,1	**16,8**	p = 0,083
T'oblige à faire ce qu'il ou elle voulait faire	19,2	14,2	**16,6**	p = 0,016
Te rabaisse, te traite en inférieur	8,1	16,2	**12,4**	p < 0,001
Au moins un de ces énoncés	38,1	35,9	**37,0**	p = 0,426
Violence physique				
Te pousse, t'empoigne ou te bouscule pour t'intimider	3,6*	6,5	**5,1**	p = 0,019
Te gifle, te frappe, essaie de te frapper	5,9*	3,6*	**4,7**	p = 0,046
Au moins un de ces énoncés	7,9	8,4	**8,2**	p = 0,713
Violence sexuelle				
Te force à faire quelque chose de sexuel	5,6*	9,5	**7,6**	p = 0,009
Tous énoncés confondus	**40,9**	**39,5**	**40,2**	p = 0,612

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

10.3.3 Contacts sexuels non désirés

Environ une fille sur quatre (23 %) déclare avoir déjà subi au cours de sa vie des contacts sexuels non désirés, tels des baisers, des caresses, des attouchements ou des relations sexuelles. Les garçons en sont aussi victimes mais dans une moindre proportion (7 %). Ce phénomène varie peu selon le niveau scolaire chez les garçons. Par contre, chez les filles, il passe du simple au double entre la 1ère et la 5e secondaire, soit de 15 % à 31 % (tableau 10.5).

TABLEAU 10.5
Élèves ayant déjà eu des contacts sexuels non désirés selon le sexe et le niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe et niveau scolaire	Victimes	Non-victimes
	%	
Garçons	p = 0,107	
1ère secondaire	9,3*	91,7
3e secondaire	7,7*	92,3
5e secondaire	5,4*	94,6
Total	**7,4**	**92,6**
Filles	p < 0,001	
1ère secondaire	15,4	84,6
3e secondaire	23,6	76,4
5e secondaire	30,9	69,1
Total	**23,0**	**77,0**
Niveau scolaire	p < 0,006	
1ère secondaire	12,2	87,8
3e secondaire	15,4	84,6
5e secondaire	18,0	82,0
Total	**15,2**	**84,8**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Environ 20 % des jeunes ayant déjà été victimes de contacts sexuels non désirés déclarent que cette situation s'est produite plus de cinq fois dans leur vie; la proportion de victimes à qui cela est arrivé plus de dix fois étant estimée à 12 %. On ne détecte pas de variation significative entre les filles et les garçons à cet égard (tableau 10.6), pas plus d'ailleurs que selon le niveau scolaire (p = 0,203). L'enquête révèle de plus que la violence sexuelle s'est produite relativement tôt pour certains jeunes, puisque environ 14 % des victimes disent avoir connu cette situation avant l'âge de 9 ans (données non présentées).

TABLEAU 10.6
Nombre de fois où il y a eu contacts sexuels non désirés selon le sexe
Victimes de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Sexe	1 fois	2-5 fois	Plus de 5 fois
		%	
Sexe		p = 0,469	
Garçons	41,2	34,1*	24,7*
Filles	44,4	37,4	18,3
Total	**43,6**	**36,5**	**19,9**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Le « chum » ou la « blonde » est identifié comme l'agresseur par 44 % des victimes (tableau 10.7). Un ami ou une connaissance est aussi souvent mentionné (40 %). Suivent dans l'ordre : un membre de la parenté ou un ami de la famille (17 %), un inconnu (11 %), un parent (père, mère, beau-parent) (5 %). Un autre type d'agresseur est mentionné par 5 % des victimes. Chez les filles comme chez les garçons, 17 % des victimes déclarent plus d'un type d'agresseurs (données non présentées)

La comparaison des résultats selon le sexe des victimes révèle certaines tendances particulières. Ainsi, parmi les jeunes victimes de contacts sexuels non désirés, il y a une proportion plus élevée de garçons que de filles ayant été agressés par leur partenaire amoureux (58 % c. 39 %). En contrepartie et toutes proportions gardées, il semble y avoir tendance à l'effet que les victimes de sexe féminin sont plus nombreuses à avoir être agressées par un membre de la parenté ou un ami de la famille que les victimes de sexe masculin.

Chez les filles, la majorité des victimes (75 %) ont parlé à quelqu'un de ce qui leur est arrivé; cette proportion est un peu moindre chez les garçons (57 %). Les jeunes qui se confient le font surtout auprès d'un ou d'une amie (82 %), moins souvent à leurs parents (24 %) ou au personnel de l'école (6 %). Les autres types de confident, mentionnés par 19 % des jeunes qui se sont confiés, sont : un membre de la parenté (cousin(e), frère, soeur), un ancien partenaire amoureux, un psychologue, etc. La majorité des victimes, soit 81 % des garçons et 72 % des filles, n'ont qu'un seul type de confident (données non présentées).

TABLEAU 10.7
Victimes de contacts sexuels non désirés selon le sexe et le lien avec l'agresseur
Victimes de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Lien avec l'agresseur	Garçons	Filles	Total	Sig
		%[1]		
Chum ou blonde	58,3	38,7	**43,5**	p = 0,002
Un(e) ami(e), une connaissance	35,7	40,9	**39,6**	p = 0,403
Membre de la parenté, ami de la famille	9,4**	19,5	**17,0**	p = 0,032
Un inconnu	8,3**	12,1*	**11,1***	p = 0,346
Père, mère, beau-parent	3,6**	5,8**	**5,3***	p = 0,420
Autres	2,3**	5,5**	**4,5****	

[1] Proportions non mutuellement exclusives.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

10.4 SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Les données recueillies concernant la violence à l'école ou sur le chemin de l'école ne portent que sur une partie du premier trimestre scolaire de 1998. Déjà, la proportion de victimes à l'école ou sur le chemin de l'école est estimée à 27 %. On peut supposer qu'au cours de l'année, d'autres jeunes

ont eu à subir une forme quelconque de violence, de sorte que le taux réel est sans doute supérieur à cette estimation. La violence est donc bel et bien une réalité pour certains jeunes. La violence verbale ressort comme la forme de violence dont le plus grand nombre de jeunes se sont dits victimes. La violence verbale ne doit pas être banalisée. Pour les jeunes qui en sont victimes, les conséquences peuvent être tout aussi importantes que pour les autres formes de violence. Il est également permis de croire que la violence verbale est fort probablement présente dans les situations de violence physique et peut même la précéder et la prédire. Les données relatives au fait d'être, à la fois, victime et agresseur, amènent à croire que si l'on cherche à diminuer les comportements violents chez les jeunes, la proportion de victimes chez les adolescents diminuera également.

Quelques mots sur le taxage, déclaré par une faible proportion de jeunes. Des taux similaires ont été enregistrés par des enquêtes menées dans deux régions sociosanitaires, soit celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean (1,3 %) (Veillette et al., 1998) et de la Mauricie et du Centre-du-Québec (2 %) (Groupe Vigie et qualité des services, 2000). En fait, selon certaines études sur le sujet, il semble que ce ne sont pas tant les élèves du secondaire qui soient les principales victimes du taxage, mais plutôt les élèves de niveau primaire.

L'enquête révèle une incidence importante de violence dans les relations amoureuses. Il est important de noter que celle-ci se retrouve autant chez les garçons que chez les filles. Ceci corrobore certains résultats mis de l'avant par des études américaines (Lavoie, 2000). La prédominance de la violence psychologique était aussi un résultat révélé par d'autres enquêtes, l'enquête montérégienne permet cependant de préciser que celle-ci semble s'exercer autant par les partenaires féminins que masculins, sur la base des énoncés considérés.

Les agressions auxquelles l'enquête s'est intéressée ne se limitent pas aux seules relations sexuelles forcées, mais aussi à d'autres gestes à caractère sexuel. Cette définition est cohérente avec la littérature scientifique, qui tend de plus en plus à élargir le concept des agressions sexuelles. Les données montérégiennes ne peuvent toutefois être comparées à celles d'autres sources, d'une part parce que les définitions changent d'une étude à l'autre et d'autre part, parce que les mesures varient tout autant. Cependant, à l'instar de nombreuses études, les résultats de l'enquête mettent en évidence le lien entre la victime et l'agresseur, celui-ci étant principalement le partenaire amoureux, un ami ou une connaissance. Il est important de rappeler ce fait, quand on sait que plus le lien est étroit entre l'agresseur et la victime, plus celle-ci a des réticences à dévoiler l'agression (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995).

La prévention de la violence entre jeunes doit continuer de faire partie des préoccupations du milieu scolaire montérégien. Plusieurs programmes de prévention existent et sont mis en œuvre dans les écoles de la Montérégie. Toutefois, les conditions d'implantation de ces programmes sont souvent non respectées pour toutes sortes de raisons (manque de ressources, de temps, etc.) et affectent directement leur efficacité. Un souci accru quant au respect des conditions d'implantation des programmes est recommandé.

Ces programmes doivent viser l'ensemble des jeunes et ce, dès le plus jeune âge. La prévention ne doit pas débuter au secondaire. Elle doit être réalisée sur une base continue en fonction du niveau de

développement des enfants et des adolescents. Ceci permettrait à l'ensemble des jeunes Montérégiens de recevoir des notions fondamentales, telles l'expression adéquate des sentiments, la gestion de la colère (autocontrôle) et des conflits. De plus, on doit chercher à offrir aux jeunes des milieux de vie stimulants et sécuritaires, notamment à l'école.

Pour chercher à contrer la violence dans les relations amoureuses et la violence sexuelle en général, certaines écoles secondaires de la Montérégie ont déjà adopté et implanté dans leur milieu un programme d'information et de sensibilisation reconnu efficace. Il faudrait toutefois qu'un plus grand nombre d'écoles fassent de même.

SYNTHÈSE ET CONCLUSION[1]

Ce dernier chapitre présente un survol des principales prévalences obtenues pour chacune des problématiques de l'enquête. Il trace aussi un bref aperçu des facteurs de risque et des facteurs de protection qui se dégagent des analyses multivariées. Cette vue d'ensemble est brièvement commentée et certaines pistes d'action sont rappelées en conclusion.

UN TOUR D'HORIZON

L'initiation à certains comportements

On sait que la consommation de psychotropes, tels l'alcool, le tabac ou les drogues illicites, est un phénomène déjà présent à l'adolescence. En Montérégie, l'enquête estime que, tous degrés confondus, les deux tiers des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire (65 %) ont consommé de l'alcool au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. L'alcool ressort très nettement comme étant le psychotrope le plus utilisé chez les jeunes.

Il y a proportionnellement environ deux fois plus d'élèves qui ont pris de l'alcool durant cette période qu'il y a de jeunes qui ont consommé de la drogue (31 %). La proportion de jeunes fumeurs au moment de l'enquête est également deux fois moindre (29 %) que celle de jeunes ayant bu de l'alcool (tableau synthèse 1).

Si l'on ne porte attention qu'aux consommateurs réguliers, la proportion est plutôt de l'ordre de 15 % pour chacune des substances : 15 % consomment de l'alcool plus souvent qu'à chaque mois, 13 % font usage de drogue presque à chaque semaine et 14 % des jeunes fument à tous les jours.

Des habitudes de vie menacées

L'obsession de la minceur et le désengagement des jeunes à l'égard de la pratique de l'activité physique peuvent introduire, à l'adolescence, des comportements qui risquent de se maintenir à l'âge adulte.

[1] **Avec la collaboration de Ginette Lafontaine, Yolaine Noël, Catherine Risi et Christine Rowan, DSPPÉ.**

L'enquête révèle, par exemple, que 55 % de l'ensemble des filles de 1ère, 3e et 5e secondaire déclarent avoir tenté de perdre ou de contrôler leur poids au cours des six mois ayant précédé l'enquête. En fait, près d'une adolescente sur quatre a fait quatre tentatives ou plus en ce sens pendant cette période.

TABLEAU SYNTHÈSE 1

Prévalence de certaines habitudes de vie et de sécurité, par niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Les habitudes de vie et de sécurité	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total
		%		
Consommation d'alcool				
Avoir consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête	35	74	89	**65**
Avoir consommé plus souvent qu'à chaque mois au cours de l'année précédente	2	14	29	**15**
S'enivrer souvent ou à toutes les fois	3	24	34	**20**
Consommation de drogues illicites				
Avoir déjà consommé une substance illicite	12	40	57	**35**
Avoir consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête	10	37	49	**31**
Avoir consommé une substance illicite à peu près chaque semaine au cours de l'année précédente	4	17	18	**13**
Usage du tabac				
Être fumeur au moment de l'enquête (quotidien, occasionnel ou débutant)	19	31	39	**29**
Être fumeur quotidien	5	15	22	**14**
Pratique insuffisante d'activités physiques				
Vigoureuse (moins de 3 jours/semaine)	59	52	57	**55**
D'intensité variable (moins de 6 jours/semaine)	47	42	47	**45**
Les deux situations	26	30	25	**27**
Comportement en regard du poids corporel chez les filles				
Avoir tenté de maigrir au cours des six derniers mois	44	59	63	**55**
Avoir tenté de maigrir quatre fois et plus au cours des derniers six mois	20	28	29	**26**
Non-utilisation d'équipement protecteur dans les transports				
Ne jamais attacher sa ceinture en auto :				
☑ à l'avant	1,2	1,6	0,4	**1,1**
☑ à l'arrière	6	9	8	**7**
Cyclistes ne portant jamais de casque protecteur	49	74	85	**68**
Patineurs à roues alignées ne portant jamais :				
☑ de casque protecteur	50	72	84	**67**
☑ de protège-poignets	49	62	61	**57**

Note : Proportions établies sur l'ensemble des élèves du niveau concerné, sauf dans le cas des données sur les cyclistes et les patineurs à roues alignées.

Selon les nouvelles recommandations du comité scientifique de Kino-Québec, les jeunes sont considérés suffisamment actifs s'ils respectent deux conditions : pratiquer une activité physique de moyenne intensité trois fois ou plus par semaine (20 minutes chaque séance) et être physiquement actifs tous les jours ou presque. En Montérégie, seulement 27 % des jeunes visés par l'enquête peuvent être considérés suffisamment actifs au regard de ces critères. En fait, au cours de la semaine ayant précédé l'enquête, 55 % des jeunes n'ont pas pratiqué suffisamment d'activités vigoureuses (3 jours/semaine ou plus). De plus, 45 % des élèves n'ont pas été actifs sur une base quotidienne ou presque, en dehors des cours d'éducation physique à l'école.

La sécurité dans les déplacements

En automobile, la grande majorité (80 %) des jeunes bouclent toujours leur ceinture de sécurité lorsqu'ils sont assis à l'avant de la voiture. Comme passagers à l'arrière, les adolescents semblent moins fidèles à cette pratique, puisque seulement 54 % d'entre eux le font régulièrement (tableau synthèse 1).

Du côté des cyclistes et des patineurs à roues alignées, il reste beaucoup à faire au sujet du port d'équipement protecteur. Les deux tiers des cyclistes ne portent jamais de casque protecteur et la proportion est similaire chez les utilisateurs de patins à roues alignées. Chez ces derniers, les protège-poignets sont aussi peu utilisés puisque 57 % n'en portent jamais.

Les comportements suicidaires

La problématique du suicide à l'adolescence apparaît ici avec importance, puisque 15 % des élèves déclarent avoir sérieusement pensé se suicider au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Près de la moitié d'entre eux ont d'ailleurs indiqué avoir tenté de s'enlever la vie au cours de cette période (tableau synthèse 2). Cette dernière proportion représente environ 2 650 élèves dans les seules classes régulières de 1ère, 3e et 5e secondaire de la Montérégie en 1998, tous niveaux confondus.

Les écarts de conduite

Trois catégories d'écarts de conduite ont été étudiées. La première regroupe ce que l'on peut considérer comme des écarts mineurs, tels que rester dehors tard la nuit, le vol à l'étalage et le vandalisme. La seconde est formée de délits plus majeurs, comme par exemple, faire des fugues, voler en affrontant la personne et pénétrer par effraction dans une maison. Les actes d'agression, tels que menacer ou brutaliser des personnes ou faire mal à quelqu'un, composent la troisième catégorie.

Dans l'ensemble, près de la moitié (48 %) des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire ont commis au moins un écart mineur de conduite au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Les actes d'agression viennent au second rang, puisque 30 % des élèves disent avoir posé de tels gestes. Des délits majeurs ont été déclarés par 6 % des adolescents. Le port d'arme (couteau, chaîne, coup de

poing, etc.) est aussi une réalité en Montérégie, puisque 19 % des garçons déclarent avoir porté sur eux une arme au cours des six mois précédant l'enquête (tableau synthèse 2).

TABLEAU SYNTHÈSE 2
Prévalence de certains problèmes psychosociaux, par niveau scolaire
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Problèmes psychosociaux	1ère sec.	3e sec.	5e sec.	Total
		%		
Écarts de conduite (six derniers mois)				
Mineur	39	53	53	**48**
D'agression	34	34	23	**30**
Majeur	5	7	6	**6**
Port d'armes (garçons)	16	20	20	**19**
Idées et gestes suicidaires (12 derniers mois)				
Idées suicidaires	14	17	15	**15**
Tentative de suicide	8	7	4	**6**
Victimes de violence				
À l'école ou sur le chemin de l'école depuis le début de l'année scolaire	36	30	15	**27**
Dans les relations amoureuses au cours de l'année précédente (pour ceux qui ont eu un « chum » ou une « blonde »)	34	42	43	**40**
De contacts sexuels non désirés (baisers, caresses, attouchements, relations sexuelles)	12	15	18	**15**

Les jeunes victimes de violence

L'enquête montérégienne révèle aussi que le problème de la violence est bel et bien présent chez les jeunes. En effet, 27 % des jeunes ont été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école au cours des mois précédant la cueillette des données. Parmi les jeunes ayant eu un ou une amie de cœur au cours de l'année précédant l'enquête (soit 65 % des jeunes), 40 % ont été victimes d'une forme quelconque de violence dans leurs relations. Quant à la violence de nature sexuelle, 15 % des élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, tous niveaux confondus, déclarent avoir déjà été victimes de contacts sexuels alors qu'ils ne le voulaient pas, soit sous la forme de baisers, de caresses, d'attouchements ou de relations sexuelles (tableau synthèse 2).

De la 1ère à la 5e secondaire : quelques nuances

La présentation des résultats illustre bien de quelle façon évoluent ces situations selon le niveau du secondaire. On note d'abord que, dès l'entrée au secondaire, quelques habitudes ou problèmes sont déjà installés, la prévalence de ces derniers variant peu au plan statistique selon le niveau scolaire. Les préoccupations par rapport au poids, la pratique insuffisante d'activités physiques et les

comportements non sécuritaires dans les transports sont trois comportements qui relèvent de ce premier constat. Du côté des problèmes psychosociaux, la présence d'idées ou de gestes suicidaires, de même que le fait de commettre des actes d'agression, des délits majeurs ou de porter une arme sur soi présentent aussi la même caractéristique.

D'autres situations, bien que déjà présentes en 1ère secondaire, prennent plutôt leur essor dans les années suivantes. Par exemple, le fait de commettre des délits mineurs, d'être victime de violence dans les relations amoureuses ou de consommer des psychotropes sont des phénomènes dont l'ampleur s'accroît surtout entre la 1ère et la 3e secondaire. Toutefois, certaines situations continuent de gagner de nouveaux adeptes jusqu'à la fin du secondaire; c'est notamment le cas pour la consommation de tabac, d'alcool et de drogues illicites.

Les filles et les garçons : quelques différences

Certaines des conduites étudiées se manifestent davantage chez les filles, alors que d'autres se retrouvent plutôt chez les garçons. Ainsi, le fait d'avoir déjà fumé, la pratique insuffisante d'activités physiques, les tentatives pour maigrir, les idéations suicidaires, la présence de contacts sexuels non désirés touchent davantage les filles que les garçons.

Par contre, la consommation fréquente d'alcool ou de drogue, le fait de se saouler, de commettre des délits majeurs ou d'agression, de porter une arme sur soi ainsi que d'être la victime de violence sur le chemin de l'école se retrouvent cités par une plus grande proportion de garçons que de filles.

Les facteurs de risque et les facteurs de protection

Il est de plus en plus reconnu que l'adoption ou le maintien de comportements « à risque » relève de l'interaction complexe et dynamique d'un ensemble de conditions, appartenant tantôt à l'univers psychosocial du jeune, tantôt à son univers familial ou social (Cloutier, 1996). L'enquête a donc documenté la présence de quelques-uns de ces facteurs dans l'environnement du jeune et s'est intéressée à leur influence relative sur ces comportements. Autant des facteurs de risque que des facteurs de protection ont été considérés. Il s'agit de facteurs reconnus comme influents par la littérature scientifique mais aussi privilégiés dans le programme *À toute jeunesse*. Dix comportements ont été soumis à de telles analyses, chacun ayant sa propre liste de facteurs de risque et de protection (tableau synthèse 3).

TABLEAU SYNTHÈSE 3

Les prédicteurs des comportements « à risque »
Élèves de 1ère, 3e et 5e secondaire, Montérégie, Automne 1998

Dimensions étudiées	Tentatives de maigrir	Idées suicidaires	Habitudes de consommation de psychotropes			Écarts mineurs*
			Tabac	Alcool	Drogue	
Facteurs sociodémographiques						
Sexe	Filles			Garçons	Garçons	Garçons
Niveau scolaire				✓		
Facteurs de protection						
Bonne estime de soi	✓	✓				
Soutien affectif élevé de la mère				✓		✓
Soutien affectif élevé du père		✓	✓			✓
Soutien des amis						
Soutien de la famille						
Soutien de personnes hors famille						
Satisfaction par rapport à son image corporelle	✓					
Bonne ou excellente santé perçue			✓			
Avoir une propension à se confier		✓+				
Avoir consulté pour des symptômes de détresse psychologique						
Facteurs de risque						
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école						
Famille monoparentale						
Parents qui ne travaillent pas						
Sensibilisation à l'influence des amis						✓
Attitude abusive de contrôle chez la mère		✓				✓
Attitude abusive de contrôle chez le père						
Avoir des amis qui :						
☑ fument			✓		✓	
☑ consomment de l'alcool				✓		✓
☑ consomment de la drogue			✓	✓	✓	✓
Consommer de l'alcool pour surmonter une difficulté				✓		
Consommer de la drogue pour surmonter une difficulté					✓	
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	✓	✓				✓
Être victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école						
Être victime de violence dans les relations amoureuses						
Avoir déjà eu des contacts sexuels non désirés		✓				
Régime dans l'entourage	✓					
Commentaires négatifs sur son poids						
Incitations à suivre un régime	✓					

Trame grisée : Identifie les facteurs retenus dans chacune des analyses de régression logistique.
Garçon/fille : Identifie le sexe des jeunes chez qui le comportement est plus fréquent.
✓ : Facteur qui se démarque dans l'analyse finale, sexes confondus.
✓+ : Signifie que la présence de pensées suicidaires est plus élevée chez ceux qui disent s'être confiés.
Note : Deux variables relatives à la pratique de l'activité physique ont été soumises à cette analyse mais les résultats n'ont pas été concluants.
* : Seuls les résultats pour les délits mineurs sont présentés ici, le profil étant le même pour les délits d'agression et les délits majeurs.

Certains modèles prescriptifs

Bien que quelques facteurs de risque et de protection soient spécifiques à une ou deux conduites, les analyses révèlent souvent un tronc commun de facteurs qui servent à la construction de plusieurs modèles prédictifs. Ceci aura permis de dégager certains patrons d'organisation des facteurs de risque et de protection.

Ainsi, les risques que le jeune fasse usage de la cigarette ou consomme à chaque semaine de l'alcool ou des drogues augmentent si la plupart de ses amis sont aussi des consommateurs de ces produits. Ce type de facteurs ressort parmi les facteurs de risque étudiés; par contre, l'influence des facteurs de protection se fait peu sentir.

Les différentes catégories d'écarts de conduite présentent aussi certaines similitudes. Les jeunes qui perçoivent un niveau élevé d'affection de la part de leurs parents semblent moins portés à commettre l'une ou l'autre des catégories de délits étudiées. À l'opposé, la perception d'un contrôle abusif de la part de l'un des parents, en particulier la mère, est un facteur de risque qui se démarque chez les jeunes déclarant des délits, du moins des délits mineurs ou d'agression. Soulignons par ailleurs que, comme pour les habitudes de consommation de psychotropes, le cercle d'amis joue un rôle de premier plan dans la présence de chacun des types de délits étudiés.

Enfin, la présence de tentatives répétées pour maigrir ou la présence d'idéations suicidaires sont deux phénomènes étroitement associés à des facteurs de risque et de protection de l'univers psychologique du jeune (estime de soi, satisfaction de son image corporelle, détresse psychologique, etc.). Ces facteurs ne leur sont cependant pas exclusifs, puisque notamment la détresse psychologique est aussi associée à la présence de troubles mineurs de conduite.

Des associations, oui mais...

Dans l'ensemble, les analyses de régression logistique ont confirmé, pour un très grand nombre de facteurs de risque et de protection considérés, des associations individuelles avec un ou l'autre des comportements à risque examinés. Ces résultats confirment donc des observations relevées de la littérature.

Toutefois, lorsque l'on prend en compte les autres facteurs considérés dans le modèle de prédiction, plusieurs de ces associations ne tiennent plus. Donc, pour certains de ces facteurs de risque et de protection, les liens individuels observés avec les conduites étudiées sont indirects et surtout attribuables à une association avec un ou plusieurs facteurs de même nature.

La contribution respective des facteurs de risque et de protection

Pour la majorité des comportements examinés, le modèle final de prédiction comporte davantage de facteurs de risque que de protection (voir tableau synthèse 3). Qui plus est, ce sont généralement les facteurs de risque qui permettent de mieux prédire la présence ou non des comportements à l'étude.

Afin de savoir si ces constats signifient que les facteurs de risque sont les plus puissants prédicteurs des comportements « à risque », nous avons examiné la performance globale du modèle de prédiction pour chaque conduite en retirant tour à tour les facteurs de risque et de protection.

Pour les trois comportements de consommation de psychotropes ainsi que les délits mineurs, les facteurs de risque s'avèrent, en effet, être de meilleurs prédicteurs. Par contre, pour les tentatives de maigrir et les pensées suicidaires, la performance du modèle est sensiblement la même qu'il s'agisse des facteurs de risque ou des facteurs de protection. Somme toute, dans ces derniers cas, les facteurs de protection parviennent à amoindrir considérablement l'effet délétère des facteurs de risque.

COMMENTAIRES

Les résultats de l'enquête attirent d'abord l'attention sur la précocité et l'ampleur de certains comportements à risque ou situations préoccupantes. Dans une autre perspective cependant, les données permettent aussi de mettre les pendules à l'heure au sujet de quelques perceptions courantes. Les jeunes croient souvent que certaines conduites sont très répandues, surtout en matière de consommation de psychotropes. Cette perception devient alors pour eux une sorte de « norme sociale » à laquelle ils peuvent être tentés de se conformer. Or, les résultats illustrent que les comportements ne sont pas nécessairement généralisés. Par exemple, ils indiquent tout autant qu'en 5e secondaire, environ 40 % des élèves n'ont jamais consommé de drogue, 60 % des élèves ne fument pas et 70 % ne prennent pas d'alcool régulièrement.

Les résultats qui se dégagent des analyses de régression logistique confirment que la probabilité de présence de comportements à risque diminue ou s'accroît en présence de certaines conditions et que l'effet de ces dernières leur est propre et additive. Ce constat tend à valider le modèle théorique fondé sur la notion des facteurs de risque et de protection.

Par ailleurs, les facteurs de risque et de protection identifiés comme les plus étroitement associés aux comportements examinés correspondent, à peu de choses près, à ce que l'on retrouve dans la majorité des études. Ainsi, les habitudes de consommation des amis, la qualité de la relation parents-enfant, la détresse psychologique doivent attirer l'attention.

Certains facteurs ne se sont cependant pas démarqués, notamment parmi les facteurs de protection. Ceci n'indique pas nécessairement qu'ils n'ont pas d'influence sur les comportements. Au cours de l'analyse, ils se révèlent souvent associés à une plus faible probabilité de manifestation d'un comportement, mais uniquement lorsqu'ils sont étudiés un à un ou à l'intérieur d'un groupe restreint et homogène de facteurs. C'est lorsque les facteurs de risque sont aussi pris en compte que l'influence des facteurs de protection devient mitigée. Pour les problématiques où les facteurs de risque apparaissent ainsi plus dominants, il serait nécessaire de chercher à identifier ce qui peut venir neutraliser leur influence négative et d'agir sur ces dimensions.

PISTES POUR L'ACTION

- ☑ Les données de l'enquête montérégienne appuient à plus d'un titre l'importance d'intervenir tôt auprès des jeunes, avant que les habitudes ne s'installent. Les stratégies de promotion et de prévention dès le niveau primaire qui se poursuivent au début du secondaire, doivent donc demeurer à l'ordre du jour.

- ☑ Les résultats confirment le bien-fondé de faire appel à une approche préventive axée sur des facteurs de risque et de protection. La priorité donnée aux compétences parentales, dont les relations parents-enfant, et aux habiletés personnelles et sociales des jeunes, notamment quant à la résistance à la pression des pairs, apparaît pertinente. En ce sens, l'enquête valide les orientations à la base des interventions du programme *À toute jeunesse* de la DSPPÉ.

- ☑ Les résultats mettent en évidence certains regroupements de facteurs de risque et de protection qui agissent sur des conduites de même nature. Ceci confirme aussi la nécessité de développer des programmes multistratégiques qui viseront ces divers facteurs de façon concomitante.

- ☑ Certains comportements, comme la consommation de psychotropes, semblent moins influencés par les facteurs de protection considérés dans l'enquête. Il serait alors pertinent d'axer les interventions vers la réduction des facteurs de risque qui leur sont associés lorsque cela est possible ou, à tout le moins, travailler sur des facteurs de protection qui ont une incidence directe sur ces facteurs de risque. On pense ici aux interventions cherchant à renforcer la résistance du jeune aux pressions négatives des pairs ou encore, au développement d'activités alternatives pour aider les jeunes à vaincre les situations personnelles ou sociales difficiles qui incitent certains à se réfugier dans la consommation d'alcool ou de drogue, ou aux interventions visant à renforcer les pratiques éducatives des parents.

- ☑ Dans le cas de la pratique de l'activité physique vigoureuse et d'intensité variable, nos « modèles de prédiction » se sont avérés très peu fiables. On doit en conclure que les principaux facteurs de risque et de protection sur lesquels mise plus particulièrement le programme de promotion-prévention *À toute jeunesse* et que nous avons documenté dans la présente enquête, ont peu d'emprise sur ces conduites. Les intervenants dans ce domaine sont donc invités à identifier les facteurs qui sont spécifiques à leur problématique et à développer des programmes de promotion-prévention plus directement en lien avec elle.

- ☑ La promotion de comportements sains à l'égard du poids devrait faire une place importante aux interventions visant des facteurs spécifiques à cette problématique, soit, entre autres, la satisfaction de l'image corporelle et les pressions de l'entourage.

LIMITES

Il ne faut pas perdre de vue que l'enquête fut menée auprès de jeunes qui fréquentent l'école secondaire et, qui plus est, sont inscrits dans des classes régulières. Les résultats ne peuvent donc être inférés qu'à cette population.

Il faut aussi rappeler que les facteurs de risque et de protection abordés dans cette enquête ne constituent qu'une partie des variables susceptibles d'influencer les comportements des jeunes. Cette situation n'invalide pas pour autant ces conclusions puisque, à l'exception de la pratique de l'activité physique, les résultats des analyses parviennent à un seuil de prédiction intéressant.

Par ailleurs, on aura constaté que les variables socio-économiques prises en compte dans l'enquête ne ressortent pas comme facteur de risque prépondérant. La population étudiée et la nature des indicateurs utilisés peuvent, en partie, expliquer cette situation.

Annexe 1

ANNEXE 1 : FACTEURS DE PROTECTION ET FACTEURS DE RISQUE

La présente section vise à décrire sommairement les indices qui tiennent lieu de facteurs de protection et de facteurs de risque lors de la construction de divers modèles de prédiction obtenus des analyses de régression logistique. La présentation des indicateurs se fera en fonction du domaine auquel appartient chacun des facteurs de protection et de risque considérés.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU MILIEU FAMILIAL

Ce domaine couvre trois facteurs de risque, soit : le type de famille, l'occupation des parents et la perception de la situation financière.

Le type de famille auquel appartient le jeune est identifié à l'aide d'une question provenant d'une enquête réalisée par le MEQ (Cloutier, 1991) et dans laquelle sept choix de réponses sont proposés (voir question 5 de l'annexe 2). Aux fins des analyses de régression, les réponses furent regroupées de manière à obtenir quatre types de structure familiale : biparentale, garde partagée, monoparentale et reconstituée.

L'occupation des parents est mesurée à l'aide de deux questions identiques portant respectivement sur le père et sur la mère. Ces questions qui sont tirées d'enquêtes réalisées en Outaouais (Deschesnes, 1992; Deschesnes et Schaefer,1997) proposent sept choix de réponses (voir questions 6 et 7 de l'annexe 2). Lors des analyses de régression, les réponses ont été regroupées à l'intérieur de trois catégories : 1) les deux parents travaillent à plein temps, 2) un des deux parents travaille à plein temps et 3) un ou deux des parents travaillent à temps partiel ou ne travaillent pas. Lorsque seule l'occupation de la mère est considérée dans l'analyse, l'indicateur comporte deux catégories : 1) travail à plein temps et 2) autre.

La situation financière de la famille est estimée à l'aide d'une question qui s'intéresse à la perception qu'a le jeune de la situation financière de sa famille en comparaison aux autres élèves de sa classe (voir question 8 de l'annexe 2). Elle s'inspire d'une question utilisée dans une enquête effectuée par le MEQ (Cloutier, 1991) et qui est aussi utilisée par l'ISQ (1999) et propose trois choix de réponses : 1) plus à l'aise, 2) aussi à l'aise et 3) moins à l'aise. Ces trois catégories furent retenues intégralement aux fins des analyses multivariées.

CAPACITÉS PERSONNELLES ET SOCIALES

Ce domaine renferme deux facteurs de protection (estime de soi et capacité à se confier) ainsi qu'un facteur de risque (sensibilité à l'influence des amis).

L'estime de soi est mesurée à l'aide de l'échelle de « Self esteem » de Rosenberg (1965) qui est la plus fréquemment utilisée pour évaluer ce concept. La version française des énoncés est empruntée des enquêtes de l'Outaouais (Deschesnes et Schaefer, 1997). L'indice d'estime de soi est composé de dix énoncés, chacun comportant un choix de quatre réponses variant de « tout à fait d 'accord » à « aucunement d'accord » (voir question 14 de l'annexe 2). Les scores varient théoriquement entre 10 (faible estime) et 40 (forte estime). La distribution obtenue, pour chacun des niveaux scolaires, est divisée en quintiles, de manière à regrouper, dans le premier quintile, les individus présentant les scores d'estime de soi les plus faibles et dans le dernier quintile, ceux dont les scores sont les plus élevés. L'indice est établi en fonction de seuils spécifiques à chacun des niveaux scolaires, étant donné que l'estime de soi tend à varier selon l'âge chez les adolescents. De cette façon, à chaque niveau scolaire, une proportion équivalente de jeunes sont classées dans chacun des quintiles. Aux fins des analyses de régression logistique, les quintiles ont été réduits à trois catégories : 1) faible estime de soi (1er quintile), 2) estime de soi moyen (quintiles 2, 3 et 4) et 3) estime de soi élevée (5e quintile).

La capacité à se confier est mesurée à l'aide d'une question similaire à celle utilisée dans l'*Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois* (ISQ, 1999) (voir question 10 de l'annexe 2). Cette question porte sur la fréquence à laquelle le jeune parle des choses agréables ou désagréables qu'il expérimente. Les trois catégories de réponses proposées furent retenues intégralement aux fins des analyses multivariées.

La question permettant de mesurer la sensibilité à l'influence des amis est tirée de l'enquête *Ados, familles et milieux de vie* (Cloutier et al., 1994). L'indice est élaboré à partir de trois énoncés dont les réponses sont cotées à l'aide d'une échelle de type Lykert comportant quatre échelons (voir énoncés c), f) et g) de la question 16 à l'annexe 2). L'indice représente la moyenne des scores obtenus aux trois énoncés, ceux-ci ayant préalablement été inversés afin d'en faciliter l'interprétation. Ce sont ces scores moyens qui auront servi à la construction des divers modèles de prédiction.

ÉTAT DE SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DU JEUNE

On retrouve, à cette dimension, un facteur de protection (état de santé perçue) et un facteur de risque (détresse psychologique).

La perception de l'état de santé est un indicateur fréquemment utilisé dans les enquêtes de Santé Québec. Il a aussi été retenu dans l'enquête de l'ISQ auprès des enfants et des adolescents québécois (ISQ, 1999) (voir la question 87 à l'annexe 2). Cet indicateur comporte trois catégories : 1) excellente, 2) plutôt bonne et 3) pas très bonne. Par contre, étant donné la proportion fort

restreinte (4 %) de jeunes percevant leur santé comme « pas très bonne », les catégories 2 et 3 furent combinées en une seule pour les fins des analyses de régression logistique.

L'échelle retenue pour mesurer la détresse psychologique est celle développée pour Santé Québec et utilisée dans ses diverses enquêtes depuis 1987. Elle a cependant été adaptée aux fins de l'enquête auprès des enfants et adolescents québécois (ISQ, 1999). Cette échelle n'indique pas comme tel la présence d'un niveau pathologique de détresse mais sert plutôt à identifier les individus les plus à risque d'atteindre un niveau de détresse nécessitant une intervention. Les 14 énoncés qui la composent font référence à la semaine précédant l'enquête et portent sur la fréquence des symptômes ressentis associés aux états dépressifs, aux états anxieux, aux troubles cognitifs et à l'irritabilité. L'échelle utilisée est de type Lykert et chaque énoncé reçoit une cote de 1 à 4 selon le choix de réponses qui vont de « jamais » à « très souvent » (voir la question 20 de l'annexe 2). Pour en arriver à départager ceux qui ont une symptomatologie élevée de ceux qui ont une symptomatologie faible ou moyenne, les scores des élèves sont répartis à l'intérieur de quintiles. Comme ce fut le cas pour les scores d'estime de soi, la distribution des élèves à l'intérieur de chacun des quintiles prend en compte leur niveau scolaire. Ainsi, pour chacun des trois niveaux, deux catégories sont formées : le quintile supérieur qui regroupe les élèves ayant obtenus les scores de détresse les plus élevés et les quintiles 1 à 4 qui regroupent les élèves ayant obtenu des scores faibles ou moyens. Ce sont les deux catégories qui furent également utilisées lors des analyses de régression logistique.

Présence de soutien social dans l'environnement immédiat

Cette section comporte trois facteurs de protection que sont : 1) le soutien perçu des amis, 2) le soutien familial et 3) le soutien de personnes hors famille.

La façon dont le jeune perçoit le soutien de ses amis (voir les énoncés a), b), d), et e) de la question 16 à l'annexe 2) était un indice utilisé dans l'enquête *Ados, familles et milieux de vie* (Cloutier, 1994). Les quatre items composant l'indice sont mesurés à l'aide d'une échelle de type Lykert comportant quatre choix de réponses variant de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord ». L'indice représente la moyenne des scores obtenus aux quatre énoncés, ceux-ci ayant préalablement été inversés afin d'en faciliter l'interprétation. Ce sont ces scores moyens qui furent retenus aux fins des analyses de régression logistique.

Le soutien familial s'intéresse à la disponibilité perçue des membres de la famille nucléaire à fournir une écoute en cas de besoin. Cette question est empruntée à l'ISQ (1999). L'indice est mesuré à partir de trois items évalués sur une échelle de type Lykert comportant trois choix de réponses (voir les énoncés a), b) et c) de la question 11 de l'annexe 2). Trois catégories sont définies pour la perception du soutien reçu : « beaucoup » de soutien, « un peu » et « pas du tout ». Lors des analyses de régression logistique, les deux dernières catégories furent regroupées à cause des petits effectifs classés dans la troisième catégorie.

Le soutien de personnes hors famille est mesuré à l'aide d'une question à trois énoncés (énoncés d), e) et f) de la question 11 de l'annexe 2). L'échelle de mesure est la même que décrite précédemment. Encore une fois, aux fins des analyses de régression, les catégories « pas du tout » et « un peu » furent regroupées à l'intérieur d'une seule catégorie.

INTERACTION PARENTS-ENFANT

Ce volet couvre deux facteurs de protection et deux facteurs de risque. Il s'agit respectivement du soutien affectif de la part de la mère et du père ainsi que du contrôle abusif de l'un et l'autre parent.

Ces deux facteurs portent sur la fréquence de l'interaction entre le parent et l'enfant à partir de l'appréciation du jeune de la façon dont son père et sa mère se comportent à son égard. La mesure des indices associés s'effectue à l'aide d'une échelle développée dans le cadre de l'enquête menée auprès des jeunes de secondaire de la région de l'Outaouais (Deschesnes, 1992) et reprise par l'ISQ en 1999. Il s'agit d'une échelle de type Lykert comportant neuf énoncés, chacun recevant une cote variant de 1 à 5, soit de « très souvent » à « jamais ». L'échelle est appliquée de façon distincte pour la mère et pour le père. Les quatre premiers items servent à apprécier la fréquence du « soutien affectif », exprimé sous la forme d'attention et de compliments, que procure au jeune l'un ou l'autre parents (voir les énoncés a), b), c), et d) des questions 12 et 13 de l'annexe 2). Les cinq énoncés suivants s'intéressent au contrôle abusif, sous la forme de railleries et d'intrusion dans la vie du jeune (voir les énoncés e), f), g), h), et i) des questions 12 et 13 de l'annexe 2).

L'indice est basé sur la sommation des scores de chacun des énoncés, dont certains ont été inversés pour respecter le sens de l'échelle. Ces scores peuvent varier entre 4 (élevé) et 20 (faible) à la sous-échelle de soutien affectif et entre 5 (faible) et 25 (élevé) à celle de contrôle abusif. La distribution des scores de chacune des sous-échelles a été regroupée en quintiles. Soulignons que ce regroupement s'est effectué de façon indépendante pour chacun des niveaux scolaires étant donné que la distribution des scores variait significativement entre les niveaux scolaires. Les élèves qui ont indiqué ne pas vivre avec un parent ou un adulte du sexe concerné ont été classés dans le quintile faible de l'échelle aux fins des analyses de régression. En dernier lieu, nous avons constitué trois catégories de soutien et de contrôle en regroupant les trois premiers quintiles. Ainsi, on retrouve les catégories de soutien affectif suivantes : élevé (les jeunes qui se retrouvent dans les quintiles 1, 2 et 3), moyen (les jeunes du quintile 4) et faible (les jeunes du 5^{e} quintile). Pour ce qui est du contrôle abusif, les catégories suivantes ont été formées : faible (les jeunes qui se retrouvent dans les quintiles 1, 2 et 3), moyen (les jeunes du quintile 4) et élevé (les jeunes du 5^{e} quintile). Ce sont les catégories qui furent également retenues lors des analyses de régression logistique, quoique pour faciliter l'interprétation des résultats, nous avons inversé les valeurs des catégories 1 et 3 de la sous-échelle de soutien affectif.

CERTAINS FACTEURS SPÉCIFIQUES

Pour certains comportements, nous avons fait appel à des facteurs de protection et de risque qui étaient spécifiques à la problématique et n'ont donc pas été utilisés pour d'autres analyses de régression logistique. C'est le cas pour les tentatives de maigrir, la consommation de tabac, drogue et d'alcool ainsi que pour les idéations suicidaires.

Tentatives de maigrir

Parmi les conditions présentes dans l'environnement du jeune susceptibles d'avoir une incidence sur ses tentatives de maigrir, trois facteurs de risque ressortent avec plus d'acuité. Il s'agit de la présence de personne dans l'entourage qui font des régimes, de commentaires négatifs sur le poids et des incitations à faire un régime. Les échelles que nous avons utilisées pour mesurer chacun de ces indicateurs sont inédites et ont aussi été utilisées dans l'enquête effectuée par l'Institut de la statistique du Québec auprès des enfants et adolescents (1999).

La présence de personnes qui suivent un régime est déterminée à partir d'une question à quatre énoncés et quatre choix de réponses (voir la question 71 de l'annexe 2). L'indice représente le nombre total de personnes dans l'environnement du jeune à qui il arrive de faire un régime. Théoriquement, le nombre peut varier de 0 et 4. Pour les fins de l'analyse multivariée, trois catégories furent créées, soit : 1) aucune personne, 2) une personne et 3) deux personnes et plus.

L'indice de commentaires négatifs représente le nombre de personnes dans l'environnement du jeune à qui il arrive de lui faire des commentaires désobligeants à l'égard de son poids. Sa mesure s'effectue à partir d'une question comportant quatre énoncés préidentifiés et un item ouvert (voir la question 73 de l'annexe 2). Chacun des items fermés comporte trois choix de réponses qui permettent d'en évaluer la présence ou l'absence dans l'environnement du jeune. Théoriquement, les scores peuvent varier de 0 à 5. Pour les fins de l'analyse de régression, trois catégories furent créées : 1) aucune personne, 2) une personne et 3) deux personnes et plus.

La présence d'incitation à suivre un régime est estimée à l'aide d'une question du même type que celle utilisée pour évaluer la présence de commentaires négatifs (voir la question 73 de l'annexe 2). Cet indice s'intéresse au nombre de personnes dans l'environnement du jeune qui le poussent à perdre du poids; il comporte trois catégories, soit : 1) aucune personne, 2) une personne et 3) deux personnes et plus.

Parmi le facteurs de protection spécifiques aux tentatives de maigrir, on retrouve la satisfaction du jeune à l'égard de son image corporelle. L'indice résulte de l'écart observé entre la perception qu'a le jeune de son apparence physique et celle qu'il préférerait avoir. Chacune de ces deux mesures sont effectuées à partir de sept silhouettes présentant des profils de filles et de garçons allant du plus mince au plus obèse (voir la question 63 de l'annexe 2). Cet instrument est tiré de Collins (1991) et a aussi été utilisé dans l'enquête de l'ISQ. L'élève devait indiquer ses réponses en encerclant le chiffre placé sous la silhouette qui correspondait le mieux à la façon dont il se perçoit et qu'il souhaiterait

être. L'indice de satisfaction à l'égard de l'image corporelle représente quatre catégories de réponses, soit : 1) une figure plus grosse et plus, 2) aucun écart, 3) une figure plus petite et 4) deux figures plus petites et plus. Ce sont ces quatre catégories qui ont servi à effectuer l'analyse de régression logistique.

Consommation de tabac et consommation régulière d'alcool et/ou de drogues illicites

En cette matière, nous avons retenu, entre autres facteurs de risque dans l'environnement du jeune, la présence d'amis qui consomment l'une ou l'autre de ces substances psychoactives. Cette mesure est effectuée à partir de trois questions identiques, empruntées à l'enquête réalisée du MEQ (Cloutier, 1991) (voir les questions 29, 39 et 47 de l'annexe 2). Pour chacun des produits examinés, l'indice représente trois catégories de jeunes, soit ceux dont : 1) la plupart des amis consomment, 2) quelques-uns des amis consomment et 3) aucun des amis ne consomme. Ce sont ces mêmes catégories qui ont servi aux différentes analyses de régression logistique.

Concernant la consommation d'alcool et de drogue, nous nous sommes de plus intéressés aux motifs de consommation du jeune pour l'une et l'autre de ces substances. L'instrument utilisé à cette fin (Deschesnes, 1992) comporte deux dimensions, soit les motifs positifs de consommation et les motifs négatifs. Dans un et l'autre cas, les énoncés sont mesurés à l'aide d'une échelle de type Lykert comportant quatre choix de réponses allant de « souvent » à « jamais ». Les items se rapportant aux motifs positifs sont au nombre de quatre (voir les énoncés d), g), i) et j) des questions 46 ou 53 de l'annexe 2) tandis que ceux considérés négatifs sont au nombre de huit (voir les énoncés a), b), c), e), f), h), k) et l) des questions 46 ou 53 de l'annexe 2). Les items de l'une et l'autre des sous-échelles sont les mêmes dans le cas de la consommation de d'alcool et de drogue. Les analyses de régression cherchent principalement à examiner si la présence de motifs négatifs permet de prédire la consommation régulière d'alcool ou de drogue. Les consommateurs sont regroupés en trois catégories, selon qu'ils ont répondu « souvent » ou « quelquefois » à un ou plusieurs des items se rapportant aux motifs négatifs de consommation. Ces trois catégories sont : 1) les jeunes rapportant consommer pour des motifs positifs seulement; 2) les jeunes rapportant un seul motif négatif; 3) les jeunes rapportant au moins deux motifs négatifs de consommation. Soulignons que les catégories sont les mêmes dans le cas de l'alcool et de la drogue.

Idées suicidaires

En regard des idées suicidaires, les analyses de régression logistique cherchent à examiner dans quelle mesure le fait d'avoir consulté un professionnel ou un adulte pour des symptômes de détresse psychologique et le fait d'avoir été victime de contacts sexuels non désirés pouvaient être en lien avec le phénomène des pensées suicidaires.

La distinction entre les jeunes ayant consulté et ceux qui ne l'ont pas fait s'effectue à partir d'une question unique offrant un choix de réponse binaire, soit : « oui » ou « non » (voir la question 22 de l'annexe 2). Ces deux catégories de réponses furent retenues aux fins des analyses de régression

logistique. Le fait d'avoir consulté est ici considéré comme facteur de protection. Cependant, nos analyses ont démontré que la présence de ce facteur est associée à une plus forte probabilité de manifestation des idéations suicidaires et ne peut donc pas être considérée comme un facteur de protection de ce phénomène.

Étant donné l'impact psychologique que peut avoir une agression sexuelle, nous avons cherché à savoir si les jeunes qui en ont déjà été victimes de contacts sexuels non désirés présentent une plus forte probabilité d'avoir des idéations suicidaires sérieuses. L'indice de présence de violence sexuelle est évalué à partir d'une question unique à laquelle le jeune répond par un « oui » ou par un « non » (voir question 58 de l'annexe 2). Soulignons, que contrairement aux autres questions, celle-ci ne comporte pas de balise temporelle, de telle sorte que l'agression en question aurait pu se passer il y a plus de 10 ans. Aux fins des analyses de régression, nous avons dichotomisé les deux groupes d'élèves selon les deux catégories de réponses possibles.

Annexe 2

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
MONTÉRÉGIE

EXPÉRIENCES DE VIE DES ÉLÈVES DE NIVEAU SECONDAIRE DE LA MONTÉRÉGIE

Enquête menée par la
Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie
1255, rue Beauregard
Longueuil (Québec)
J4K 2M3
(450) 928-6777

Collecte de données dans les écoles réalisée par la
Firme de recherche marketing et de sondages d'opinion (CROP)
500, Place d'Armes
Bureau 1935
Montréal (Québec)
H2Y 2W2

Novembre 1998

Instructions

Lis attentivement chaque question.

Ensuite, choisis la réponse qui reflète le mieux ta situation, soit :

1. En inscrivant l'information demandée dans l'espace prévu.
2. En cochant la case qui correspond à ta réponse, ou
3. En cochant la réponse qui te convient le plus.

Exemples

Voici trois exemples de question. Les réponses devraient être inscrites comme suit :

1. Quel est ton sport préféré?	Précise **natation**		
2. En dehors des heures de classe, combien de jours par semaine regardes-tu la télévision?	Aucun.....		☐
	1 à 3 jours.....		☐
	4 à 6 jours.....		☑
	7 jours.....		☐
3. Comment aimes-tu les activités suivantes?	J'aime beaucoup cette activité	J'aime assez cette activité	Je n'aime pas beaucoup cette activité
Regarder la télévision.....	☐	☑	☐
Lire.....	☑	☐	☐
Jouer à des jeux vidéo	☐	☐	☑
Faire du sport	☑	☐	☐

N'oublie pas, toutes tes réponses demeureront anonymes et confidentielles.

INFORMATION GÉNÉRALE

1. **Quel âge as-tu?** — J'ai _____ ans

2. **De quel sexe es-tu?**
   - Masculin ❑
   - Féminin ❑

3. **Quel est ton niveau scolaire actuel?**
   - Secondaire I ❑
   - Secondaire III ❑
   - Secondaire V ❑

4. **Combien mesures-tu?** _____ mètre ou _____ pieds

   Combien pèses-tu? _____ kilo ou _____ livres

5. **Avec qui vis-tu actuellement?**
   - Avec mon père et ma mère ❑
   - Alternativement avec ma mère et mon père (garde partagée) ❑
   - Avec ma mère seulement ❑
   - Avec ma mère et son conjoint ❑
   - Avec mon père seulement ❑
   - Avec mon père et sa conjointe ❑
   - Autre, précise : _____

6. **Quelle est la <u>principale</u> occupation de ta mère ou de l'adulte féminin avec qui tu vis le plus souvent (ta belle-mère, la blonde de ton père, etc.)?**
   - Elle travaille à plein temps ❑
   - Elle travaille à temps partiel ❑
   - Elle est en chômage ❑
   - Elle tient maison ❑
   - Elle est aux études ❑
   - Je ne sais pas ❑
   - Autre, précise : _____
   - Il n'y a pas d'adulte féminin qui vit avec moi ❑

7. **Quelle est la <u>principale</u> occupation de ton père ou de l'adulte masculin avec qui tu vis le plus souvent (ton beau-père, le conjoint de ta mère)?**

- Il travaille à plein temps ❑
- Il travaille à temps partiel ❑
- Il est en chômage ❑
- Il tient maison ❑
- Il est aux études ❑
- Je ne sais pas ❑
- Autre, précise : _____
- Il n'y a pas d'adulte masculin qui vit avec moi ❑

8. **Dirais-tu que toi et ta famille êtes plus à l'aise ou moins à l'aise financièrement que la moyenne des élèves de ta classe?**

- Plus à l'aise ❑
- Aussi à l'aise ❑
- Moins à l'aise ❑

9. **Quelle langue parles-tu le plus souvent avec tes meilleurs(es) amis(es)?** ➢➢ *Indique la plus fréquente.*

- Le français ❑
- L'anglais ❑
- Autre, précise : _____

LES PERSONNES QUI T'ENTOURENT

10. **De façon générale, quand tu vis quelque chose de difficile ou de très agréable, vas-tu le raconter à quelqu'un?**

- Souvent ❑
- Quelquefois ❑
- Jamais ❑

11. **Est-ce que tu crois que les personnes suivantes pourraient t'écouter et t'encourager si tu en avais besoin?**

Cette personne pourrait t'écouter...	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	Je n'en ai pas, ou je ne le/la vois pas
a) Ton père ou l'adulte masculin qui vit le plus souvent avec toi	❑	❑	❑	❑
b) Ta mère ou l'adulte féminin qui vit le plus souvent avec toi	❑	❑	❑	❑

c) Un de tes frères ou soeurs	❑	❑	❑	❑
d) Un(e) de tes amis(es)	❑	❑	❑	❑
e) Un de tes professeurs	❑	❑	❑	
f) D'autres personnes	❑	❑	❑	

12. **Au cours du <u>dernier mois</u>, comment décrirais-tu ta relation avec ta mère ou l'adulte féminin qui vit le plus souvent avec toi (ta belle-mère, la blonde de ton père...)?** ➢➢ *Ne pense qu'à une seule personne.*

S'il n'y a pas de parent féminin qui vit avec toi, **coche ici** ❑ **et passe à la question *13*.**

	Très souvent	Souvent	Quelque-fois	Rarement	Jamais
a) Est-ce qu'elle te fait des compliments sur ce que tu fais de bien?	❑	❑	❑	❑	❑
b) Est-ce qu'elle est affectueuse avec toi (ex. : te prend dans ses bras, te sourit)?	❑	❑	❑	❑	❑
c) Est-ce qu'elle est trop occupée pour que tu puisses lui parler de ce qui t'intéresse?	❑	❑	❑	❑	❑
d) Avez-vous du plaisir ensemble?	❑	❑	❑	❑	❑
e) A-t-elle l'habitude de te dire quoi faire, même pour des choses simples ou peu importantes?	❑	❑	❑	❑	❑
f) Est-ce qu'elle fouille dans tes affaires sans te demander la permission?	❑	❑	❑	❑	❑
g) A-t-elle l'habitude d'être sur ton dos?	❑	❑	❑	❑	❑
h) Est-ce qu'elle se moque de toi (te ridiculise) devant d'autres personnes?	❑	❑	❑	❑	❑
i) Est-ce qu'elle te dit des choses blessantes (qui font mal)?	❑	❑	❑	❑	❑

13. **Au cours du <u>dernier mois</u>, comment décrirais-tu ta relation avec ton père ou l'adulte masculin qui vit le plus souvent avec toi (ton beau-père, le conjoint de ta mère...)?** ➢➢ *Ne pense qu'à une seule personne.*

S'il n'y a pas de parent masculin qui vit avec toi, **coche ici** ❑ **et passe à la question *14*.**

	Très souvent	Souvent	Quelque-fois	Rarement	Jamais
a) Est-ce qu'il te fait des compliments sur ce que tu fais de bien?	❑	❑	❑	❑	❑
b) Est-ce qu'il est affectueux avec toi (ex. : te prend dans ses bras, te sourit)?	❑	❑	❑	❑	❑
c) Est-ce qu'il est trop occupé pour que tu puisses lui parler de ce qui t'intéresse?	❑	❑	❑	❑	❑

d) Avez-vous du plaisir ensemble?	❑	❑	❑	❑	❑
e) A-t-il l'habitude de te dire quoi faire, même pour des choses simples ou peu importantes?	❑	❑	❑	❑	❑
f) Est-ce qu'il fouille dans tes affaires sans te demander la permission?	❑	❑	❑	❑	❑
g) A-t-il l'habitude d'être sur ton dos?	❑	❑	❑	❑	❑
h) Est-ce qu'il se moque de toi (te ridiculise) devant d'autres personnes?	❑	❑	❑	❑	❑
i) Est-ce qu'il te dit des choses blessantes (qui font mal)?	❑	❑	❑	❑	❑

À PROPOS DE TOI

14. **Chaque personne a une opinion d'elle-même. Sur la base des énoncés suivants, comment te décrirais-tu?**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Partiellement d'accord	Pas du tout d'accord
a) Globalement, je suis satisfait(e) de qui je suis.	❑	❑	❑	❑
b) À certains moments, je pense que je suis bon(ne) à rien.	❑	❑	❑	❑
c) Je crois que je possède un bon nombre de qualités.	❑	❑	❑	❑
d) Je suis capable de faire les choses aussi bien que les autres jeunes de mon âge.	❑	❑	❑	❑
e) Il n'y a pas beaucoup de choses pour lesquelles je puisse me sentir fier(ère).	❑	❑	❑	❑
f) Je me sens vraiment inutile parfois.	❑	❑	❑	❑
g) Je crois que je suis quelqu'un de valable, du moins que je vaux autant que les autres.	❑	❑	❑	❑
h) J'ai de la difficulté à m'accepter comme je suis.	❑	❑	❑	❑
i) Tout bien considéré, j'ai tendance à penser que je suis un(e) « raté(e) ».	❑	❑	❑	❑
j) J'ai une attitude positive envers moi-même.	❑	❑	❑	❑

Il arrive que certains jeunes fassent des choses pas tout à fait légales ou correctes. Pense aux <u>6 derniers mois</u> et indique pour chaque énoncé la réponse qui te convient le mieux.

	Oui	Non
a) Je suis resté(e) dehors tard la nuit en dépit des interdictions de mes parents (jusque vers 4 ou 5 heures du matin).....	❑	❑
b) Je me suis enfui(e) de chez moi (fait une fugue) au moins 2 fois	❑	❑
c) J'ai menacé ou brutalisé souvent d'autres personnes..	❑	❑
d) J'ai souvent commencé des bagarres	❑	❑
e) J'ai utilisé une arme (couteau, arme à feu, chaîne, coup de poing, bâton, bouteille cassée, etc.) dans une bataille ou pour faire peur.....	❑	❑
f) J'ai volontairement fait mal à quelqu'un.....	❑	❑
g) J'ai maltraité ou fait mal à un ou des animaux par exprès	❑	❑
h) J'ai volé en affrontant la personne (agression, vol de porte-monnaie, vol à main armée).....	❑	❑
i) J'ai forcé quelqu'un à faire quelque chose de sexuel avec moi, contre sa volonté.....	❑	❑
j) J'ai volontairement mis le feu pour causer des dommages ou faire du mal à quelqu'un	❑	❑
k) J'ai fait du vandalisme (endommagé des objets, des voitures, des immeubles).....	❑	❑
l) J'ai pénétré dans la maison de quelqu'un, dans un bâtiment ou une voiture, en brisant une porte ou une fenêtre.....	❑	❑
m) J'ai menti fréquemment pour obtenir des choses, des faveurs ou pour échapper à des obligations.....	❑	❑
n) J'ai volé plus d'une fois, sans affronter la personne (vol à l'étalage, fraude, etc.)	❑	❑
o) J'ai souvent manqué l'école sans raison valable.....	❑	❑
p) J'ai taxé quelqu'un (menacé pour le voler).....	❑	❑
q) J'ai porté une arme sur moi (par exemple : couteau, chaîne, coup de poing)	❑	❑

TES RELATIONS AVEC LES AUTRES JEUNES

16. **Comment décrirais-tu tes relations avec tes amis(es)?**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Partiellement d'accord	Pas du tout d'accord
a) Je me sens proche de mes amis(es).	❑	❑	❑	❑
b) Parfois je me sens seul(e) même si je suis avec mes amis(es).	❑	❑	❑	❑
c) J'ai le sentiment que mes amis(es) me poussent à me dépasser et à faire des choses intéressantes que je ne ferais pas moi-même.	❑	❑	❑	❑
d) Mes amis(es) sont disponibles quand j'ai besoin d'eux(elles).	❑	❑	❑	❑
e) J'ai souvent le sentiment que mes amis(es) me rejettent.	❑	❑	❑	❑
f) Quand je prends une décision, je tiens compte de l'opinion de mes amis(es).	❑	❑	❑	❑
g) Il arrive que mes amis(es) me poussent à faire des conneries.	❑	❑	❑	❑
h) Il m'arrive de faire comme les autres pour ne pas être exclu(e) par eux(elles).	❑	❑	❑	❑
i) J'ai de la difficulté à dire «non» à mes amis(es) quand quelque chose ne me plaît pas.	❑	❑	❑	❑

17. **<u>Depuis le début de l'année scolaire</u>, as-tu vécu les situations suivantes à ton école ou sur le chemin de l'école?**

	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais
a) Te faire crier des injures ou des noms (autrement qu'en jouant ou par taquinerie)	❑	❑	❑	❑
b) Te faire menacer de te frapper/de détruire ce qui t'appartient (argent, vêtement, article important, etc.).	❑	❑	❑	❑
c) Subir des attouchements sexuels non voulus	❑	❑	❑	❑
d) Te faire frapper (gifles, coups de poing, pousser violemment, etc.)	❑	❑	❑	❑
e) Te faire taxer (voler ou prendre des objets ou des vêtements sous la menace)	❑	❑	❑	❑

f) Te faire offrir de l'argent pour faire des choses défendues (voler, menacer ou battre quelqu'un, etc.) ..	❑	❑	❑	❑
g) Te faire menacer ou agresser avec une arme	❑	❑	❑	❑

18. **Au cours des <u>12 derniers mois</u>, as-tu eu une blonde ou un chum?** ..... Oui ❑ Non ❑ ↳ **passe à la question *20***

19. **En te référant à tes relations amoureuses au cours des <u>12 derniers mois</u>, peux-tu indiquer combien de fois il est arrivé que ton ou ta partenaire :**

	Jamais	1 - 2 fois	3 fois ou plus
a) T'empêche de voir ou de parler à tes amis (es)? ...	❑	❑	❑
b) Contrôle ton horaire et te demande des comptes sur tes activités?	❑	❑	❑
c) Te rabaisse, te traite en inférieur(e)?.....	❑	❑	❑
d) T'oblige à faire ce qu'il ou elle voulait faire?	❑	❑	❑
e) Te pousse, t'empoigne ou te bouscule dans le but de t'intimider?.....	❑	❑	❑
f) Te gifle, te frappe, essaie de te frapper?.....	❑	❑	❑
g) Te force à faire quelque chose de sexuel	❑	❑	❑

COMMENT TU TE SENS

20. **Cette question porte sur des sentiments que tu as pu ressentir dernièrement. Pense à la <u>semaine dernière</u> et indique pour chaque énoncé la réponse qui te convient le mieux.**

	Jamais	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
a) T'es-tu senti(e) agité(e) ou nerveux(se) intérieurement?	❑	❑	❑	❑
b) T'es-tu senti(e) tendu(e), stressé(e) ou sous pression?	❑	❑	❑	❑
c) As-tu ressenti des peurs ou des craintes?.....	❑	❑	❑	❑
d) T'es-tu laissé(e) emporter (fâcher) contre quelqu'un ou quelque chose?.....	❑	❑	❑	❑
e) T'es-tu senti(e) facilement contrarié(e) ou irrité(e)?..	❑	❑	❑	❑
f) T'es-tu senti(e) négatif(ve) envers les autres?	❑	❑	❑	❑
g) T'es-tu fâché(e) pour des choses sans importance?	❑	❑	❑	❑

h) T'es-tu senti(e) seul(e)?	❑	❑	❑	❑
i) T'es-tu senti(e) ennuyé(e) ou peu intéressé(e) par les choses?	❑	❑	❑	❑
j) As-tu pleuré facilement ou t'es-tu senti(e) sur le point de pleurer?	❑	❑	❑	❑
k) T'es-tu senti(e) découragé(e)?	❑	❑	❑	❑
l) T'es-tu senti(e) désespéré(e) en pensant à l'avenir?	❑	❑	❑	❑
m) As-tu eu des blancs de mémoire?	❑	❑	❑	❑
n) As-tu eu des difficultés à te souvenir des choses?	❑	❑	❑	❑

➢➢ *Si tu as répondu «jamais» à tous les énoncés ci-dessus* ↳ **passe à la question *23***

21. **Depuis combien de temps te sens-tu comme cela?**

- Moins de 2 semaines ❑
- 2 ou 3 semaines ❑
- Un mois ❑
- Quelques mois ❑
- Un an ou plus ❑

22. **Au cours des 12 derniers mois, as-tu consulté un professionnel de la santé ou tout autre adulte qui donne des conseils (un professeur, un conseiller en orientation, etc.) parce que tu te sentais comme cela?**

Oui ❑ Non ❑

23. **Au cours des 12 derniers mois, as-tu sérieusement pensé à te suicider (à t'enlever la vie) ?**

Oui ❑ Non ❑ ↳ **passe à la question *29***

24. **Si tu as pensé à te suicider au cours des 12 derniers mois, as-tu prévu un moyen, un moment ou un lieu particulier pour le faire?**

Oui ❑ Non ❑

25. **Au cours des 12 derniers mois, combien de fois as-tu essayé de te suicider?**

- Jamais ❑
- Une fois ❑
- Plus d'une fois ❑

26. **Au cours des 12 derniers mois, as-tu confié à quelqu'un que tu avais pensé (ou tenté) de te suicider?** ➤➤ *Tu peux cocher plus d'une réponse.*

- Non, je n'en ai pas parlé ..... ❑
- Oui, à un(e) ami(e)..... ❑
- Oui, à un de mes parents ..... ❑
- Oui, à un adulte de l'école ..... ❑
- Oui, à quelqu'un d'autre..... ❑

À qui? _____

27. **Au cours des 12 derniers mois, as-tu consulté un professionnel de la santé ou tout autre adulte qui donne des conseils (un professeur, un conseiller en orientation, etc.) parce que tu avais pensé ou essayé de te suicider?**

Oui	Non
❑	❑

↳ **passe à la question *29***

28. **Au cours des 12 derniers mois, qu'est-ce qui t'a empêché(e) de demander de l'aide à propos de tes idées ou de ta tentative de suicide?** ➤➤ *Choisis seulement la raison principale.*

- Je ne savais pas à qui m'adresser .... ❑
- J'avais peur que mes parents ou d'autres le sachent..... ❑
- Je pensais que cela se passerait avec le temps ..... ❑
- Ce n'était pas assez important pour que je demande de l'aide..... ❑
- Je pensais pouvoir m'en occuper tout(e) seul(e) ..... ❑
- La personne que je voulais voir n'était pas disponible..... ❑
- Ça aurait pris trop de temps ..... ❑

Autre raison, précise laquelle :

_____

- Je ne sais pas..... ❑

Si tu as des problèmes, n'hésite pas à en parler à quelqu'un de ta famille, de ton école ou de ton entourage. Tu peux aussi téléphoner à Tel-Jeunes 1-800-263-2266 (sans aucun frais).

CONSOMMATION DE TABAC

29. **Parmi tes amis(es), y en a-t-il qui fument la cigarette?**

- La plupart ❑
- Quelques-uns(es) ❑
- Aucun(e) ❑
- Je ne sais pas ❑

30. **As-tu déjà essayé de fumer la cigarette, même si c'est juste quelques «puffs»?**

Oui ❑ Non ❑ **passe à la question *38***

31. **As-tu déjà fumé une cigarette au complet?**

Oui ❑ Non ❑ **passe à la question *38*.**

32. **Quel âge avais-tu quand tu as fumé une cigarette au complet pour la première fois?**

J'avais environ _____ ans

33. **As-tu fumé 100 cigarettes ou plus au cours de ta vie?** ➢➢ *100 cigarettes, c'est l'équivalent de 4 paquets de 25 cigarettes.*

- Oui ❑
- Non ❑
- Je ne sais pas ❑

34. **Au cours des <u>30 derniers jours</u>, as-tu fumé la cigarette, même si c'est juste quelques «puffs»?**

- Non, je n'ai pas fumé au cours des 30 derniers jours ❑
- Oui, à tous les jours ❑
- Oui, presque à tous les jours ❑
- Oui, durant quelques jours ❑

35. **<u>Les jours où tu as fumé</u>, combien de cigarettes as-tu fumées en moyenne?**
➢➢ *Ne choisis qu'une seule réponse.*

- Je n'ai pas fumé au cours des 30 derniers jours ❑
- Moins d'une cigarette par jour (quelques «puffs»/jour) ❑
- 1 à 2 cigarettes/jour ❑
- 3 à 5 cigarettes/jour ❑
- 6 à 10 cigarettes/jour ❑
- 11 à 20 cigarettes/jour ❑

Plus de 20 cigarettes/jour ..... ❑

36. **Au cours des 12 derniers mois, as-tu sérieusement pensé à arrêter de fumer?**

Je n'ai pas fumé au cours des 12 derniers mois ..... ❑

Non, je n'ai pas pensé à arrêter de fumer..... ❑

Oui, j'y ai pensé sérieusement..... ❑

37. **Combien de fois as-tu essayé d'arrêter de fumer au cours des 12 derniers mois?**

Je n'ai pas essayé ..... ❑

J'ai essayé _____ fois

38. **As-tu déjà encouragé un(e) de tes ami(e)s à arrêter de fumer?**

Oui ❑ Non ❑

CONSOMMATION D'ALCOOL

39. **Parmi tes amis(es), y en a-t-il qui boivent de l'alcool?**

La plupart..... ❑

Quelques-uns(es) ..... ❑

Aucun(e) ..... ❑

Je ne sais pas..... ❑

40. **Au cours des 12 derniers mois, as-tu bu de l'alcool comme de la bière, du vin, des spiritueux (du fort)?**

Oui ❑ Non ❑ **passe à la question *47*.**

41. **À quel âge as-tu bu de l'alcool pour la première fois, sans compter les fois où tu y as seulement goûté?**

J'avais environ _____ans

42. **Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence as-tu pris de l'alcool?**

Juste pour goûter..... ❑

Moins d'une fois par mois ..... ❑

À peu près chaque mois..... ❑

Plus souvent qu'à chaque mois..... ❑

Le tableau suivant va t'aider à répondre à la prochaine question.

1 consommation = 1 petite bouteille de bière, (12 onces ou 360 ml), ou
1 verre de vin, (4 - 5 onces ou 100 - 125 ml), ou
1 verre de fort, spiritueux ou de boisson forte
(1 - 1½ once avec ou sans mélange)

2 consommations = 1 grosse bouteille de bière (25 onces, 750 ml)
1 verre double de boisson forte
1 coup accompagné d'une bière («beer chaser»)

43. **Quand tu prends de l'alcool, quelle quantité consommes-tu habituellement?**

Environ _____ consommation(s)
(nombre)

44. **Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence as-tu consommé de l'alcool?**

- Je n'en ai pas consommé ..... ❑
- Seulement dans les occasions spéciales (mariage, anniversaire, etc.) . ❑
- De temps en temps (sans événements spéciaux)..... ❑
- J'en ai consommé à chaque semaine . ❑

45. **Lorsque tu consommes de l'alcool, en prends-tu au point de te soûler?**

- Jamais ..... ❑
- Quelquefois ..... ❑
- Souvent ..... ❑
- Toutes les fois que j'en prends..... ❑

46. **Généralement, lorsque tu consommes de l'alcool, est-ce dans les situations suivantes :**

	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais
a) Quand tu es triste à propos de quelque chose?.....	❑	❑	❑	❑
b) Quand tu t'ennuies?.....	❑	❑	❑	❑
c) Quand tu es tendu(e) ou stressé(e) à propos de quelque chose?	❑	❑	❑	❑
d) Quand tu es bien dans ta peau?	❑	❑	❑	❑
e) Quand tu veux oublier tes problèmes?.....	❑	❑	❑	❑
f) Quand tu veux surmonter ta gêne?.....	❑	❑	❑	❑

g) Quand tu veux fêter un événement spécial?	❑	❑	❑	❑
h) Quand les autres insistent pour que tu en prennes?	❑	❑	❑	❑
i) Quand tu rencontres des amis(es) et que tu veux t'amuser?.....	❑	❑	❑	❑
j) Quand tu veux te stimuler, te donner de l'énergie?	❑	❑	❑	❑
k) Quand tu es incapable d'exprimer tes sentiments à quelqu'un?.....	❑	❑	❑	❑
l) Quand tu ne peux pas t'endormir?.....	❑	❑	❑	❑

CONSOMMATION DE DROGUE

47. **Parmi tes amis(es), y en a-t-il qui ont déjà pris de la drogue incluant le fait de renifler de la colle ou des solvants (diluant de peinture, dissolvant de vernis à ongle, essence, etc.)?**

La plupart..... ❑
Quelques-uns(es)..... ❑
Aucun(e)..... ❑
Je ne sais pas..... ❑

48. **As-tu déjà pris de la drogue ou reniflé de la colle ou des solvants?**

Oui ❑ Non ❑ ↳ **passe à la question *54*.**

49. **<u>Au cours des 12 derniers mois</u>, à quelle fréquence as-tu consommé chacun des produits suivants?**

	Jamais Juste pour essayer	Moins d'une fois par mois	À peu près chaque mois	À peu près chaque semaine
a) Drogue de type mari, (pot, grass, haschich).....	❑	❑	❑	❑
b) Colle et solvants	❑	❑	❑	❑
c) Cocaïne (coke, snow, cristal, crack).....	❑	❑	❑	❑
d) Hallucinogènes (LSD, PCP, champignons, acide, mescaline).....	❑	❑	❑	❑
e) Autre(s), précise : _____	❑	❑	❑	❑
_____	❑	❑	❑	❑
_____	❑	❑	❑	❑

50. **<u>Au cours des 12 derniers mois</u>, as-tu pris l'un ou l'autre des médicaments suivants sans prescription du médecin?**

	Oui	Non
a) Tranquillisants (downers, valium, librium, dalmane, halcion, ativan, etc.)	❑	❑
b) Stimulants (ritalin, wake up pills, speed, estasy, amphétamines, amaigrissants, etc.)	❑	❑

51. **<u>Avant ces 12 derniers mois</u>, avais-tu essayé les produits suivants?**

	Oui	Non
a) Marijuana, (pot, grass, haschich)	❑	❑
b) Colle ou solvants	❑	❑
c) Autres types de drogue (cocaïne, hallucinogènes, autres)	❑	❑
d) Médicaments (tranquillisants, stimulants) pour avoir un effet semblable à celui de la drogue	❑	❑

52. **Quel âge avais-tu la première fois que tu as essayé un de ces produits?** J'avais environ _____ ans

53. **Généralement, lorsque que tu consommes de la drogue, est-ce dans les situations suivantes :**

	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais
a) Quand tu es triste à propos de quelque chose?	❑	❑	❑	❑
b) Quand tu t'ennuies?	❑	❑	❑	❑
c) Quand tu es tendu(e) ou stressé(e) à propos de quelque chose?	❑	❑	❑	❑
d) Quand tu es bien dans ta peau?	❑	❑	❑	❑
e) Quand tu veux oublier tes problèmes?	❑	❑	❑	❑
f) Quand tu veux surmonter ta gêne?.....	❑	❑	❑	❑
g) Quand tu veux fêter un événement spécial?.....	❑	❑	❑	❑
h) Quand les autres insistent pour que tu en prennes?	❑	❑	❑	❑
i) Quand tu rencontres des amis(es) et que tu veux t'amuser?	❑	❑	❑	❑
j) Quand tu veux te stimuler, te donner de l'énergie?	❑	❑	❑	❑

k) Quand tu es incapable d'exprimer tes sentiments à quelqu'un?	❑	❑	❑	❑
l) Quand tu ne peux pas t'endormir?	❑	❑	❑	❑

TA VIE SEXUELLE

54. **Au niveau de ton attirance et de tes désirs sexuels, dirais-tu que tu es surtout attiré(e) par :**

Des personnes de sexe opposé? ..... ❑

Des personnes de sexe opposé et aussi de même sexe que toi? ..... ❑

Des personnes de même sexe que toi? ❑

55. **Serais-tu à l'aise de parler de sexualité avec :**

	Très mal à l'aise	Un peu mal à l'aise	Un peu à l'aise	Très à l'aise
a) Un de tes professeurs avec qui tu t'entends bien?.	❑	❑	❑	❑
b) Un(e) intervenant(e) de l'école (infirmière, T.S.)?	❑	❑	❑	❑
c) Tes amis(es) d'école?	❑	❑	❑	❑

56. **Cela arrive-t-il que les professeurs ou le personnel de ton école parlent d'homosexualité?**

Oui ❑ Non ❑

Si oui, lorsqu'ils en parlent, dirais-tu que c'est le plus souvent de façon :

Positive ..... ❑

Neutre ..... ❑

Négative ..... ❑

57. **Cela arrive-t-il que les jeunes de ton école parlent d'homosexualité?**

Oui ❑ Non ❑

Si oui, lorsqu'ils en parlent, dirais-tu que c'est le plus souvent de façon :

Positive ..... ❑

Neutre ..... ❑

Négative ..... ❑

S.I. **As-tu déjà eu une relation sexuelle consentante avec pénétration?**

Oui ❑ Non ❑ **passe à la question *58***

5.2. Lors de ta dernière sexuelle avec pénétration, quel moyen de contraception as-tu utilisé?

- Aucun moyen ❑
- La pilule seulement ❑
- Le condom seulement ❑
- Le condom et la pilule ❑
- Le retrait ❑
- Autre, précise : _____

5.3. Quelle serait ta réaction si tu apprenais que tu étais enceinte ou que ta blonde était enceinte? Tu serais :

- Très heureux(se) ❑
- Heureux(se) ❑
- Malheureux(se) ❑
- Très malheureux(se) ❑

58. Est-ce qu'une personne a déjà eu avec toi des contacts sexuels alors que tu ne le voulais pas (baisers, caresses, attouchements, relation sexuelle)?

Oui ❑ Non ❑ ↳ **passe à la question 63**

59. Si oui, combien de fois cela est-il arrivé?

- 1 fois ❑
- De 2 à 5 fois ❑
- 6 à 10 fois ❑
- Plus de 10 fois ❑

60. Quel âge avais-tu quand ces événements sont arrivés? ➢➢ *Tu peux cocher plus d'une réponse.*

- Moins de 5 ans ❑
- 5 - 8 ans ❑
- 9 - 13 ans ❑
- 14 ans et plus ❑

61. Quelle personne a eu ces comportements envers toi? ➢➢ *Tu peux cocher plus d'une réponse.*

- Ton père (ou le conjoint de ta mère). ❑
- Ta mère (ou la conjointe de ton père) ❑
- Quelqu'un de la parenté ou un ami de la famille ❑
- Un(e) ami(e) ou une connaissance ❑
- Ton chum ou ta blonde ❑

Un inconnu..... ❑

Autre, précise : _____

62. **Depuis que cela est arrivé, en as-tu parlé à quelqu'un?** ➢➢ *Tu peux cocher plus d'une réponse.*

Non, je n'en ai pas parlé ..... ❑

Oui, à un(e) ami(e)..... ❑

Oui, à un de mes parents ..... ❑

Oui, à un adulte de l'école ..... ❑

Oui, à quelqu'un d'autre, précise : ..... ❑

_____

TON APPARENCE

63. **La prochaine question porte sur la façon dont tu te perçois et sur comment tu aimerais être.**

a) Vis-à-vis les figures de ton sexe, encercle le chiffre qui correspond le mieux à ton apparence **actuelle**.

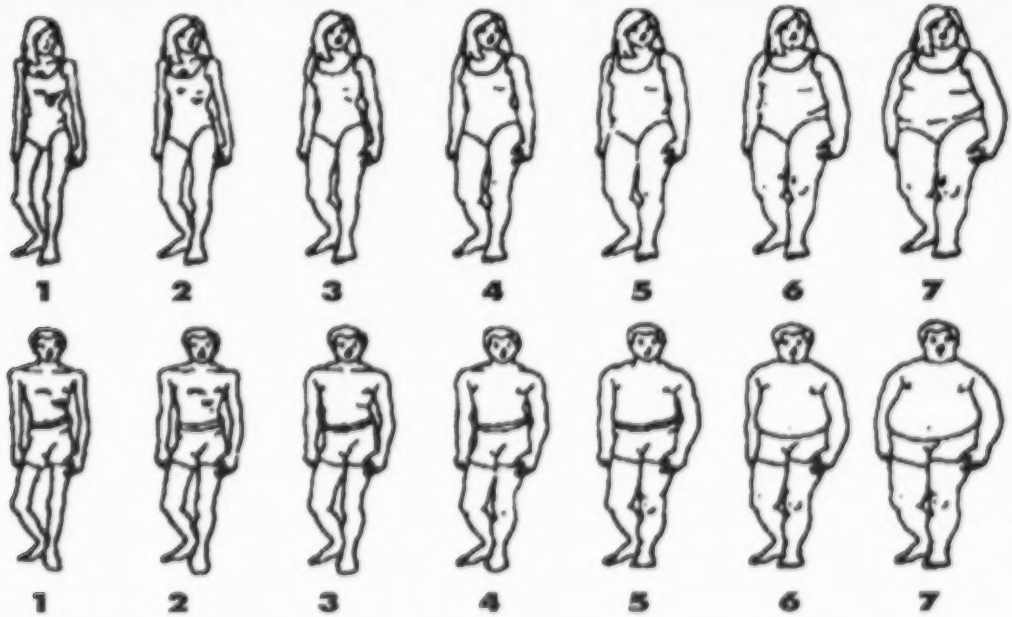

b) Vis-à-vis les figures de ton sexe, **encercle** le chiffre qui correspond le mieux à comment tu **aimerais être**.

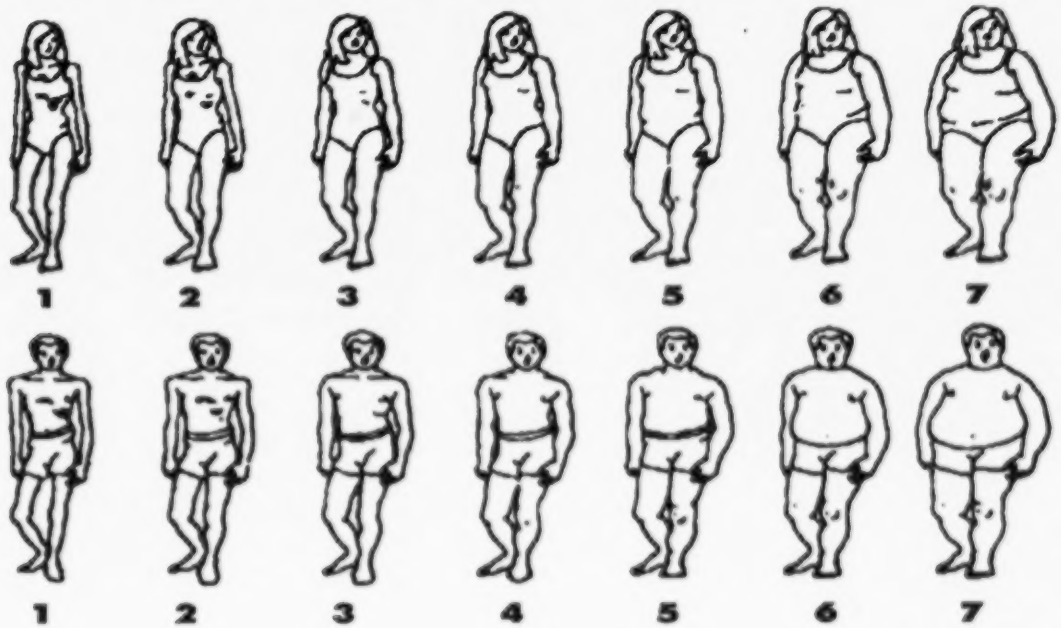

64. **<u>Actuellement</u>, que fais-tu concernant ton poids?**

- J'essaie de perdre du poids. ..... ❑
- Je fais des efforts pour contrôler mon poids ..... ❑
- J'essaie de gagner du poids..... ❑
- Je ne fais rien concernant mon poids ❑

65. **Au cours des <u>6 derniers mois</u>, as-tu sérieusement tenté de perdre ou de contrôler ton poids?**

Oui	Non
❑	❑ **passe à la question *68.***

66. **Au cours des <u>6 derniers mois</u>, combien de fois as-tu essayé de perdre ou de contrôler ton poids?**

- 1 fois ..... ❑
- 2 ou 3 fois..... ❑
- 4 fois et plus ..... ❑

67. **Au cours des <u>6 derniers mois</u>, as-tu essayé les méthodes suivantes afin de perdre du poids ou de contrôler ton poids :**

	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais
a) Suivre une diète (barres, diète à 1000 cal., diète à la soupe, méthode Montignac, Weight Watchers, etc.)?	❑	❑	❑	❑

b) Ne pas manger pendant toute une journée?	❑	❑	❑	❑
c) Prendre des laxatifs (pilules qui font aller à la selle)?	❑	❑	❑	❑
d) Prendre des coupe-faim (pilules qui enlèvent l'appétit)?	❑	❑	❑	❑
e) Diminuer, réduire ou couper le sucre, le gras (friandises, chips, desserts, etc.)?	❑	❑	❑	❑
f) T'entraîner de façon intensive?	❑	❑	❑	❑
g) Commencer ou recommencer à fumer?	❑	❑	❑	❑
h) Sauter des repas (déjeuner, dîner ou souper)?	❑	❑	❑	❑

68. **Au cours des 6 derniers mois, as-tu sérieusement tenté de gagner du poids?**

Oui ❑ Non ❑ ↳ **passe à la question *71*.**

69. **Au cours des 6 derniers mois, combien de fois as-tu essayé de gagner du poids?**

1 fois ..... ❑
2 ou 3 fois ..... ❑
4 fois et plus..... ❑

70. **Au cours des 6 derniers mois, as-tu essayé les méthodes suivantes afin de gagner du poids?**

	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais
a) Prendre des suppléments alimentaires pour faire augmenter la masse musculaire (ex. : créatine, acides aminés, suppléments pour gagner du poids)?	❑	❑	❑	❑
b) Prendre des produits ergogéniques (stéroïde, GH, DHEA)?	❑	❑	❑	❑
c) T'entraîner de façon intensive?	❑	❑	❑	❑
d) T'efforcer de manger plus?	❑	❑	❑	❑

71. **Est-ce que cela arrive que les personnes suivantes fassent un régime pour maigrir ou contrôler leur poids?** ➢➢ *Tu réponds « Ne s'applique pas » si cette personne n'est pas présente dans ta vie.*

	Oui	Non	Ne sais pas	Ne s'applique pas
a) Ta mère ou l'adulte féminin qui vit avec toi.	❑	❑	❑	❑
b) Ton père ou l'adulte masculin qui vit avec toi.	❑	❑	❑	❑
c) Un de tes frère(s) ou sœur(s).	❑	❑	❑	❑
d) Un(e) de tes amis(es).	❑	❑	❑	❑

72. **Est-ce que cela arrive que les personnes suivantes te fassent des commentaires négatifs sur ton poids?** ➢➢ *Tu réponds « Ne s'applique pas » si cette personne n'est pas présente dans ta vie.*

	Oui	Non	Ne s'applique pas
a) Ta mère ou l'adulte féminin qui vit avec toi.....	❑	❑	❑
b) Ton père ou l'adulte masculin qui vit avec toi.	❑	❑	❑
c) Un de tes frère(s) ou sœur(s).	❑	❑	❑
d) Un(e) de tes amis(es).	❑	❑	❑
e) Ton professeur(e) d'éducation physique.	❑	❑	❑
f) Autre personne, précise qui : _____			

73. **Est-ce que cela arrive que les personnes suivantes t'incitent ou te poussent à perdre du poids?** ➢➢ *Tu réponds « Ne s'applique pas » si cette personne n'est pas présente dans ta vie.*

	Oui	Non	Ne s'applique pas
a) Ta mère ou l'adulte féminin qui vit avec toi.....	❑	❑	❑
b) Ton père ou l'adulte masculin qui vit avec toi.	❑	❑	❑
c) Un de tes frère(s) ou sœur(s).	❑	❑	❑
d) Un(e) de tes amis(es).	❑	❑	❑
e) Ton professeur(e) d'éducation physique.	❑	❑	❑
f) Autre personne, précise qui : _____			

ACTIVITÉ PHYSIQUE

74. **Au cours de la <u>semaine dernière</u>, as-tu participé à un cours d'éducation physique à ton école?**

- Oui..... ❑
- Non, il n'y avait pas de cours la semaine dernière..... ❑
- Non, je ne pouvais pas participer (maladie, absence, autre raison)..... ❑
- Non, il n'y a pas de cours à mon horaire. ..... ❑

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend
Si oui, coche le ou les jours où tu as participé :	❑	❑	❑	❑	❑

75. **Au cours de la <u>semaine dernière</u>, as-tu marché durant au moins 15 minutes d'affilée pour te déplacer (aller à l'école ou à d'autres endroits)?**

Oui	Non
❑	❑

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
Si oui, coche le ou les jours où tu as marché au moins 15 minutes d'affilée :	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑

76. **Au cours de la <u>semaine dernière</u>, as-tu fait des activités physiques durant au moins 20 minutes d'affilée, qui t'ont fait transpirer ou respirer rapidement ?**(*ex. : activités sportives, activités de plein air, conditionnement physique, etc.*)

Oui	Non
❑	❑

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
Si oui, coche le ou les jours où tu en as fait :.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑

77. **Qu'est-ce qui est le plus important pour toi quand tu fais du sport ou de l'activité physique?**

	Très important	Important	Peu important	Pas important
a) T'amuser, avoir du plaisir	❑	❑	❑	❑
b) Faire de la compétition	❑	❑	❑	❑
c) Te tenir en forme	❑	❑	❑	❑
d) Maigrir ou contrôler ton poids	❑	❑	❑	❑
e) Muscler ton corps	❑	❑	❑	❑
f) Être avec des amis(es).....	❑	❑	❑	❑
g) Te relaxer, te détendre	❑	❑	❑	❑
h) Autre, précise : _____				

78. **Au cours de la <u>semaine dernière</u>, du lundi au dimanche, coche les jours où tu as pratiqué pendant au moins 20 minutes d'affilée les activités suivantes. Ne <u>coche pas</u> les activités pratiquées durant un cours d'éducation physique.**

➢➢ Si tu n'as pas pratiqué l'activité mentionnée, coche la première colonne	Non	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
a) Conditionnement physique / musculation.....	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑

b) Danse aérobique	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
c) Rouli-roulant (skateboard)	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
d) Badminton	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
e) Basket-ball	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
f) Volley-ball	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
g) Sport de combat (lutte, karaté / judo, etc.)	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
h) Hockey sur glace ou hockey bottine	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
i) Patinage sur glace	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
j) Ballet jazz ou classique	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
k) Gymnastique (poutre, barres parallèles, etc.)	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
l) Natation ou baignade	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
m) Randonnée pédestre (en sentier, en montagne)	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
n) Danse (party avec les amis(es))	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
o) Vélo (pour aller à l'école, faire des courses, te balader)	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
p) Autre(s), précise : _____		❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
_____		❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑
_____		❑	❑	❑	❑	❑	❑	❑

79. **Y a-t-il des sports ou des activités physiques que tu aimerais vraiment pratiquer ou faire davantage durant tes loisirs?**

Oui ❑ Non ❑

Si oui, précise lequel (lesquels) :

Sport(s) d'hiver :

_____

_____

Sport(s) d'été :

_____

_____

80. **Les situations suivantes t'inciteraient-elles à pratiquer davantage d'activités physiques ou sportives durant tes loisirs?**	Oui, très certainement	Oui, un peu	Non, pas du tout
a) Si tu pouvais participer à l'organisation de l'activité..	❑	❑	❑
b) Si tu pouvais donner ton opinion concernant le choix des activités physiques dans les différents milieux qui te concernent (service de loisirs, activités parascolaires).	❑	❑	❑
c) Si les coûts des activités offertes étaient plus abordables.	❑	❑	❑
d) Si cela te permettait d'apprendre ou de découvrir de nouvelles activités.....	❑	❑	❑
e) S'il y avait un(e) adulte pour animer ou superviser l'activité	❑	❑	❑
f) Si tu pouvais avoir accès à des installations ou des équipements près de ton école (par exemple : panier de basket, circuits de patins à roues alignées, etc.)..	❑	❑	❑
g) Si tu pouvais avoir accès à des installations ou à des activités près de chez toi.....	❑	❑	❑
h) Si le système de transport était mieux organisé.....	❑	❑	❑
i) Si tu pouvais porter les vêtements ou l'équipement de ton choix.....	❑	❑	❑
j) Autre(s) situation(s), précise laquelle(lesquelles)	_____		
	_____		

TES DÉPLACEMENTS ET LA SÉCURITÉ

81. **En auto, est-ce que tu attaches ta ceinture de sécurité :**

a) Lorsque tu t'assois sur le siège avant?

- Toujours ..... ❑
- Souvent ..... ❑
- À l'occasion..... ❑
- Jamais ..... ❑
- Je ne m'assois jamais à l'avant..... ❑

b) Lorsque tu t'assois sur le siège arrière?

- Toujours ..... ❑

Souvent ..... ❑

À l'occasion ..... ❑

Jamais ..... ❑

Je ne m'assois jamais à l'arrière ..... ❑

82. **Au cours de l'été dernier, combien de jours par semaine as-tu utilisé des patins à roues alignées, en moyenne?**

Je n'ai pas utilisé de patins à roues alignées ❑
↳ **passe à la question *85***

Moins d'un jour/semaine ..... ❑

1 à 2 jours/semaine ..... ❑

3 à 5 jours/semaine ..... ❑

6 à 7 jours/semaine ..... ❑

83. **Lorsque tu utilises des patins à roues alignées, est-ce que tu portes l'équipement suivant :**

	Toujours	Souvent	À l'occasion	Jamais
a) Un casque?.	❑	❑	❑	❑
b) Des protège-genoux?.	❑	❑	❑	❑
c) Des protège-coudes?.	❑	❑	❑	❑
d) Des protège-poignets?.	❑	❑	❑	❑

84. **Lorsque tu fais du patin à roues alignées, t'arrive-t-il de circuler dans les lieux suivants :.**

	Toujours	Souvent	À l'occasion	Jamais
a) **Sur le trottoir?**.....	❑	❑	❑	❑
b) **Dans un parc ou un lieu aménagé** spécialement pour les patineurs à roues alignées?	❑	❑	❑	❑
c) **Sur une piste cyclable** : voie *complètement séparée* de la rue ou route; seuls les cyclistes y circulent (patineurs et piétons parfois)?	❑	❑	❑	❑
d) **Sur une bande cyclable** : voie réservée aux cyclistes *dans la rue*, séparée *seulement par des lignes ou des poteaux (souvent une bicyclette est peinte sur l'asphalte)?*	❑	❑	❑	❑
e) **Dans les rues de ton quartier** : les rues de la ville ou du village autour de chez toi qui ne sont pas des grandes routes?.....	❑	❑	❑	❑

f) **Sur les grandes routes :** où il y a beaucoup de véhicules qui circulent vite et où la vitesse autorisée est plus de 50 km/h..... ❑ ❑ ❑ ❑

85. **Au cours de l'été dernier, combien de jours par semaine as-tu utilisé une bicyclette, en moyenne?**

Je n'ai pas utilisé de bicyclette ❑

↳ **passe à la question *87***

Moins d'un jour/semaine..... ❑

1 à 2 jours/semaine ..... ❑

3 à 5 jours/semaine ..... ❑

6 à 7 jours/semaine ..... ❑

86. **Lorsque tu fais de la bicyclette, est-ce que tu portes un casque de vélo?**

Toujours..... ❑

Souvent..... ❑

À l'occasion..... ❑

Jamais..... ❑

EN TERMINANT

87. **En général, est-ce que ta santé est :**

Excellente? ..... ❑

Plutôt bonne?..... ❑

Pas très bonne?..... ❑

MERCI BEAUCOUP POUR TA COLLABORATION!

Si tu en éprouves le besoin, souviens-toi que tu peux appeler à Tel-Jeunes au 1-800-263-2266 (sans aucun frais) ou au (514) 288-2266.

Commentaires

Si tu as des commentaires sur cette enquête, tu peux les inscrire dans l'espace ci-dessous.

BIBLIOGRAPHIE

AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION, DSM-IV. *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Health Disorders*, Washington, D.C., APA, 1994, s.p.

BELLEROSE, C., J. BEAUDRY, et S. BÉLANGER. *Expérience de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie*, Longueuil, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 2001, 95 p.

BERNIER, S. et D. BROCHU. « Usage du tabac » dans *Enquête sociale et de santé 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 3, 2000, s.p.

BRASSARD, J. et L. MONGEAU. *Bien dans sa tête, bien dans sa peau, Projet de promotion d'une image corporelle saine en milieu scolaire, Rapport synthèse des années 1 et 2*, Collectif action alternative en obésité, 1999, 134 p. et annexes.

BOWEN, F., N. DESBIENS, N. RONDEAU et I. OUIMET. « La prévention de la violence et de l'intimidation en milieu scolaire », in Vitaro, F. et Gagnon, C. (dir.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome II, Les troubles externalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 165-229.

BRETON J.J. et R. BOYER. « La prévention du suicide », dans Vitaro, F. et C. Gagnon (éd.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Les problèmes internalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Tome 1, p. 271-304.

BUREAU DU CORONER. *Rapport annuel 2000*, Québec, Les publications du Québec, 2001, s.p.

CAMIRAND, J. *Un profil des enfants et des adolescents québécois, Monographie #3 : Enquête sociale et de santé (1992-1993)*, Montréal, Santé Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 1996, 194 p.

CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (CDCP). « Youth Risk Behavior Surveillance — United States, 1993 », *Morbidity and Mortality Weekly Report : CDC Surveillance Summaries*, vol. 44, n° SS-1, march 24 1995, s.p.

CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (CDCP). « Youth Risk Behavior Surveillance — United States, 1995 », *Morbidity and Mortality Weekly Report : CDC Surveillance Summaries*, vol. 45, n° SS-a, september 27 1996, s.p.

CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (CDCP). « Guidelines for School and Community Programs to Promote Lifelong Physical Activity Among Young People », *Morbidity and Mortality Weekly Report*, vol. 46, nº RR-6, 1997, p. 1-36.

CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (CDCP). « Youth Risk Behavior Surveillance — United States, 1997 », *Morbidity and Mortality Weekly Report : CDC Surveillance Summaries*, vol. 47, nº SS-3, august 14 1998, s.p.

CLOUTIER, R et al. *Les habitudes de vie des élèves du secondaire, Rapport d'étude*, Direction de la recherche, Ministère de l'Éducation, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 1991, 50 p.

CLOUTIER, R., L. CHAMPOUX et C. JACQUES. *Ados, Familles et milieu de vie : La parole aux ados*, Association des Centres jeunesse du Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 1994, 159 p.

CLOUTIER, R. *Psychologie de l'adolescence*, 2e édition, Montréal, Gaëtan Morin (éd.), 1996, 326 p.

COLLINS, E.M. « Body Figure Perceptions and Preferences Among Preadolescent Children », *International Journal of Eating Disorders*, vol. 10, nº 2, 1991, p. 199-208.

CURRIE, C. et al. *Health and Health Behaviour Among Young People, Health Behaviour in School-Aged Children*, A WHO Cross-National Study (HSBC) International Report, 2000, s.p.

D'AMOURS, Y. *Le point sur la délinquance et le suicide chez les jeunes*, Conseil permanent de la jeunesse, 1995, 102 p.

DESCHESNES, M. *Le vécu psychosocial des élèves du secondaire dans la région de l'Outaouais*, Département de santé communautaire, Centre hospitalier régional de l'Outaouais, 1992, 148 p.

DESCHESNES, M. *Évolution de la consommation d'alcool et des autres drogues chez les élèves du secondaire en Outaouais (1985-1991-1996)*, Hull, Direction de la santé publique, RRSSSO, 1996, 32 p.

DESCHESNES, M. et C. SCHAEFER. *Styles de vie des jeunes du secondaire en Outaouais, Tome 1*, Hull, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et les Centres jeunesse de l'Outaouais, 1997, 150 p. et annexe.

DESHARNAIS, R. et G. GODIN. *Enquête sur la pratique des activités physiques au secondaire (Projet E.P.A.P.S.) : Rapport de recherche*, Québec, Université Laval, 1995, 92 p.

DESPRÉS, G., L. FRÉCHETTE et N. TARDIF. *Rapport de l'enquête sur le style de vie des jeunes 12-18 ans dans la MRC de l'Érable*, Concerte action jeunesse de l'Érable, CLSC de l'Érable, Direction de la santé publique, Régie Régionale de la santé et des services sociaux Mauricie-Bois-Francs, 1995, 75 p. (annexes en sus).

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION. *Programme régional de santé publique : Montérégie*, Longueuil, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 1996, 98 p. (annexes en sus).

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION. *À toute jeunesse : Un partenariat au profit des jeunes de la Montérégie : Programme de promotion-prévention auprès des jeunes de 5-17 ans et de leur famille*, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 1998, 65 p. (annexes en sus).

FARLEY, C. et G. T.-QUESNEL. *Évaluation et résultats de quatre années de promotion « Mon vélo casque, c'est sauté »*, Longueuil, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, novembre 1994, 101 p.

FERRENCE, R. « Présentation de l'usage du tabac chez les jeunes : Une optique différente », dans Déry, V. et L. Renaud (éd.), *Réflexion critique sur la prévention du tabagisme en milieu scolaire*, Montréal, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2000, p. 34-36.

GARIÉPY, M.H. *Profil régional et sous-régional de l'état de bien-être des ados des Laurentides*, Québec, Direction de la santé publique, Centre jeunesse des Laurentides et Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides, 1997, 99 p.

GIRARD, M. *Pondération et effets de plan*, Document technique pour l'enquête « Expériences de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie », Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de la santé publqiue, de la planification et de l'évaluation, 1999, 7 p. (non publié).

GOULD, M.S. et R.A. KRAMER. « Youth Suicide Prevention » in *Suicide and Life-Threatening Behavior*, vol. 31 (supplément), spring 2001, p. 6-31.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL. *Les agressions sexuelles : STOP*, Québec, Gouvernement du Québec, 1995, 175 p.

GROUPE VIGIE ET QUALITÉ DES SERVICES. *Enquête sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire en Mauricie et au Centre-du-Québec : Faits saillants*, Trois-Rivières, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2000, 4 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1998, Questionnaire aux adolescents*, Montréal, Direction Santé Québec, 1999, s.p.

KING, A.J.C., W.F. BOYCE et M.A. KING. *La santé des jeunes : Tendances au Canada*, Santé Canada, 1999, 110 p.

LAVOIE, F. « La prévention de la violence dans les relations de couple à l'adolescence », in Vitaro, F. et Gagnon, C. (dir.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome II, Les troubles externalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 405-460.

LEBLANC, M.-P. *Derrière le miroir, un enjeu de santé publique : Le poids et l'image corporelle chez les jeunes*, Longueuil, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 1999, 26 p.

LOISELLE, J. *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 1999, 105 p.

MICHAUD, P.A., F. NARRING et M. CAUDERAY. « Activité physique et sportive, condition physique et santé », *Partage*, vol. 6, n° 3, printemps 1994, 4 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *La politique de la santé et du bien-être*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 1992, 192 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Priorités nationales de santé publique : 1997-2002*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 1997, 103 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Surveillance de la moralité, 1997-1998 : Compilations spéciales*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 2001, s.p.

PATE, R.R., B.J. LONG et G. HEATH. « Descriptive Epidemiology of Physical Activity in Adolescents », *Pediatric Exercise Science*, vol. 6, 1994, p. 434-447.

PERRON, M., M. GAUDREAULT, S. VEILLETTE et L. RICHARD. *Trajectoires d'adolescence : Stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif*, Série Enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 1999, 164 p. (annexes en sus).

PRONOVOST, J. « Le suicide chez les jeunes : Prévenir en misant sur les facteurs de protection », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 19, n° 2, 1998, p. 147-165.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE. *Info-Bulle*, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, vol. 1, n° 1 et 2, janvier et février 2000, s.p.

ROSENBERG, M. *Society and the Adolescent Self-esteem*, Princeton University Press, 1965, s.p.

SAFER, D.J. « S224 Pelf-reported Suicide Attemps by Adolescents », *Annals of clinical Psychiatry*, vol. 9, n° 4, 1997, s.p.

SALLIS, J.F. et K. PATRICK. « Physical Activity Guidelines for Adolescents : Consensus Statement », *Pediatric Exercise Science*, vol. 6, 1994, p. 302-314.

SANTÉ CANADA, T. STEPHENS et M. MORIN, rédacteurs. *Enquête de 1994 sur le tabagisme chez les jeunes : Rapport technique*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1996, 224 p.

SÉGUIN , M. et P. HUON. *Le suicide : Comment prévenir, comment intervenir*, Outremont, Les éditions logiques, 1999, s.p.

SELDES et al. « Predictors of Injury Among Adult Recreational In-line Skaters : A Multicity Study », *AJPH*, vol. 89, n° 2, february 1999, s.p.

SCHIEBER, R.A. et al. « Risk Factors for Injuries from In-live Skating and the Effectiveness of Safety Gear », *The New England Journal of Medecine*, november 1996, p. 1630-1635.

STEPHENS, T. « Leisure Time Physical Activity », *dans Canada's Health Promotion Survey 1990 : Technical Report*, T. Stephens et F. D. Graham (éd.), Ottawa, Health and Welfare Canada, 1993, p. 139-150.

T.-QUESNEL, C., C. SCHAEFER et M. LAVOIE. *Réduction de l'accessibilité à l'alcool chez les jeunes, 1997-2000*, Longueuil, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 2001, 17 p.

THIBAULT, G. *L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes, Kino-Québec 2000 : Avis du comité scientifique de Kino-Québec*, Secrétariat au loisir et au sport, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 2000, 24 p.

TOURIGNY, M. et M.-L. GUILLOT. *Conséquences entourant la prise en charge par les services sociaux et judiciaires des enfants (0-17 ans) victimes d'agression sexuelle*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1999, s.p.

TOUSIGNANT, M., S. HAMEL et M.F. BASTIEN. « Structure familiale, relations parents-enfants et conduites suicidaires à l'école secondaire », *Santé mentale au Québec*, vol. 13, n° 2, p. 79-83.

TRANSPORT CANADA. *Enquête sur le port de la ceinture de sécurité au Canada*, 1999, s.p.

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERIES, PUBLIC HEALTH SERVICE, CDCP, NATIONAL CENTER FOR CHRONIC DISEASE PREVENTION AND HEALTH PROMOTION, DIVISION OF NUTRITION AND PHYSICAL ACTIVITY. *Promoting Physical Activity : A Guide for Community Action*, ed. Champaign, IL, Human Kinetics, 1999, s.p.

VEILLETTE, S. et al. *Habitudes de vie et comportements à risque pour la santé des jeunes du secondaire*, Série Enquête régionale : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay—Lac-St-Jean, 2e édition, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 1998, 185 p.

VITARO, F. P. DOBKIN, M. JANOSZ et D. PELLETIER. « Enfants et adolescents à risque de toxicomanies », *Apprentissage et socialisation*, vol. 15, n° 2, été 1992, p. 109-120.

VITARO F et R. CARBONNEAU. « La prévention de la consommation abusive ou précoce de substances psychotropes chez les jeunes », dans Vitaro, F. et Gagnon, C. (dir), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome II, Les problèmes externalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 335-378.

VITARO, F. et C. GAGNON. « La prévention du trouble des conduites, avec centration sur les comportements violents », dans Vitaro, F. et Gagnon C. (dir.), *Prévention des troubles d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome II, Les problèmes externalisés*, chapitre 5, 2000, p. 251-290.

ZOCCOLILLO, M. et M. HUARD. « Le trouble des conduites », dans *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : Approche intégrative*, Montréal, Gaëtan Morin Editeur, chapitre 9, 1999, p. 183-205.

Quelles sont les principales difficultés vécues par les jeunes? Qu'en est-il de leurs habitudes de vie? Qu'est-ce qui les prédispose à adopter certains comportements nocifs pour leur santé et leur bien-être? Voilà quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre l'enquête *Expériences de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie*.

L'enquête examine une dizaine de comportements ou de situations problématiques qui sont au cœur même des expériences quotidiennes des jeunes. Elle s'intéresse, de plus, à une trentaine de facteurs de risque ou de protection couvrant une gamme variée de thématiques.

Menée auprès de plus de 2 500 élèves de 1ière, 3e et 5e secondaire, l'étude a permis de valider certaines des stratégies d'action préconisées dans le programme montérégien de promotion-prévention auprès des jeunes de 5- 17 ans et de leur famille, *À toute jeunesse*.

Ce document constitue le rapport général de l'enquête, où les considérations méthodologiques et les résultats étoffés trouvent leur place. Un rapport abrégé a aussi été publié.

BONNE LECTURE!

Carmen Bellerose
Jean Beaudry
Suzanne Bélanger